



HAL
open science

CHAPITRE 5 L'OCCUPATION DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ANCIEN

Clément Paris, David Hérisson, Patrick Auguste, Emilie Claud, Caroline Font,
Emilie Goval

► **To cite this version:**

Clément Paris, David Hérisson, Patrick Auguste, Emilie Claud, Caroline Font, et al.. CHAPITRE 5 L'OCCUPATION DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ANCIEN. Les chasseurs des steppes durant le dernier glaciaire en France septentrionale. Paléoenvironnement, techno-économie, approche fonctionnelle et spatiale du gisement d'Havrincourt, 2018. hal-02352922

HAL Id: hal-02352922

<https://hal.science/hal-02352922v1>

Submitted on 12 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 5

L'OCCUPATION DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ANCIEN

Clément PARIS, David HERISSON, Patrick AUGUSTE, Emilie CLAUD, Caroline FONT, Emilie GOVAL

Présentation générale de l'industrie, acquisition de la matière première et faune

Présentation de l'industrie et de la faune Hav.2-N2

La série Hav.2-N2 se compose de 6 400 artefacts lithiques associés à 238 restes fauniques (Tableau 20 et Tableau 21). Les artefacts ont été récoltés dans l'unité sédimentaire 6 et fouillés sur 4 100 m². Malgré l'importante surface explorée, le matériel lithique et les restes de faune associés se concentrent principalement en quatre *lovi* répartis sur 620 m². Bien que certaines spécificités existent entre ces concentrations, l'ensemble du matériel est très homogène dans l'aspect physique et dans les caractéristiques techniques.

La particularité de cette série repose sur l'absence d'outils retouchés, sur la qualité médiocre de la matière première et sur le fort impact du gel sur les artefacts de manière post-dépositionnelle. Les remontages du matériel lithique témoignent de la réalisation d'activités de débitage sur place. La chaîne opératoire dominante est tournée vers l'obtention de lamelles et de lames de petites dimensions.

Les 238 restes de faune découverts au sein de l'unité sédimentaire 6 sont directement liés à l'occupation humaine. Les espèces identifiées dans ce niveau sont : le bison des steppes, le cheval, un cheval de petite taille, le renne, le rhinocéros laineux, un grand herbivore (bison ou cheval) et un petit herbivore (le renne très probablement).

Origine de la matière première

La matière première disponible dans l'environnement immédiat des hommes venus s'installer il y a environ 30 000 ans à Havrincourt, est peu abondante et de mauvaise qualité. Il s'agit de blocs de petites dimensions et souvent gélifs. La présence de ressources minérales de bonne facture ne semble pas être le critère déterminant dans le choix d'implantation des hommes dans le paysage.

Les blocs sont de provenance locale même s'ils n'étaient pas directement disponibles sur le site.

La matière première utilisée est quasi-exclusivement du silex de la craie. Deux fragments et un petit bloc de grès ont également été recensés. La part de fragmentation du matériel lithique est importante, elle représente 45 % de l'industrie. Le matériel lithique du niveau Hav.2-N2 d'Havrincourt est affecté par une intense fracturation causée par le gel. Cette fracturation apparaît lors de l'exploitation de blocs de matière première de mauvaise qualité comportant de nombreuses fissures de gel, mais elle résulte également d'un épisode de gel intense post-dépositionnel qui affecte le niveau archéologique.

Cet état de conservation a sensiblement compliqué la reconnaissance des comportements techniques des tailleurs préhistoriques et a rendu indispensable un important travail de remontage de l'ensemble du matériel lithique. Sans ce travail effectué par O. Guerlin (Inrap), il aurait été très difficile, voire impossible, d'aller plus loin dans l'étude technologique de la série Hav.2-N2. Cette fracturation intense a également pour conséquence d'augmenter fortement le décompte du matériel. En effet, il n'est pas rare qu'une lamelle soit fracturée en cinq ou six fragments.

Taxon / Niveau	Hav.2-N2
Bison des steppes, <i>Bison priscus</i>	7
Cheval, <i>Equus</i> sp.	21
"petit cheval", <i>Equus</i> sp.	2
Renne, <i>Rangifer tarandus</i>	12
Rhinocéros laineux, <i>Coelodonta antiquitatis</i>	4
Grand herbivore	40
Petit herbivore	16
Marmotte, <i>M. marmota primigenia</i>	1
Non déterminé	135
Total	238

Tableau 20 - Havrincourt : inventaire et dénombrement des espèces identifiées pour l'occupation du Paléolithique supérieur ancien.

PHASES	Nombre	pourcentage
Acquisition		
roggons, bloc non-testé, fragment de bloc	77	1.20
roggons, bloc testé	7	0.11
Décortilage		
éclat d'entame	3	0.05
éclat cortical	87	1.36
éclat semi-corticaux	208	3.25
éclat de plein débitage (< à 3 cm)	271	4.23
Cassons et éclats de petites dimensions		
éclat de moins de 3 cm	293	4.58
esquilles	5065	79.14
cassons	231	3.61
Nucléus		
nucléus entier	2	0.03
fragment de nucléus	27	0.42
Entretien		
tablette et fragment de tablette	31	0.48
élément de recintringe	18	0.28
lame à crête	6	0.09
Produit laminaire	31	0.48
Produit lamellaire	43	0.67
TOTAL	6400	100.00

Tableau 21 - Hav.2-N2 : décompte général de l'industrie lithique.

Analyse technologique de l'industrie lithique

Clément PARIS

Après remontage, la série se compose de onze blocs de silex débités ou testés et quelques nodules de plus petites dimensions. Six blocs ont été véritablement exploités avec une réelle volonté (et possibilité) de poursuivre le débitage pour obtenir les produits souhaités. Les autres blocs ont été abandonnés très tôt lors de leur mise en forme suite à leur fracturation.

L'objectif des tailleurs est l'obtention de produits allongés que l'on pourrait qualifier de petites lames/lamelles. Toutefois, la conduite du débitage a été fortement conditionnée par la mauvaise qualité de la matière première.

La sélection des blocs

L'acquisition des blocs n'est pas conditionnée par des critères particuliers tels que la régularité du bloc, son aptitude à la taille, ou encore la recherche d'un gabarit allongé du bloc de départ. Les blocs utilisés par les préhistoriques sont de dimensions moyennes, souvent comprises entre 10 et 20 cm (Figure 84 à Figure 94). Ils sont de formes assez variées et relativement irrégulières, avec des excroissances et des concavités fréquentes. Il est possible d'affirmer à partir des remontages, que quelques blocs ont pu être testés rapidement sur le lieu d'acquisition avec l'enlèvement d'un ou de deux éclats de grandes dimensions (Figure 84). Toutefois, cette phase de test est peu développée, ce qui explique les nombreux abandons liés à la mauvaise qualité de la matière première lors du débitage sur le site.

Ainsi, l'ensemble des étapes du débitage ont été réalisées sur place, de la mise en forme (éclats corticaux) à l'abandon des nucléus.

Les étapes de la mise en forme

La mise en forme des blocs s'est heurtée de manière systématique aux problèmes de fracturation de la matière première. Le tailleur a dû s'adapter continuellement en réorientant les surfaces de débitage en fonction des nouveaux volumes disponibles (Figure 84, Figure 87 et Figure 89).

Ainsi, la mise en forme des blocs peut-être résumée en deux étapes. La première correspond à l'intention originelle du tailleur avec les proportions initiales des blocs. Elle s'observe grâce aux premiers enlèvements qui ont pour but d'ouvrir un plan de frappe et de préparer la future table d'extraction. Cette dernière est souvent placée de sorte à pouvoir bénéficier de la plus grande longueur du bloc (fréquemment supérieure à 10 cm) et d'une surface relativement régulière nécessitant un minimum de régularisation. La mise en forme se résume souvent à l'enlèvement de grands éclats pour l'ouverture du plan de frappe puis à la création d'une nervure permettant l'initialisation du débitage laminaire. Cette nervure guide est obtenue grâce à des enlèvements allongés corticaux extraits à partir du plan de frappe, ou des éclats transversaux se rapprochant parfois d'une crête sommaire.

C'est lors de cette première étape de mise en forme que les blocs se fracturent en plusieurs morceaux à cause des différentes surfaces géoliffractées. Dès lors, une deuxième phase de mise en forme peut être menée si le tailleur juge qu'un des fragments de bloc a des dimensions suffisantes pour poursuivre le débitage. Dans le cas contraire, les fragments de bloc sont abandonnés. Cette deuxième mise en forme suit des principes identiques à la première : l'objectif est d'implanter une table laminaire sur la plus grande longueur disponible en faisant appel aux convexités les plus favorables. Un cintrage assez marqué semble recherché avec des flancs perpendiculaires à la surface d'exploitation. Si celui-ci n'est pas satisfaisant, un éclat débité à partir du plan de frappe ou du dos du nucléus peut être extrait (Figure 85). Afin de régulariser la convexité longitudinale de la future table, un deuxième plan de frappe peut également être créé. Le reste du bloc n'est pas mis en forme et reste cortical.

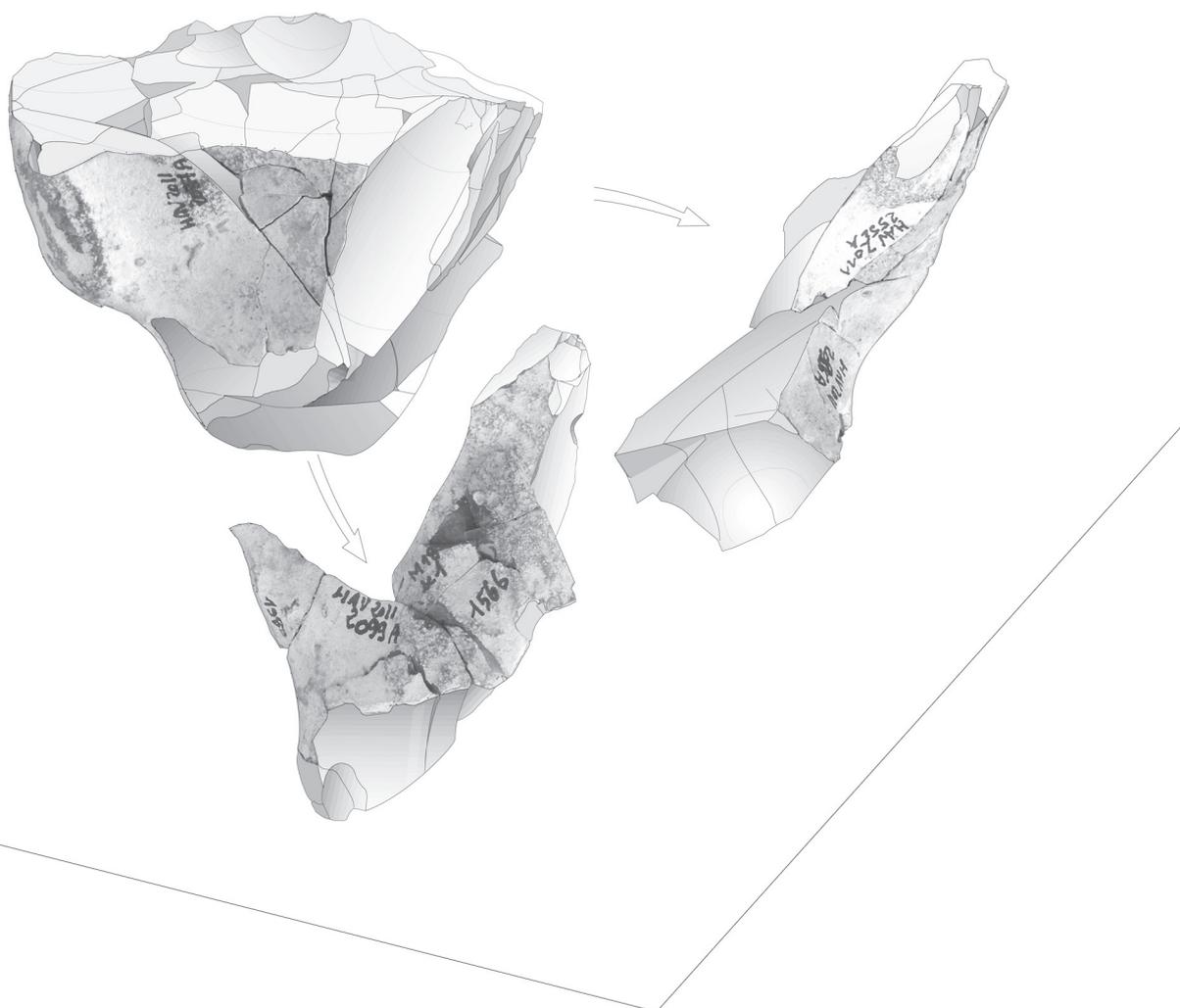
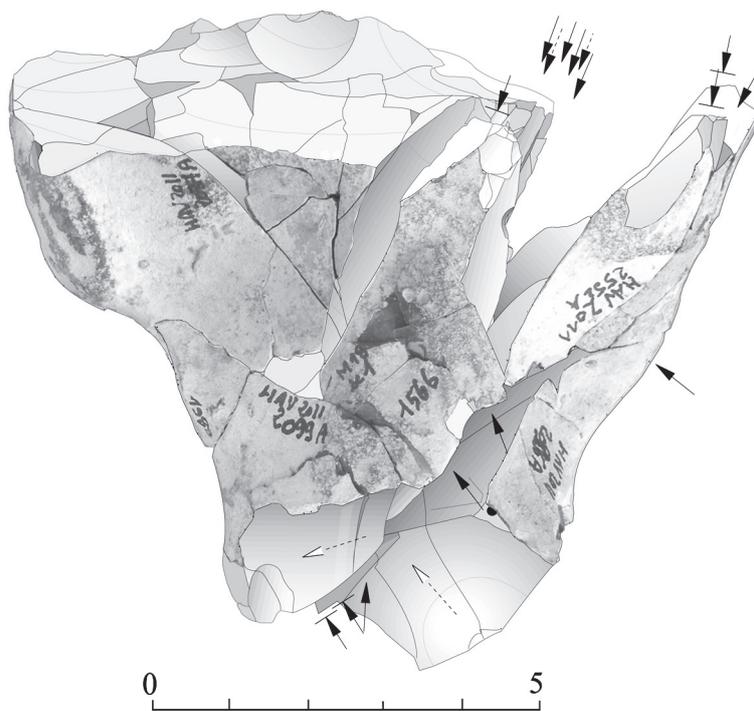


Figure 85 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 20. Illustration de la deuxième et de la troisième séquence de débitage (DAO : J. Airvaux).

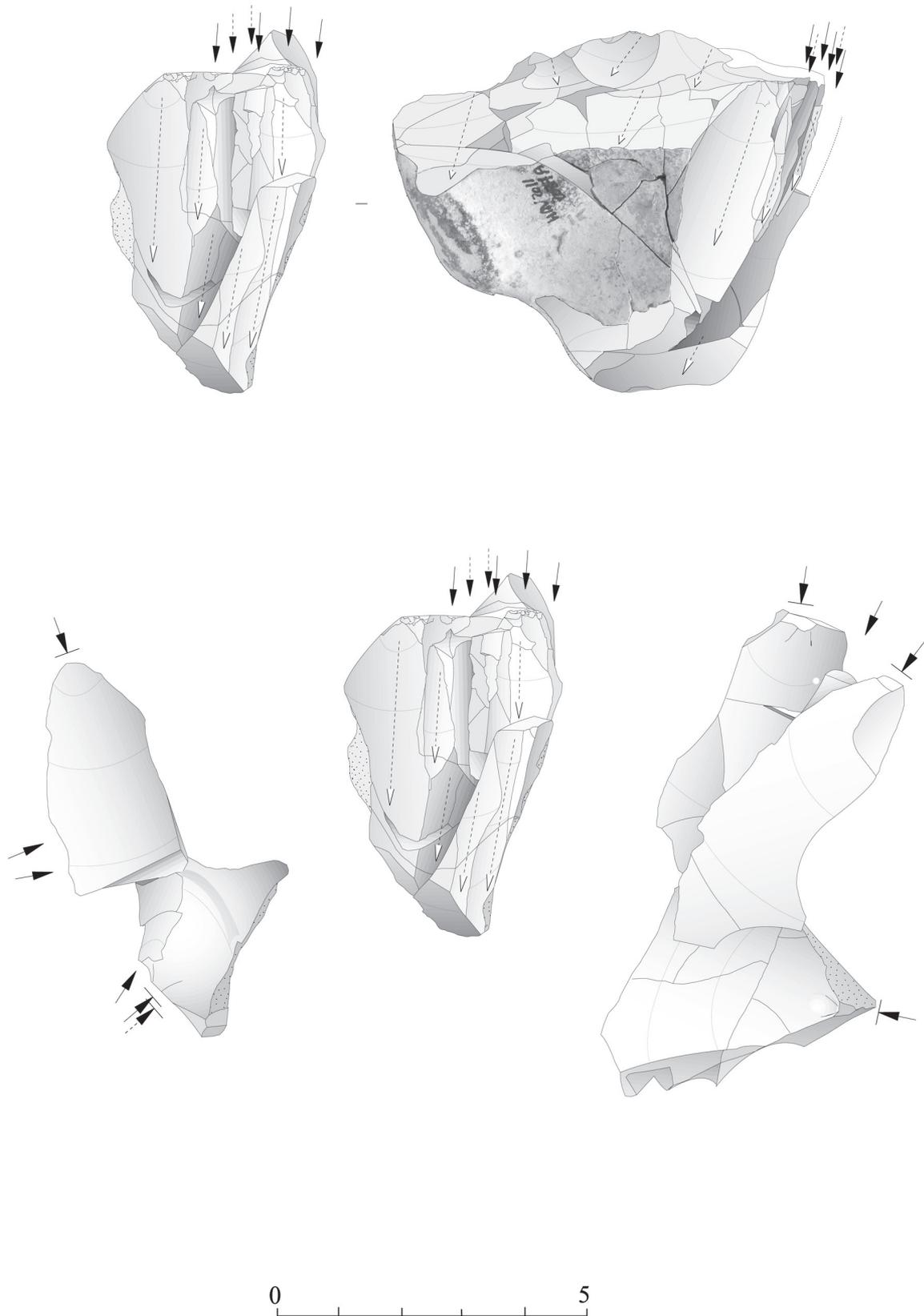


Figure 86 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 27. Illustration de l'ensemble du bloc remonté (DAO : J. Airvaux).

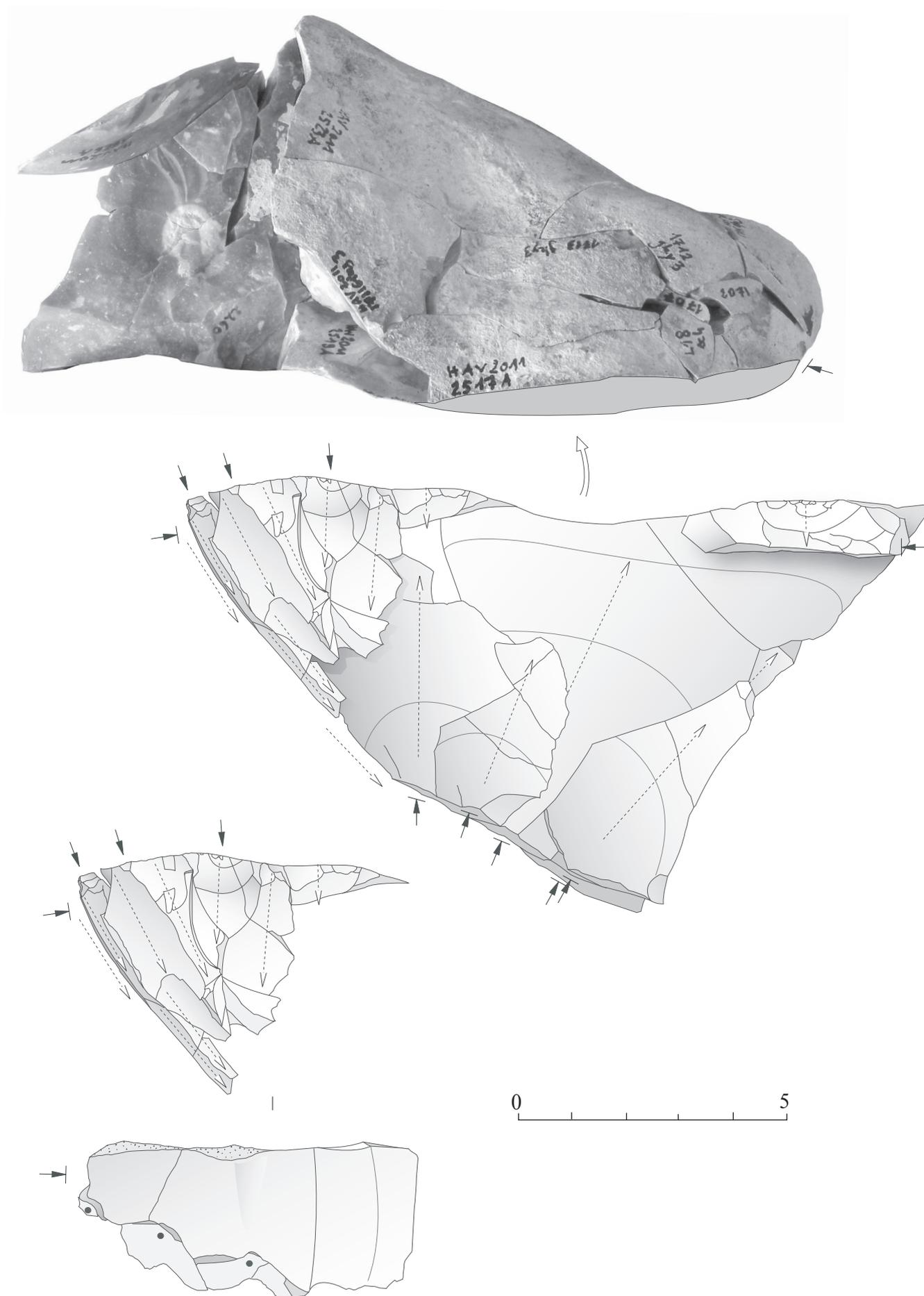


Figure 88 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 29. Illustration des premières séquences de débitage, et illustration de l'entretien des convexités (DAO : J. Airvaux).

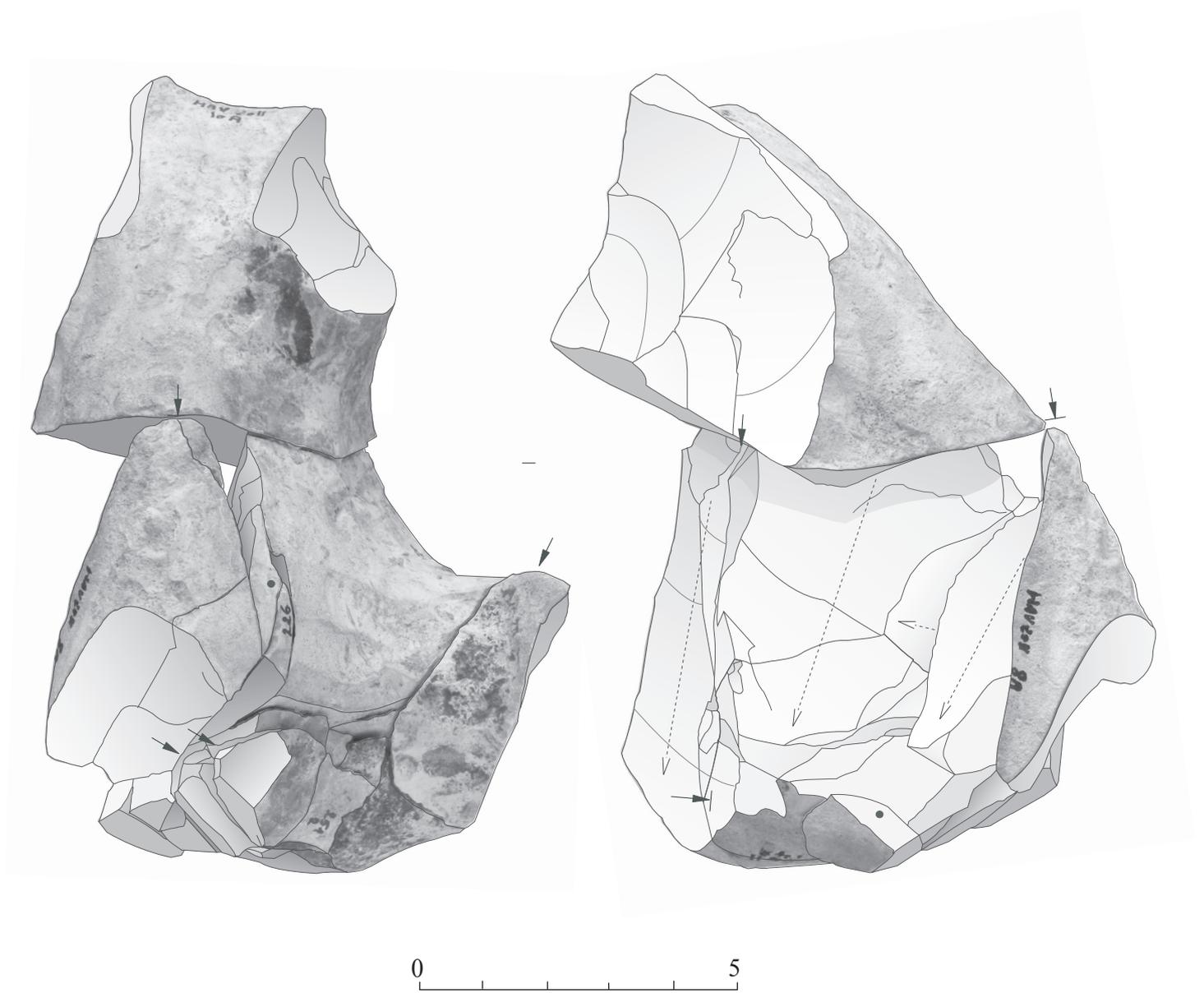


Figure 89 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 26. Illustration de la première phase d'épannelage du bloc (DAO : J. Airvaux).

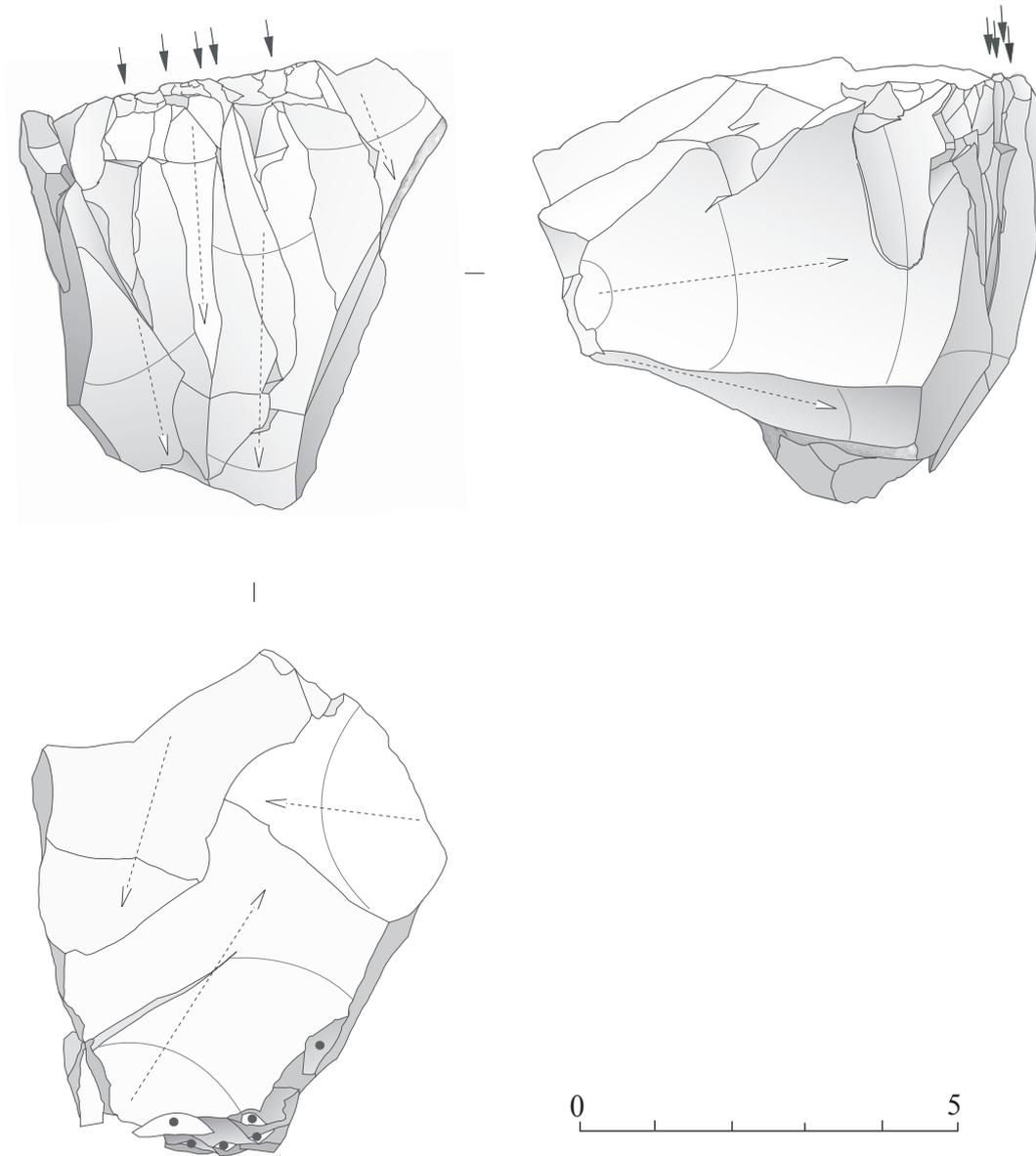


Figure 90 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 26. Illustration de la dernière séquence de débitage avant l'abandon du nucléus (DAO : J. Airvaux).

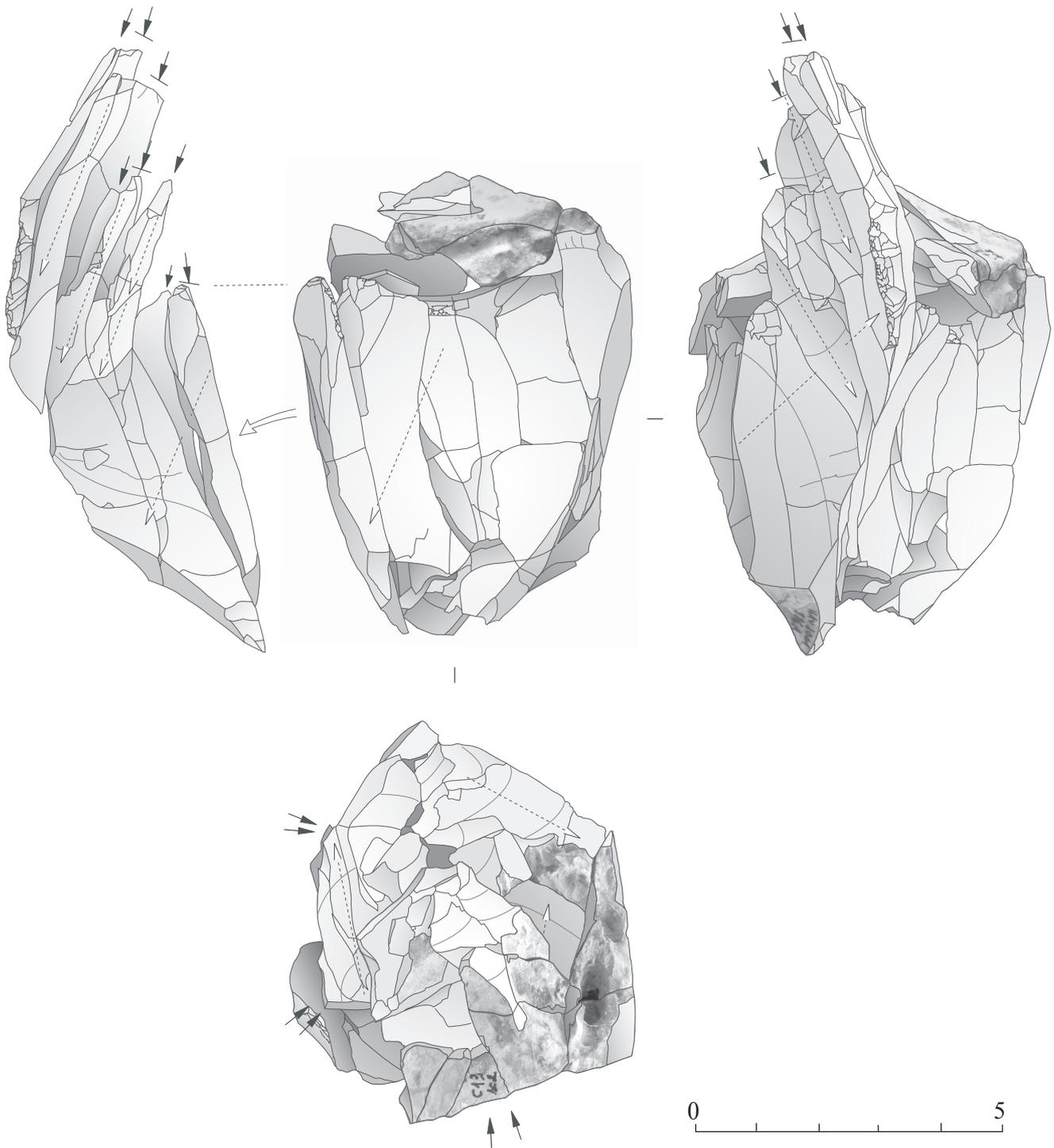


Figure 91 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 13. Illustration de l'entretien des convexités et de la production de supports laminaires (DAO : J. Airvaux).

Le plein débitage

Le plein débitage débute lorsqu'une nervure ou une convexité naturelle le permet. Dans trois cas, une régularisation partielle de la nervure-guide a été nécessaire, créant ainsi une crête à un versant (**Figure 91**).

La production de lames s'effectue à partir d'un plan de frappe principal. Le recul du débitage est frontal et n'affecte que rarement les flancs (**Figure 92** et **Figure 93**).

Avant le détachement des lames, une préparation par abrasion de la corniche est effectuée. Les différents stigmates de percussion plaident pour l'utilisation d'un percuteur de pierre tendre. Des talons fins punctiformes ou filiformes, avec une petite lèvre et un point d'impact souvent visible sont fréquemment observés. D'autres présentent une épaisseur plus importante avec une percussion rentrante. Deux talons sont également pourvus d'un esquille du bulbe, accident évocateur de ce type de percussion (Pélegrin, 2000).

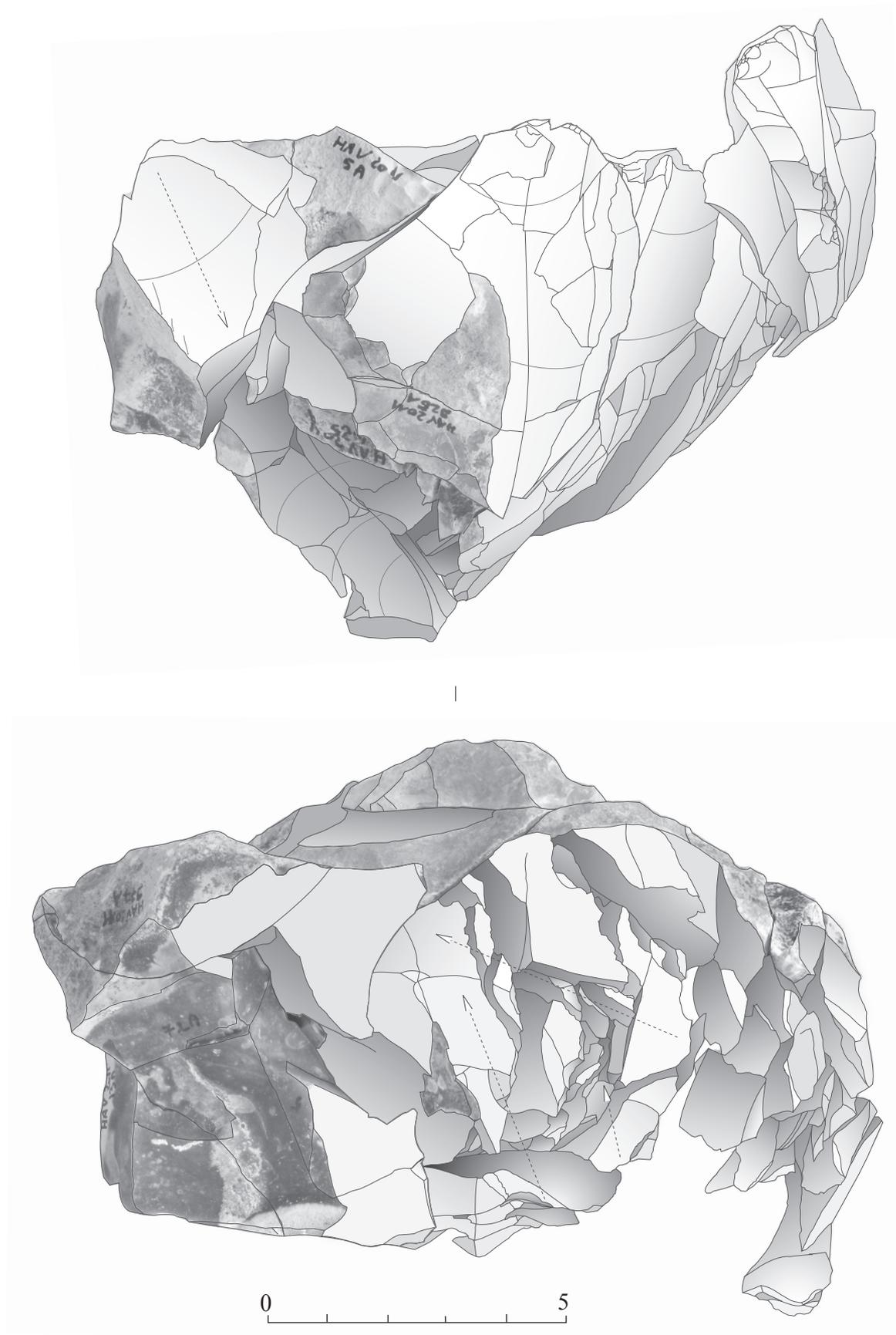


Figure 92 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 27. Illustration de l'ensemble du bloc remonté (DAO : J. Airvaux).

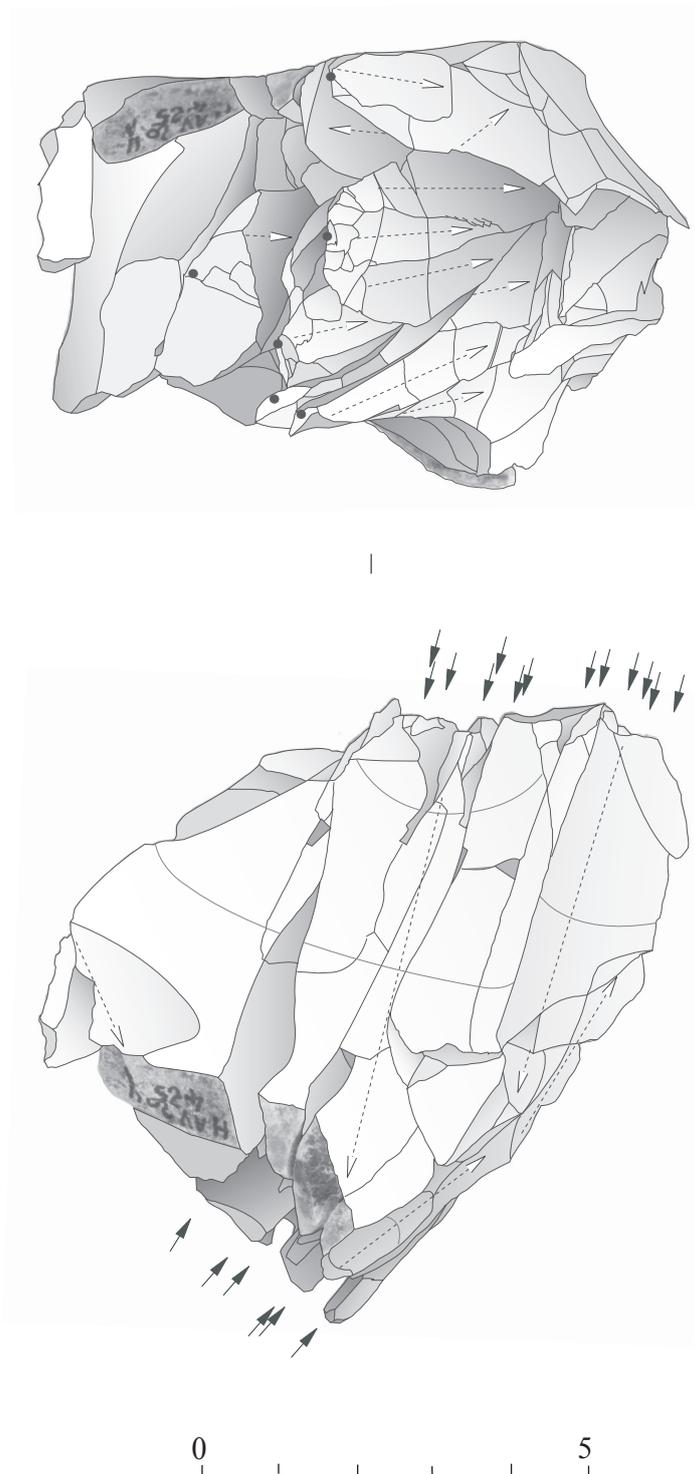


Figure 93 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 27. Illustration de la production de supports laminaires (DAO : J. Airvaux).

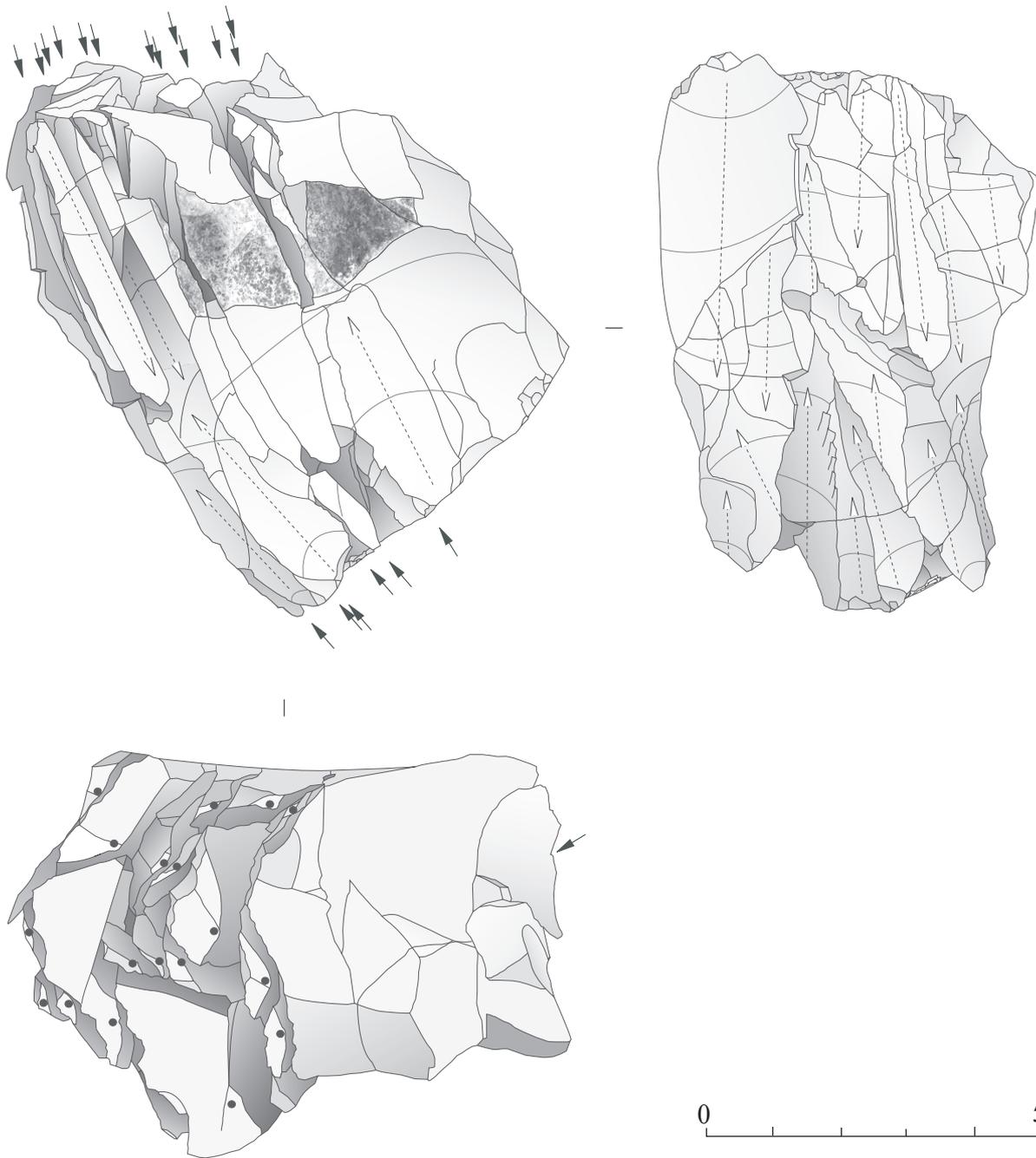


Figure 94 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 27. Illustration de la production de supports laminaires (DAO : J. Airvaux).

Enfin, même s'ils ne présentent pas de traces d'impact, les deux fragments de grès mis au jour dans le locus 1 pourraient être un argument supplémentaire pour l'utilisation de ce type de matériau comme percuteur.

Le plein débitage se heurte très vite à différents problèmes de convexité que les tailleurs ont essayé de résoudre. D'abord, l'angle entre la table laminaire et le plan de frappe est fréquemment corrigé lorsque celui-ci devient trop ouvert, grâce à l'enlèvement de tablette d'avivage souvent partielle. L'angle de bord recherché est idéalement compris entre 75° et 90°.

Le cintrage de la surface d'extraction est effectué par l'enlèvement de lames ou d'éclats laminaires à la jonction de la table et du flanc. Les convexités longitudinales font également l'objet d'une attention constante. En effet, la rectitude de la table laminaire apparaît très tôt dans le débitage. Pour y remédier, deux techniques ont été mises en œuvre.

La plus courante est l'utilisation d'un second plan de frappe qui permet d'intervenir sur la base et le centre de la table laminaire. Cela donne la possibilité au tailleur de redonner une carène satisfaisante et d'intervenir sur un accident comme un réfléchissement. Ce second plan de frappe peut être créé dès la phase de mise en forme (1 cas) ou plus généralement après l'extraction d'une première série d'enlèvements laminaires (**Figure 92, Figure 95, Figure 96**).

Si sa fonction principale est l'entretien de la table d'exploitation, quelques lames ont également pu être extraites de ce second plan de frappe. Le plan de frappe principal reste néanmoins privilégié tout au long du débitage. Une autre technique a été observée dans deux cas. Il s'agit d'enlèvements laminaires outrepassés débités au centre de la table. Leur localisation dans la séquence de débitage permet d'écarter un éventuel accident. Il s'agit donc d'une réelle volonté du tailleur de recréer des convexités longitudinales favorables afin de poursuivre le débitage.

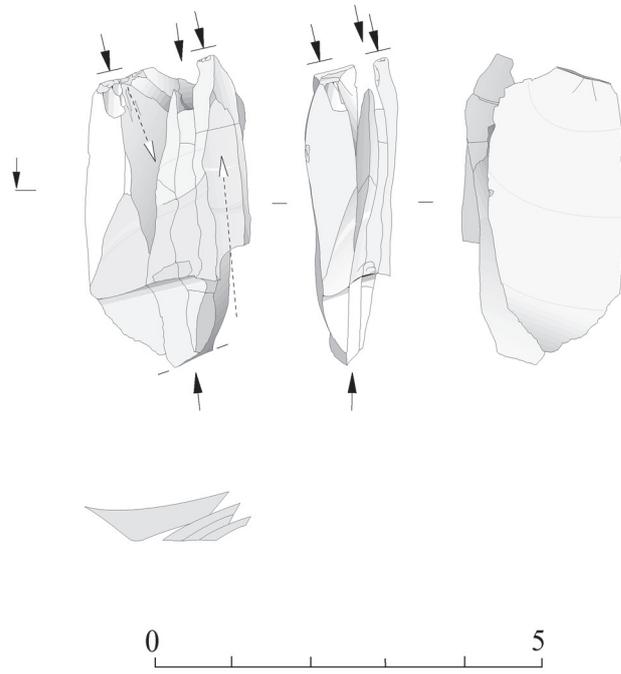


Figure 95 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 31. Illustration de la production de supports lamellaires (DAO : J. Airvaux).

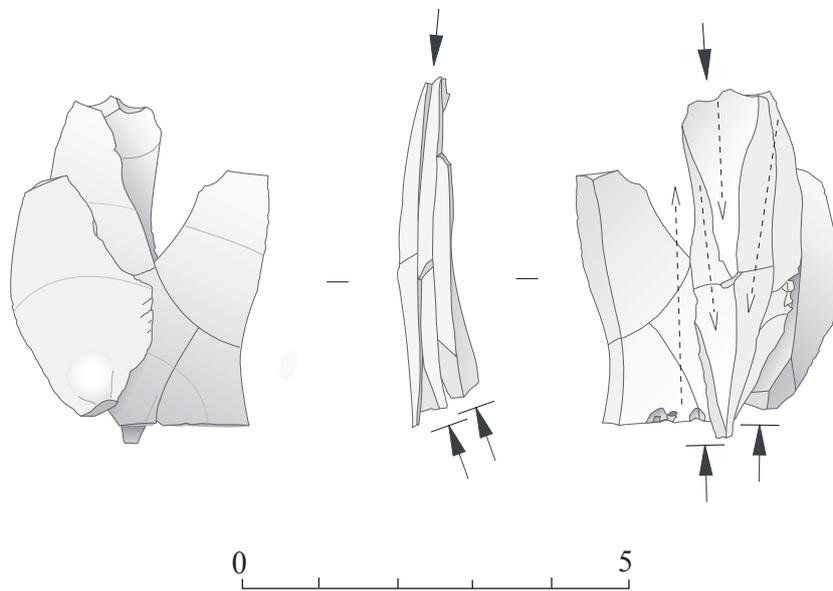


Figure 96 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Remontage 41 (DAO : J. Airvaux).

L'abandon des nucléus

Sur les onze blocs rapportés sur le site, la moitié sont abandonnés dès les premiers enlèvements à cause de la fracturation intense du bloc. Un autre a été abandonné car la mise en place de convexités pour débiter le débitage semblait peu rentable. Pour les autres, les causes d'abandon des blocs ayant produit des lames sont souvent liées à des problèmes de convexités qui engendrent surtout des réfléchissements. Sur les six nucléus exploités, la taille de la table d'extraction lors de l'abandon avoisine 50 mm (entre 44 et 58 mm) pour une largeur qui oscille entre 30 et 39 mm. Même si l'effectif est réduit, cette longueur de 40-50 mm semble être un seuil de longueur minimal recherché. En effet, les accidents de taille présents sur les tables auraient pu dans certains cas être régularisés par une correction des convexités.

Les produits obtenus

Les supports laminaires produits sont assez peu standardisés, tant en termes de dimensions que dans le profil et la régularité. Après l'étude des remontages, 58 produits entiers ou fragmentés ont été considérés comme éléments recherchés et ont fait l'objet d'une étude morphométrique. Il s'agit de supports allongés, désignés comme lames, mais dont les définitions typologique et dimensionnelle englobent des lames de petites dimensions (longueur et largeur minimales traditionnellement retenues : 40 mm de long pour 10 mm de large), des lamelles (largeur inférieures à 10 mm) ou des éclats laminaires (largeur plus importante). Seules trois lames sont entières, mais les nombreux raccords ont permis de remonter entièrement 41 autres lames permettant d'avoir un échantillon assez représentatif pour la longueur. Comme pour les blocs, cette intense fracturation est liée à la mauvaise qualité de la matière première et à la gélifraction post-dépositionnelle, mais peut résulter également d'accidents au débitage ou éventuellement de piétinement.

Les longueurs des produits oscillent entre 10 et 80 mm, avec une majorité de produits compris entre 30 et 60 mm de long (Figure 97 - a). Le plus grand produit, une lame outrepassée, fait 80 mm de long. La largeur s'échelonne de 6 mm à plus de 20 mm de large sans qu'aucun pic ne se distingue réellement (Figure 97 - b). Le constat est identique avec les épaisseurs qui varient de 1 à 10 mm avec plus de la moitié des produits compris entre 2 et 4 mm (Figure 97 - c).

D'un point de vue morphologique, seul un tiers des lames est régulier (nervures et bords parallèles), le reste des supports n'ayant que les nervures ou les bords parallèles. Enfin, en majorité, le profil des lames est légèrement courbe.

Les dimensions des blocs et les différents remontages montrent donc que la production de supports laminaires de dimensions modestes, qualifiés de "petites lames/lamelles", est volontaire. La recherche de ce type de support est manifeste : choix de fragments de blocs permettant d'obtenir les dimensions souhaitées, abandon des nucléus lorsque la longueur devient trop petite (40 mm env.).

Les deux remontages les plus productifs (12 et 11 lames extraites) montrent également que la longueur des produits recherchés oscille dans cette catégorie de dimensions (Figure 97 - d) tout au long du débitage.

Toutefois, lors de l'examen de la série, un autre type de produit s'est distingué et pose la question d'une éventuelle seconde production. Il s'agit d'une dizaine de lamelles de plus petites dimensions, comprises entre 10 et 20 mm de long et quelques millimètres de large. Les différents remontages et négatifs d'enlèvements montrent que ces produits de petites dimensions s'intercalent dans la production laminaire et sont débités au profit d'une nervure guide. Ils ne proviennent donc pas d'une production autonome. S'agit-il pour autant d'une production intentionnelle ? Un argument permet d'en douter. En effet, de nombreux blocs gélifractés de petites dimensions auraient pu fournir ce type de support alors qu'ils ont été laissés de côté au bénéfice de blocs plus grands permettant l'obtention de lames supérieures à 40 mm. Tout comme les lames, les lamelles n'ont pas été retouchées et leur utilisation brute pour de la boucherie par exemple semble difficile à concevoir en raison de leurs faibles dimensions. Une possible armature mise en avant par l'étude tracéologique (E. Claud, ce volume) pourrait correspondre à ce type de support. Toutefois, nous restons prudents sur son interprétation en raison de sa position stratigraphique dans le gley et de la faible intensité des retouches. Ainsi, sans autre élément, il est difficile de trancher entre une possible production intercalée ou le résultat d'un geste technique entrant dans la conduite du débitage (abrasion de la corniche ou régularisation de la partie proximale de la table par exemple).

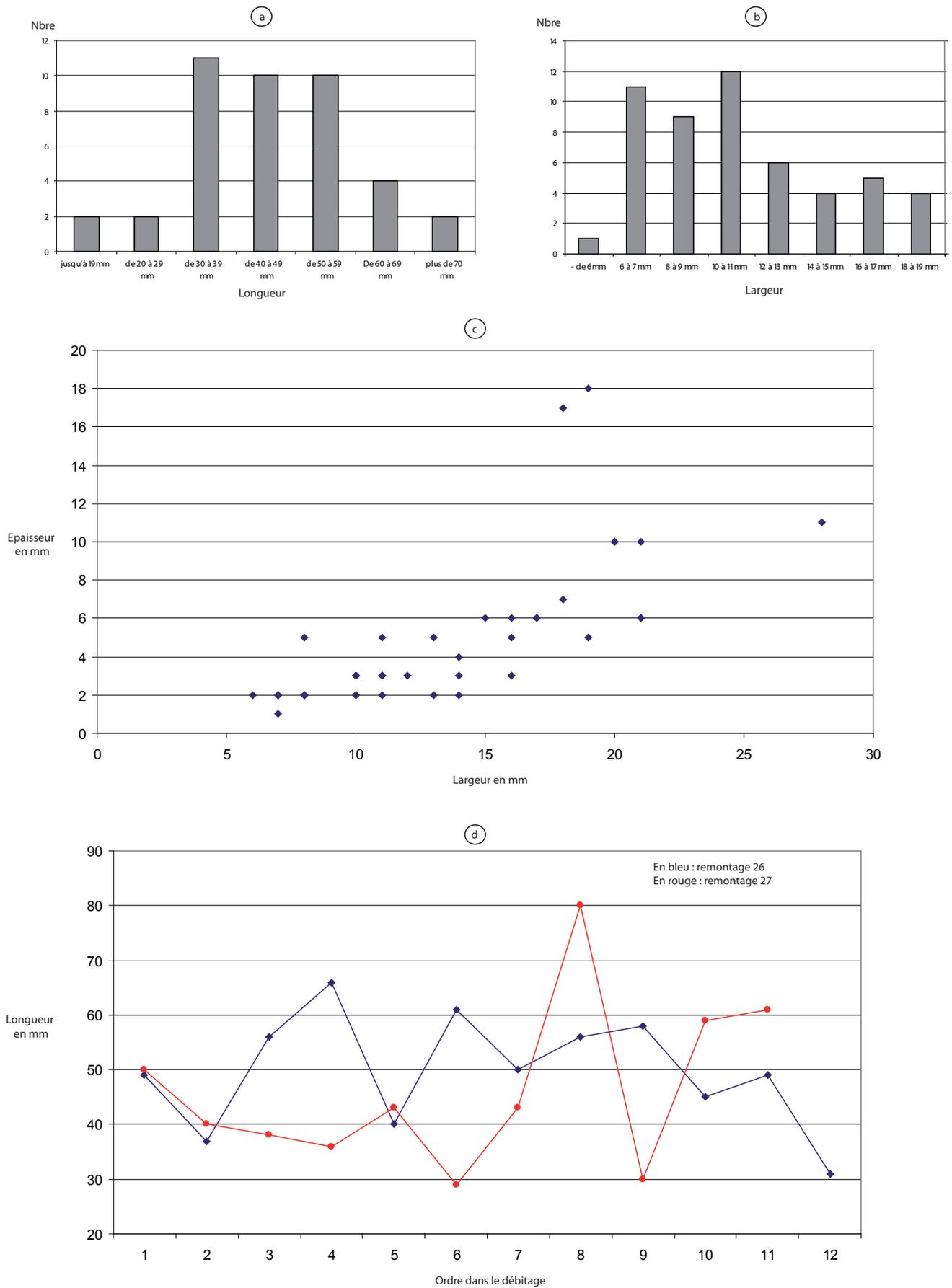


Figure 97 - a : histogramme des classes de longueurs des lames entières ; b : histogramme des classes de largeurs de l'ensemble des lames ; c : module largeurs/épaisseurs de l'ensemble des lames ; d : longueurs des produits laminaires dans l'ordre de leur extraction pour les remontages 26 (en bleu) et 27 (en rouge).

La question de l'emport de pièces

Les bonnes conditions taphonomiques et les remontages exhaustifs permettent de vérifier l'éventuel emport d'une partie du matériel en dehors de la zone fouillée. En effet, certaines pièces sont absentes dans les remontages. Certes, dans la plupart des cas, ces vides correspondent à une ou deux pièces de différentes natures (lames, éclats, etc) et ne semblent pas liés à un emport, mais plutôt à des pièces non remontées.

Néanmoins, deux exceptions méritent d'être signalées. La première est l'absence d'une série de produits laminaires sur le remontage 27 (**Figure 92**). Ils sont localisés sur le flan gauche du nucléus et sont issus des premières phases du plein débitage. L'absence d'une importante phase de cette séquence de débitage pourrait s'expliquer par un emport des quelques pièces en dehors de la zone fouillée. La seconde exception est plus probante. Il s'agit de l'absence du nucléus pour le remontage 29 (**Figure 88**). Cette absence est d'autant plus curieuse qu'il s'agit d'une pièce volumineuse, plus «facilement» repérable et raccordable au sein des fragments géolifracés non remontés, à l'inverse des produits laminaires. L'hypothèse d'un emport du nucléus en dehors de la zone fouillée est donc ici probable. Avant ce déplacement, le nucléus a été mis en forme et les premières lames ont été débitées sur place.

Synthèse de l'étude technologique

L'objectif des tailleurs d'Havrincourt est l'obtention de produits laminaires. Néanmoins, la mauvaise qualité de la matière première sélectionnée dans l'environnement proche du site a fortement conditionné la conduite du débitage et la morphométrie des supports en réduisant notamment les possibilités dimensionnelles. Les lames produites sont donc de dimensions modestes et peu régulières alors que l'intention première des tailleurs semblait beaucoup plus ambitieuse avec des choix de modules de blocs supérieurs à 10 cm. Un seuil dimensionnel minimum de 40 mm semble se dégager. Le débitage est relativement simple, unipolaire, et mené à l'aide d'un percuteur minéral tendre.

Si la matière première a joué un rôle majeur dans la conduite du débitage, la simplicité de celui-ci et l'apparent manque de soin relatif peuvent aussi s'expliquer par l'objectif fonctionnel des produits laminaires. En effet, aucun des produits n'a été retouché et les remontages sont tous de courte distance. Si les produits ont été utilisés, ils étaient bruts et employés dans l'environnement proche du lieu de taille.

Les données tracéologiques

Émilie CLAUD

Soulignons en préambule que la totalité de l'industrie lithique, y compris issue du tri des refus de tamis (plus de 6000 pièces) a été examinée à la loupe binoculaire afin d'évaluer la qualité de conservation et de rechercher d'éventuelles traces d'utilisation. Malgré une conservation satisfaisante de l'industrie, seules huit pièces se sont avérées porter des traces liées de manière possible ou certaine à leur utilisation. Elles proviennent des loci 1, 2 et 3 et l'une d'entre elles est hors locus. Suite à des observations plus poussées à l'aide d'une loupe binoculaire plus puissante et d'un microscope métallographique, il s'avère qu'une seule pièce, voire deux, portent des traces d'utilisation.

La première pièce est un fragment mésial de lame (S2420) présentant des esquillements caractéristiques d'une découpe de matière tendre à mi-dure (Figure 98 - a et b). Les esquillements, de petite taille, sont discontinus, bifaciaux, obliques, semi-circulaires, triangulaires et trapézoïdaux. L'initiation est en flexion ou en cône et ils se terminent en escalier pour la plupart. Aucun micro-poli d'utilisation n'a pu être identifié de manière claire, ce qui s'explique probablement par la présence d'une patine brillante microscopique hélas assez développée sur cette pièce. Néanmoins les esquillements étant similaires à ceux produits sur des couteaux de boucherie expérimentaux il est possible de proposer l'utilisation de cette pièce dans le cadre de la boucherie. La seconde est un fragment mésial de lamelle retrouvée dans le locus 2. Cette lamelle présente sur son bord droit de petits enlèvements continus unifaciaux directs superposés et perpendiculaires au fil pouvant être interprétés comme un bordage ou une retouche marginale et peu élaborée de ce bord (Figure 98 - e). Ce type d'enlèvements n'est pas présent sur le reste de l'industrie, ce qui nous a amené à le considérer comme une modification anthropique.

La fracture proximale est une fracture transverse se terminant en escalier et recoupant la retouche (Figure 98 - d), celle-ci est donc diagnostique d'un impact d'après les critères que nous avons retenus (cf. **présentation et méthodes d'étude**, p. 17). La partie distale montre une fracture burinante se développant sur le bord droit et recoupant clairement la retouche (Figure 98 - c). Celle-ci est suivie par une fracture s'initiant depuis le bord gauche et se terminant en escalier au niveau du bord droit, qui a pu, d'après sa direction, se former de manière simultanée à la fracture burinante. Encore une fois, d'après les critères de Sano (Sano, 2009), cette fracture peut être considérée comme diagnostique d'un impact. Néanmoins, cette lamelle a été retrouvée dans le gley, sédiment compact qui est responsable du développement de fractures sur les pièces en silex, en lien avec l'alternance des cycles gel-dégel.

À notre connaissance il n'existe pas d'expérimentation effectuée sur ce type de sol en contexte périglaciaire (qu'il soit naturel ou reproduit en laboratoire), qui permettrait de documenter les altérations qu'il est susceptible de provoquer. En effet, si un grand nombre d'expérimentations a porté sur l'influence du piétinement humain ou animal sur la conservation des industries lithiques et notamment sur les types de fractures ou d'esquillements obtenus (Tringham *et al.*, 1974 ; Shea & Klenck, 1993 ; Mc Brearty *et al.*, 1998 ; Sano, 2009 ; Thiébaud *et al.*, 2010 ; Pargeter, 2011), rares sont celles qui se sont intéressées aux effets des conditions périglaciaires sur la conservation du matériel lithique, les sédiments utilisés n'étant, de plus, pas des gleys. La première a été réalisée dans le cadre du programme « Transit » (« Transfert de référentiels actuels de l'étage nival aux sites paléolithiques ») : H. Plisson (*in* Texier *et al.*, 1999) a déposé en surface une douzaine d'outils en silex dans la partie aval d'une coulée de solifluxion à matrice limoneuse faiblement carbonatée située sur le site expérimental périglaciaire de la Mortice, dans les Hautes-Alpes, mais ces pièces, exposées pendant quatre ans, n'ont montré aucune modification post-dépositionnelle. Un autre projet d'expérimentation *in vivo* a été mis en œuvre quelques années après dans les Pyrénées (parc d'Ordesa y Monte Perdido) dans le cadre du projet « Études taphonomiques en contexte périglaciaire actuel » (Bertran *et al.*, 2009) au sein de l'ACR « Paléolithique moyen en Aquitaine septentrionale » coordonnée par J.-P. Texier. Les silex expérimentaux déposés sur une coulée de solifluxion, dans le sédiment local carbonaté, n'ont, au bout de deux ans d'exposition, pas non plus montré de modifications (Claud & Bertran, 2010). Cette expérimentation est encore en cours puisqu'une quinzaine d'éclats sont encore sur le site, depuis 2005. En parallèle, des éclats en silex ont été exposés sur le même versant, mais dans un sédiment loessique apporté sur place pour l'occasion par L. Vallin et B. Masson. Ces derniers, avec d'autres collègues du nord de la France et de Belgique, ont également réalisé des expérimentations de gel-dégel en laboratoire dans des loess, mais aucune fracture n'a été détectée sur les pièces expérimentales (Vallin *et al.*, 2013). Malgré l'absence de fracture sur les pièces issues de ces différentes expérimentations, en l'absence d'études spécifiques sur le gley, il est difficile d'être absolument certain que les fractures portées par la lamelle en question sont liées à un impact et ne peuvent pas résulter d'altérations naturelles. Néanmoins, un autre argument pourrait être avancé en faveur de l'utilisation de cette lamelle comme armature. En effet, sur le bord droit, le dos présente un état de surface microscopique peu brillant, en face supérieure comme en face inférieure (Figure 98 - f). Au contraire, le bord gauche, brut, porte de nombreux esquillements obliques ainsi qu'un micro-poli de coalescence douce grenue très brillant qui souligne le tranchant et le fil de manière discontinue, orienté parallèlement au bord (Figure 98 - a et b).



Figure 98 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Lamelle retouchée (e) présentant des fractures (c et d) et un état de conservation différentiel entre le bord gauche et le bord droit (a, b et f) pouvant résulter d’une utilisation comme armature de projectile (cliché et DAO : E. Claud).

Cet état de surface et de bord différentiel entre le bord gauche et le bord droit pourrait s’expliquer par un emmanchement latéral de la lamelle, le dos étant fixé dans la hampe et le bord gauche étant en contact avec les proies, un éventuel carquois, etc. En effet, une telle dissymétrie entre les deux bords peut difficilement s’expliquer par une altération naturelle, qui toucherait tous les bords de manière aléatoire. Nous n’avons hélas détecté aucune micro-trace linéaire d’impact (MLIT : *Microscopic linear impact trace*, Odell, 1978 ; Moss, 1983), mais ces traces, diagnostiques, ne se produisent que rarement sur les armatures.

Ainsi, malgré l’absence d’étude portant sur les altérations post-dépositionnelles induites par les gleys, notamment en contexte périglaciaire, il y a des présomptions en faveur de l’utilisation de cette lamelle à retouche marginale comme armature de chasse.

Trois pièces fragmentées portent des esquillements dont l’origine est très douteuse. Les esquillements, unifaciaux, orientés perpendiculairement au bord, continus ou superposés, résultent d’un contact transversal avec une matière mi-dure ou dure, mais l’irrégularité du fil et/ou le faible nombre d’esquillements les distinguent d’esquillements liés à l’utilisation. De plus, aucun poli d’utilisation n’a été détecté sur les bords esquillés alors que la patine brillante est très peu intense voire absente sur ces pièces. Il est ainsi fort probable que les esquillements soient naturels. Enfin, deux fragments (de lame et d’éclat ?) présentent des traces qui pourraient sans certitude être liées à la découpe de matières tendres à mi-dures (Figure 99 - c à f).

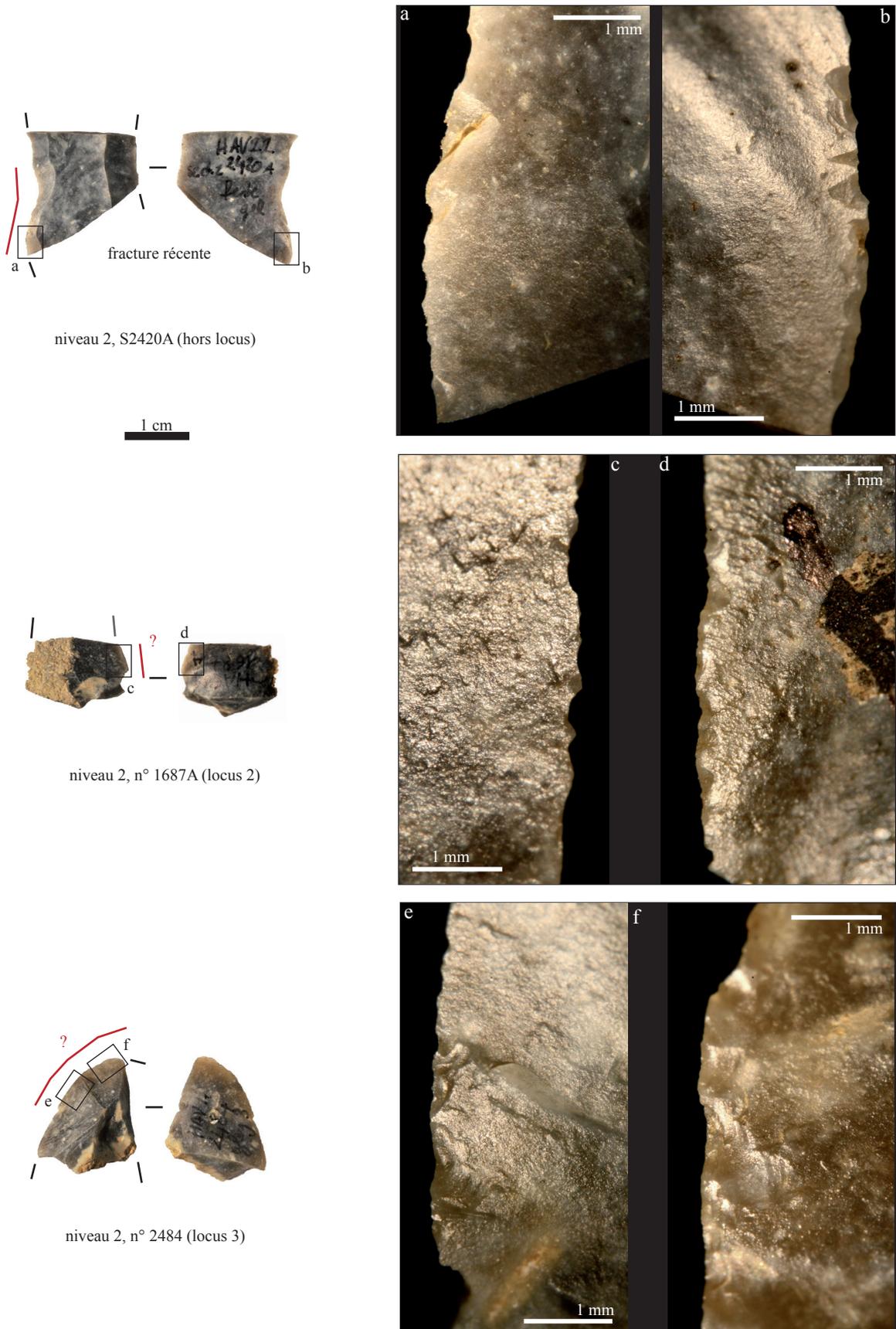


Figure 99 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Fragment de lame portant des esquillements d'utilisation liées à la coupe d'une matière tendre à mi-dure, très probablement dans le cadre de la boucherie (haut) ; et autres fragments de pièces portant des esquillements pouvant également résulter d'un tel fonctionnement, avec moins de certitude (cliché et DAO : E. Claud).

Il s'agit d'esquilles comparables à ceux observés sur le fragment S2420, mais ces derniers sont moins caractéristiques de par leur distribution (une face surtout), leur morphologie (absence de triangulaires) ou leur terminaison (rarement en escalier). De plus, la portion de tranchant concernée est vraiment courte en raison de la fragmentation de la pièce, ce qui ne facilite pas l'interprétation des stigmates.

Cette étude met en évidence un très petit nombre de pièces portant des traces d'utilisation : deux, et peut-être deux supplémentaires, sur un total de plusieurs milliers de pièces analysées. Etant donné l'état de conservation macroscopique propice à ce genre d'approche, il nous semble que cette faible fréquence de traces d'utilisation ne résulte pas d'un biais de conservation et peut donc être retenue comme un fait archéologique lié au type d'occupation du site.

Ainsi, hormis l'activité de taille, peu d'activités susceptibles de laisser des traces sur l'industrie lithique auraient ainsi été effectuées *in situ*. Le fragment de lame utilisé dans le cadre de la boucherie pourrait correspondre au déroulement d'une activité de boucherie ponctuelle ou plus importante, mais principalement menée avec des outils conservés par les hommes préhistoriques et non abandonnés sur le site. La lamelle retouchée fracturée pourrait quant à elle avoir été rapportée au sein des fragments de carcasses exploitées sur le site. Ces données fonctionnelles vont donc plutôt dans le sens d'une occupation brève du site, notamment dans le but de tenter de produire des supports en silex, avec en parallèle la conduite d'une activité de boucherie *a priori* peu intense. Les pièces portant des traces d'utilisation claires ou douteuses proviennent notamment du locus 2 (la lamelle retouchée, un fragment peut-être utilisé pour la boucherie), au sein duquel les restes de faune présentant des traces anthropiques ont été retrouvés, ce qui est cohérent avec nos interprétations fonctionnelles et argumenterait en faveur de la présence d'une zone d'activité dédiée à l'exploitation de portions de carcasses.

Espèces animales présentes, traitement des restes et esquisses paléthnographiques

Patrick AUGUSTE

Le niveau Hav.2-N2 est le plus riche d'Havrincourt en termes de faune mammalienne, avec 238 restes découverts correspondants à cinq espèces (cf. **Tableau 10**, p. 86). L'association faunique comprend par ordre d'importance décroissante le cheval, le renne, le bison des steppes, le rhinocéros laineux et un petit cheval. L'intérêt très particulier de ce niveau est d'avoir livré cette faune en association avec une industrie du Paléolithique supérieur, découverte comparable à celle réalisée à Renancourt (Paris *et al.*, 2013). La grande majorité des restes provient du niveau archéologique Hav.2-N2 représentant 238 restes au total (incluant plusieurs loci identifiés lors des fouilles). Ces 238 éléments sont *a priori* contemporains voire directement tributaires de l'occupation humaine.

Le cheval est l'espèce dominante à Havrincourt. Il est représenté dans le niveau Hav.2 - N2 par 21 restes dentaires et osseux. L'animal présente au niveau dentaire les caractéristiques caballines et peut être rapporté à une des formes connues durant le Pléistocène supérieur (**Figure 100**). Les éléments dentaires du cheval d'Havrincourt, en particulier les dents supérieures, ont permis de les comparer avec ceux d'autres chevaux du Pléistocène supérieur, mais malheureusement, la seule dent supérieure intacte et mesurable ne peut pas être attribuée de manière certaine au niveau Hav.2-N2 (**Figure 101**, **Tableau 22**).

Ces dents apparaissent ainsi proches de *E. germanicus* de Combe Grenal et divergent des *E. gallicus* anciens ou plus récents. C'est en particulier la faiblesse de l'indice protoconique qui amène à ce constat.

Les vestiges osseux post crâniens témoignent d'un animal peu massif, mais comparable à ce qui s'observe durant le Pléistocène supérieur (**Figure 102** et **Figure 103**).

Il est toutefois apparu au cours de l'analyse du matériel caballin de ce niveau que trois pièces (deux bien localisées stratigraphiquement et une plus difficile à positionner) se distinguaient par rapport aux autres du point de vue de leur massivité. Ces pièces, un talus et deux fragments de métacarpiens sont en effet sensiblement plus petites, mais elles n'atteignent pas non plus la gracilité caractéristique du petit équidé non caballin *Equus hydruntinus*. Il est délicat de vouloir attribuer ces éléments à une espèce différente de celle présente par ailleurs. Un phénomène de dimorphisme sexuel particulièrement bien marqué et/ou des différences de croissance osseuse liées à l'âge pouvant potentiellement être avancés. Nous avons préféré garder identifié ce taxon sous la dénomination de « petite forme ».

Deux talus d'équidé ont été ainsi comparés pour le niveau Hav.2 - N2, rapportés par leur taille l'un à la « petite forme » l'autre au cheval commun (**Figure 102**). Les dimensions de ces deux pièces s'avèrent en fait assez proches et les deux os apparaissent plus graciles que pour d'autres chevaux (**Tableau 23**).



Figure 100 - Havrincourt, secteur 2 – Prémolaire ou molaire inférieure droite de cheval (2409, Hav.2 - N2, rampe, loc 5). A gauche vue occlusale, à droite vue linguale. Échelle : 1 cm (clichés P. Auguste).



Figure 101 - Havrincourt, secteur 2 : Troisième ou quatrième prémolaire supérieure droite de cheval (hors niveaux archéologiques), en haut, vue linguale, en bas, vue occlusale. Échelle : 1 cm (cliché P. Auguste).

Cheval / P3-4 sup	Loc	L p oc	l oc	LP	IP oc	IP P
Havrincourt, 1529	29,4	12,3	28,2	28,8	41,84	42,71
<i>Equus germanicus</i>	73; 30,28	72; 13,79	67; 28,33	42; 28,94	71; 45,74	40; 45,01
Combe Grenal (1)	27,0-33,5	11,0-18,0	26,0-31,0	26,0-32,0	36,10-62,10	33,3-62,0
<i>E. gallicus</i> Camiac (1)	22; 28,80 27,0-30,3	22; 13,08 11,5-15,0	22; 27,87 26,0-30,0	19; 27,89 26,5-29,0	22; 45,48 40,26-55,26	19; 45,93 38,62-55,15
<i>E. gallicus</i> Jaurens (2)				36; 27,27 24,9-29,4		36; 45,5 35,5-56,4
<i>E. gallicus</i> Solutré (3)	20; 28,6 26,5-31,0	20; 13,54 12,0-15,7	19; 27,4 23,2-30,0	9; 27,26 26,2-28,6	20; 47,42 40,65-56,07	9; 50,48; 46,10-58,40

Tableau 22 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Comparaison des mesures de la prémolaire supérieure du cheval d'Havrincourt avec celles de chevaux du Pléistocène supérieur. Loc = longueur au niveau occlusal ; L p oc = longueur du protocône au niveau occlusal ; l oc = largeur au niveau occlusal ; IP oc = indice protoconique occlusal ; IP P = indice protoconique au point P. (1) : Guadelli (1987) ; (2) : Mourer-Chauviré (1980) ; (3) : Guadelli (1991).



Figure 102 - Havrincourt, secteur 2 – Radius droit de cheval (29, Hav.2-N2). En haut à gauche, vue palmaire, à droite vue dorsale. Échelle : 5 cm. En bas, vue proximale. Échelle : 1 cm (clichés P. Auguste).



Figure 103 - Havrincourt, secteur 2 – Phalange proximale de cheval (1546, Hav.2 - N2, loc 2). Vue dorsale. Échelle : 5 cm (cliché P. Auguste).



Figure 104 - Havrincourt, secteur 2 – Talus gauches de cheval, « petite forme » à gauche (1751, Hav.2 - N2), « grande forme » à droite (1545, Hav.2 - N2, loc 2). Vues proximales. Échelle : 5 cm (cliché P. Auguste).

Cheval / Talus	L max	Lmax cd md	l tro	DT max	DT art dist	DDPmax méd	DT dist tro
Havrincourt, 1751, A			27,7				40,2
Havrincourt, 1545, A	60,4	60,8	29,5	57,7	48,8	49,1	40,2
<i>Equus germanicus</i>	34 ; 62,33	34 ; 65,01		34 ; 57,7			34 ; 46,7
Pair-non-Pair (1)	57,0-68,5	59,0-69,5		52,0-62,0			43,0-51,0
<i>E. gallicus</i>	32 ; 60,88	31 ; 63,15		29 ; 57,77			31 ; 44,39
Jaurens (2)	56,5-65,3	58,0-67,7		53,6-62,8			41,0-48,0
<i>E. gallicus</i>	49 ; 60,53	47 ; 61,61	49 ;	44 ;	44 ; 55,30	38 ; 53,66	48 ; 44,99
Solutré (3)	56,5-66,0	55,0-67,5	32,07	64,93	50,5-58,3	47,0-59,0	41,0-49,0
			29,0-38,4	59,0-72,0			

Tableau 23 - Comparaison des mesures des talus du cheval d'Havrincourt avec celles de chevaux du Pléistocène supérieur. L max = longueur maximum ; Lmax cd md = longueur maximum du condyle médian ; l tro = largeur de la trochlée ; DT max = diamètre transverse maximum ; DDP max méd = diamètre dorso plantaire maximum médian ; DT dist tro = diamètre transverse distal de la trochlée. (1) : Prat, 1968 ; (2) : Mourer Chauviré, 1980 ; (3) : Guadelli, 1991.

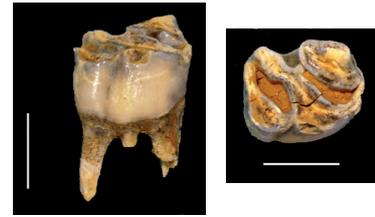


Figure 105 - Havrincourt, secteur 2 : Quatrième prémolaire inférieure droite de renne (hors niveau archéologique). A gauche vue vestibulaire, à droite vue occlusale. Échelle : 1 cm (clichés P. Auguste).

Renne / P4 inf	Lcol	Icol
Havrincourt, 989	15	12
Romain-la-Roche (1)	4 ; 15,42 ; 15,1-15,9	4 ; 10,52 ; 9,6-11,4
Jaurens (2)	17 ; 15,0 ; 13,0-16,5	17 ; 11,1 ; 10,0-11,5

Tableau 24 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Dimensions comparées de la prémolaire inférieure du renne d'Havrincourt avec celles de rennes pléistocènes. (1) : Auguste, 2010 ; (2) : Valli et Guérin, 2000.

Le renne n'est présent qu'au sein du niveau Hav.2 - N2 en association avec le matériel lithique du Paléolithique supérieur et quelques unités dénuées de présence humaine, il est absent durant les occupations du Paléolithique moyen. Douze restes ont été identifiés et seize peuvent *a priori* lui être attribués également (petit herbivore) (cf. **Tableau 20**, p. 125). Seuls des éléments post crâniens ont été retrouvés, témoignant de la présence d'au moins deux individus, un faon et un adulte. Le matériel découvert, fragmentaire et parfois mal conservé, ne permet pas de caractériser la stature de l'animal. Un reste dentaire a également été découvert au sein d'une unité stratigraphique dénuée de présence humaine, une prémolaire inférieure montrant bien les caractères diagnostiques de l'espèce (**Figure 105**). La dimension de cette dent montre une longueur comparable à celle d'autres rennes pléistocène, tandis que la largeur est plus importante (**Tableau 24**).

Le bison n'est représenté que par sept restes, uniquement des éléments des membres et tous fragmentaires. Dans la plupart des cas, les ossements de bovidés identifiés n'ont pas été déterminés, mais attribués au bison plutôt qu'à l'aurochs, le contexte écologique et les cortèges fauniques connus pour le Pléistocène supérieur en France septentrionale plaident pour cette attribution (Auguste, 2009, 2012). Les dimensions relevées sur les dents de ce bison apparaissent proches de celles de Marcamps, en demeurant plus faibles (**Tableau 25**).

Le rhinocéros laineux est présent dans le niveau Hav.2 - N2. Il a pu être identifié de par la morphologie caractéristique de plusieurs ossements et éléments dentaires, comme un talus ou encore un pyramidal. Le talus montre en particulier une morphologie typique pour cette espèce (**Figure 106**). Ses deux os ont permis la prise de mesures, mettant en évidence la proximité morphométrique avec les moyennes des rhinocéros laineux européens (**Tableau 26**, **Tableau 27** et **Figure 106**).

Bison / M sup	M1	
	Lcol	lcol
Havrincourt, 2553, G2	23.3	28.1
Marcamps (1)	8 ; 26,15 ; 24,5-27,5	7 ; 25,94 ; 24,0-27,5

Bison / M sup	M2	
	Lcol	lcol
Havrincourt, 2553, G2	28.3	28.3
Marcamps (1)	10 ; 30,71 ; 29,0-33,0	9 ; 28,62 ; 26,5-31,5

Bison / M sup	M3	
	Lcol	lcol
Havrincourt, 2553, G2	29.7	28.1
Marcamps (1)	5 ; 33,18 ; 30,0-35,0	4 ; 28,08 ; 27,3-30,0

Tableau 25 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Dimensions comparées des molaires supérieures du bison d'Havrincourt avec celles du bison de Marcamps. Lcol = longueur au collet ; lcol = largeur au collet. (1) : Slott Moller (1990).

Rhinocéros / talus	DT	Ht	Dlèvres	DT art dist	DT dist max	DDP méd
Havrincourt, 876, A	100,5	87	70	83	87,7	66,5
<i>C. antiquitatis</i> , Europe (1)	112 ; 95,72 84,0-112,0	112 ; 86,96 77,0-102,0	104 ; 70,58 60,0-83,0	107 ; 80,93 68,0-91,0	108 ; 85,11 75,0-97,0	102 ; 62,45 52,0-72,0

Tableau 26 - Dimensions comparées du talus du rhinocéros laineux d'Havrincourt Hav.2 - N2 avec les moyennes des animaux du Pléistocène européen. Dlèvres = diamètre entre les deux lèvres. (1) : Guérin (1980).

Durant les premières phases d'occupation du territoire par Néandertal, l'environnement est typiquement steppique, particulièrement favorable à l'expansion des faunes de grands mammifères et de rongeurs. Progressivement le milieu devient plus froid, laissant place au Renne et à l'Homme anatomiquement moderne.

L'absence du renne au sein des niveaux paléolithiques moyens est intéressante car elle pourrait témoigner d'un climat plus clément que pour les niveaux du Paléolithique supérieur, tout en demeurant continental caractérisé par un paysage dominé par la steppe.

Une différence de saisonnalité d'occupation n'est pas à exclure, mais le manque de donnée au sein du niveau HAV2 - N2 empêche d'aller plus loin dans l'interprétation.



Figure 106 - Havrincourt, secteur 2 – Talus gauche de rhinocéros laineux (876, Hav.2 N2). A gauche vue proximale, à droite vue dorsale. Échelle : 5 cm (clichés P. Auguste).

Rhinocéros / pyramidal	DDP	Ht
Havrincourt, 830	47	55
<i>C. antiquitatis</i> , Europe (1)	32 ; 47,63 ; 41,0-58,0	34 ; 54,74 ; 46,0-65,0

Tableau 27 - Dimensions comparées du pyramidal du rhinocéros laineux d'Havrincourt Hav.2 - N2 avec les moyennes des animaux du Pléistocène européen. DDP = diamètre dorso palmaire ; Ht = hauteur. (1) : Guérin (1980).

Quand l'espace s'anime : les répartitions spatiales lithique / faune

Emilie GOVAL, David HERRISSON, Caroline FONT

Quatre concentrations ont été individualisées lors de l'opération de terrain de Hav.2-N2. Bien que l'unité stratigraphique 6 soit conservée sur les 4 100 m² fouillées, les quatre loci se situent dans la partie orientale de la fouille représentant une superficie de 620 m². Quelques restes de faune se localisent en partie occidentale hors de la zone précédemment décrite (Figure 102). L'occupation est donc clairement circonscrite dans l'espace. À l'ouest, la limite de l'occupation humaine est identifiée. À l'est et au nord, l'unité stratigraphique 6 est progressivement érodée, jusqu'à sa disparition totale. Ainsi, soit l'occupation n'est plus présente pour des raisons taphonomiques, soit les limites de l'occupation étaient de toutes façons atteintes. Au sud de l'emprise, la limite de l'occupation humaine semble identifiée, quelques artefacts se dispersent jusqu'à leur disparition. Plusieurs critères d'identification permettent de juger du caractère en place de ces concentrations.

- une accumulation de produits associant des éclats de toutes dimensions et de natures variées (esquilles, éclats, nucléus, blocs, etc.)
- un réseau dense de remontages à courtes distances (Audouze et al., 1981)
- une répartition limitée dans l'espace (Goval, 2012)
- une association claire entre les vestiges lithiques et fauniques

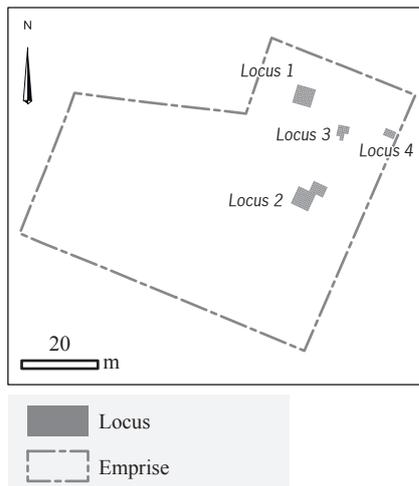


Figure 107 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Répartition des locus sur l'ensemble de l'emprise (DAO : C. Font).

Dans le cas de Hav.2-N2, les esquilles et les éclats de moins de trois centimètres se répartissent de manière homogène. Leur association aux restes des éléments de débitage au sein des concentrations permet d'identifier des postes de débitage en place (Figure 102). Malgré la présence du réseau de fentes de gel, aucun tri granulométrique ne semble avoir été opéré (Figure 108 et Figure 109).

Cette répartition spatiale des éléments est associée à de nombreux remontages localisés au sein d'aires circonscrites dans l'espace (Figure 110). Il est évident, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, que la localisation de certains vestiges a été perturbée par des déformations post-dépositionnelles (cf. **taphonomie, biochronologie, paléoécologie et présentation du cortège faunique**, p. 77), l'éparpillement de quelques artefacts est bien visible sur l'analyse spatiale de certains remontages. Néanmoins, même si la position des artefacts ne correspond plus exactement à leur localisation originelle, leur déplacement reste mineur (inférieur à 30 cm).

Apparaît également très nettement une répartition non aléatoire des vestiges fauniques, en étroite association avec les artefacts lithiques (Figure 111).

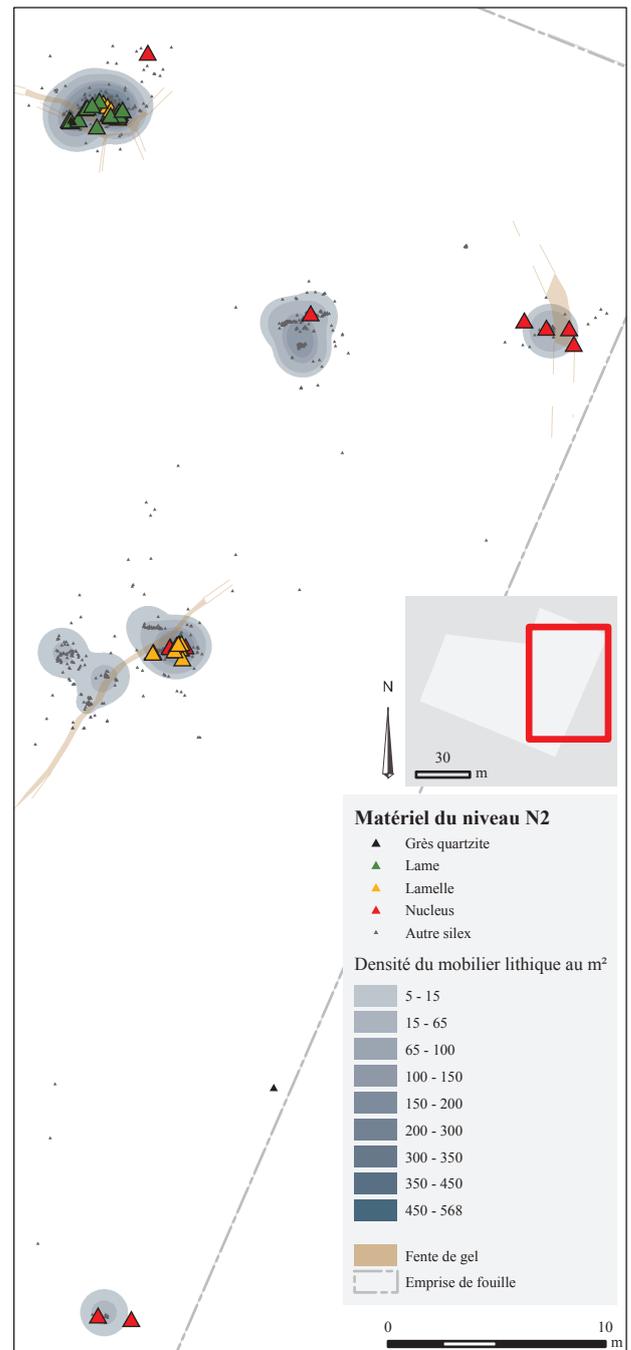


Figure 108 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Plan d'isodensité de l'ensemble des artefacts lithiques (DAO : C. Font).

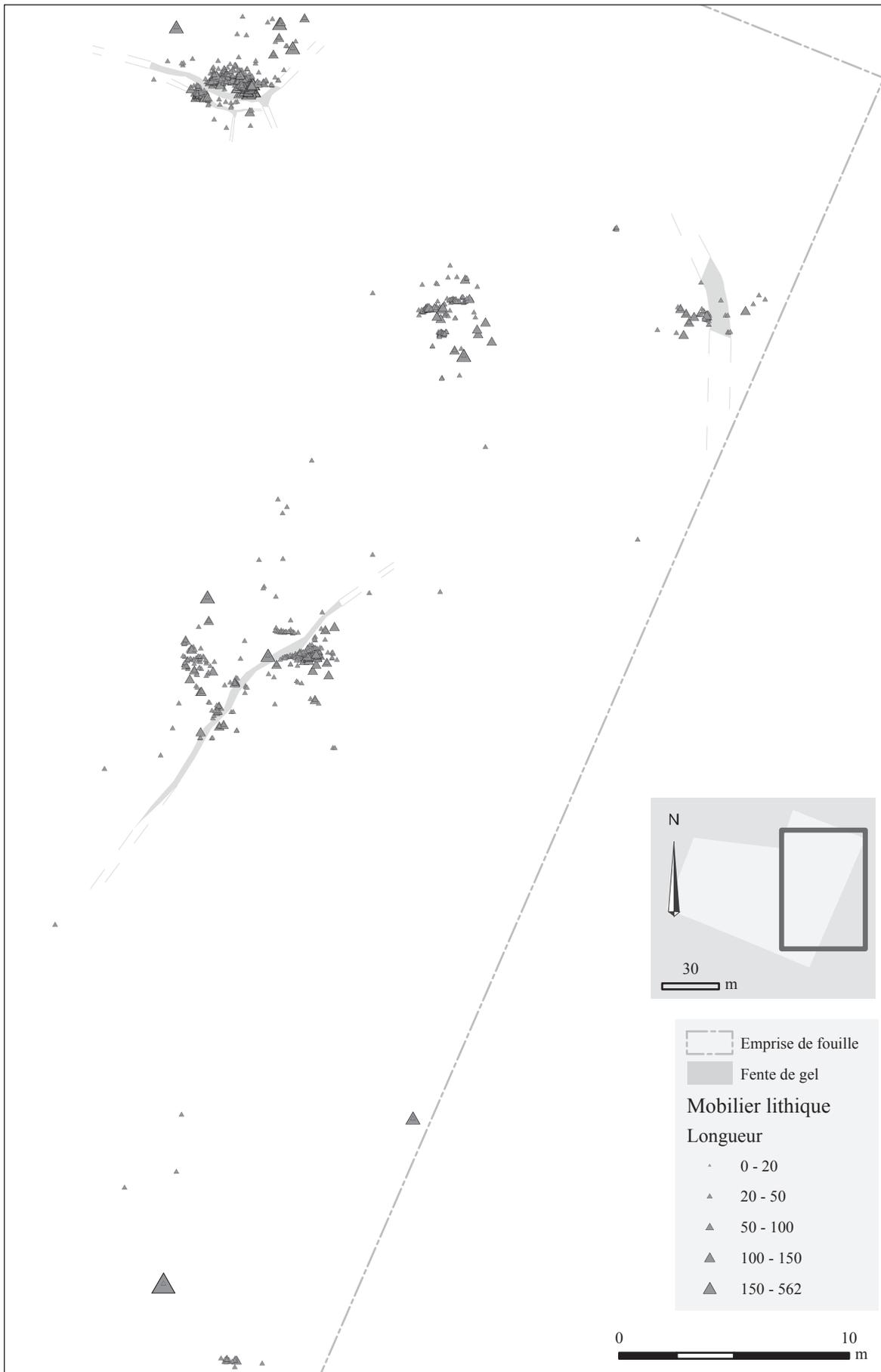


Figure 109 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Répartition du matériel lithique en fonction de la longueur des artefacts (DAO : C. Font).



Figure 110 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Répartition spatiale des principaux remontages (DAO : C. Font).

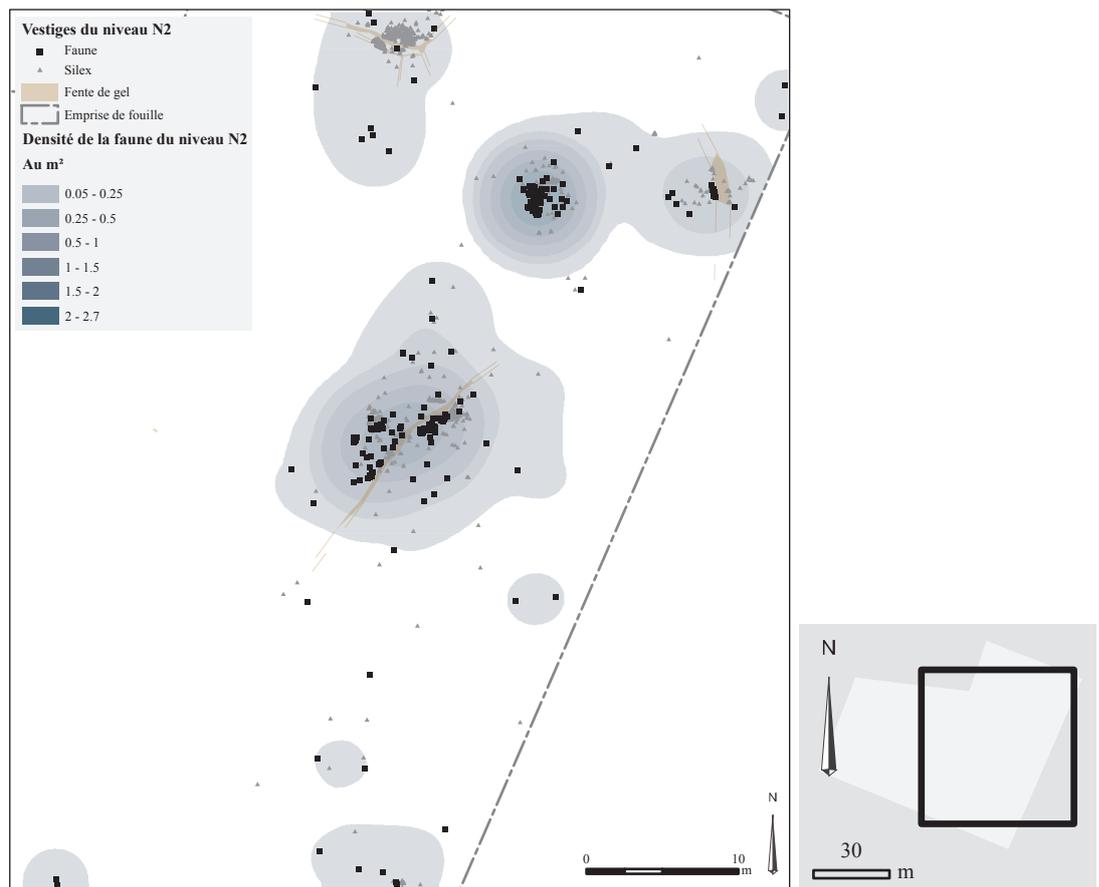


Figure 111 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : Répartition spatiale de l'ensemble des artefacts lithiques et des restes fauniques (DAO : C. Font).

Description des concentrations

Le locus 1

Ce premier locus se compose de 2865 artefacts, dont 2407 esquilles (produits de moins de 15 mm), 458 produits bruts, 6 restes de faune, répartis sur environ 9 m² (Figure 112). Les restes de faune sont des fragments d'ossements indéterminés, ne portant pas de stigmates particuliers. Deux petits morceaux de grès sont également présents (L. = 26 et 27 mm, l. = 24 et 33 mm, ép. = 14 et 20 mm). C'est parfois plus de 300 esquilles qui ont été récoltées par quart de mètre carré (Figure 113). Ces esquilles sont associées à des éclats, des nucléus mais aussi à des tablettes et des lames à crête. Le rapport des esquilles sur les produits bruts s'élève à 5,3 esquilles / produits bruts. La présence de ces différents éléments confirme la succession au sein de ce locus de différentes séquences de débitage. À plus grande échelle, la répartition par densité des artefacts met en évidence la présence de trois concentrations au sein de ce locus (Figure 114). Cette observation doit être nuancée par la présence de fentes de gel ayant pour conséquence directe une dilatation horizontale de part et d'autre de la fente. Chacune de ces concentrations n'est pas le fruit du débitage d'un unique bloc de matière première. En effet, ces trois concentrations sont le fruit d'au moins 5 et au maximum 8 blocs de matière première.

Quinze remontages ont été dénombrés dans le locus 1. Chaque amas est donc le résultat cumulé de plusieurs moments de débitage de plusieurs blocs de matière première.

Seules 236 pièces n'ont pas été remontées ; il s'agit principalement d'esquilles et de quelques lamelles. 92 % des pièces de ce locus ont donc été inclus dans un remontage. En l'absence de restes de faune probants au sein de ce locus, c'est l'analyse technologique de ces remontages couplée à l'approche spatiale qui permet d'identifier les activités et potentiels déplacements qui s'y sont déroulés. Les remontages 13, 26 et 27 sont les plus complets au sein du locus. Le remontage 13 s'étend sur une surface de 7,63 m². Les distances entre les différentes séquences de débitage ne dépassent que rarement les trois mètres (Figure 115).

Le locus 1 est circonscrit dans l'espace et reflète clairement des actions de débitage que les remontages ont permis d'individualiser. La quantité de déchets formant cette concentration et occupant une surface relativement restreinte, illustre des activités brèves et intenses. L'ensemble des éléments de la production se situe au sein de ce locus. En effet, aucune pièce appartenant à un remontage n'a été localisée en dehors du locus. Si la plupart de ces remontages témoigne du déroulement de l'ensemble des séquences de débitage au sein de la concentration, seules les dernières phases de la séquence sont présentes pour le remontage 13. La finalité des productions de cette concentration est exclusivement tournée vers l'obtention de lames. La plupart des lames produites semble abandonnée sur place.

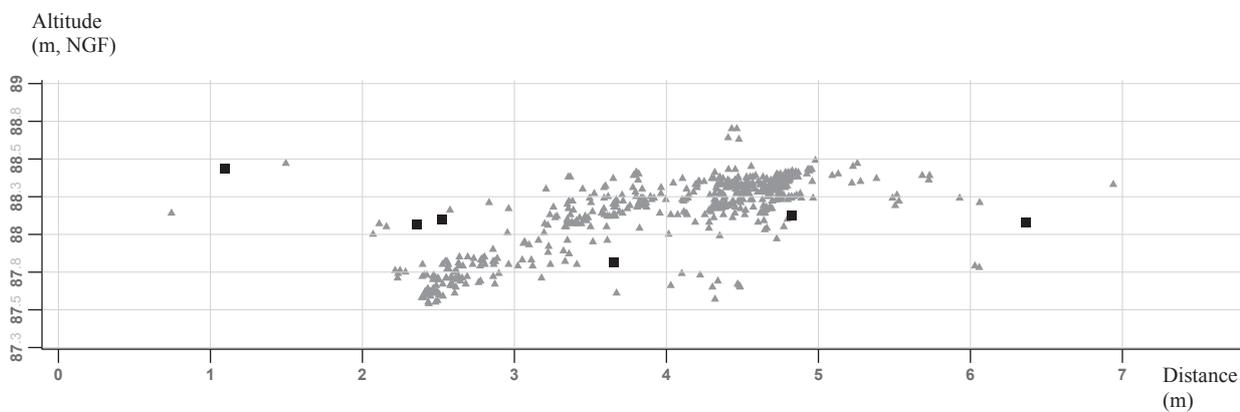
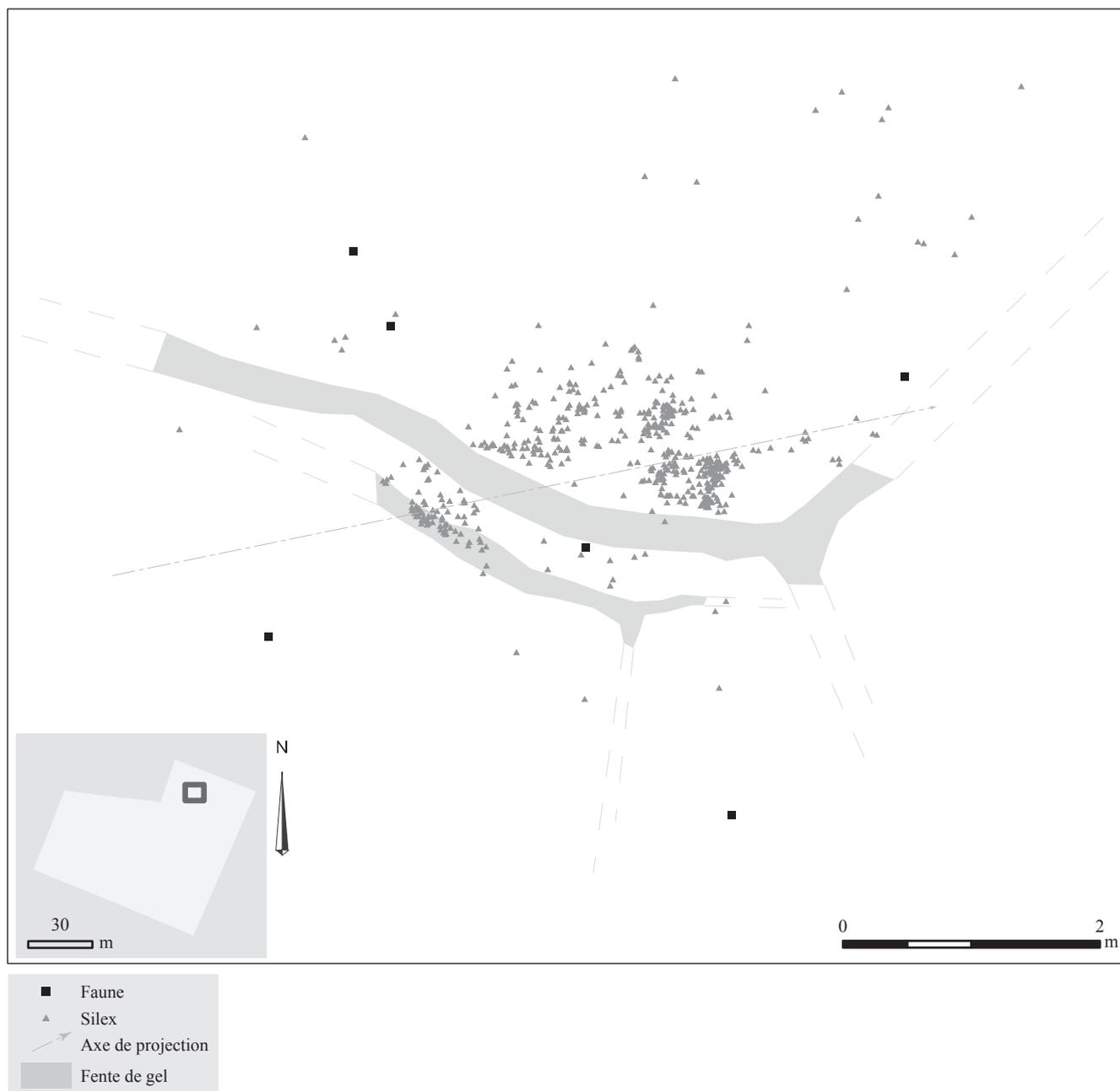


Figure 112 - Havrincourt, secteur 2 - N2, locus 1 : répartition spatiale de l'ensemble des artefacts lithiques et des restes fauniques (DAO : C. Font).

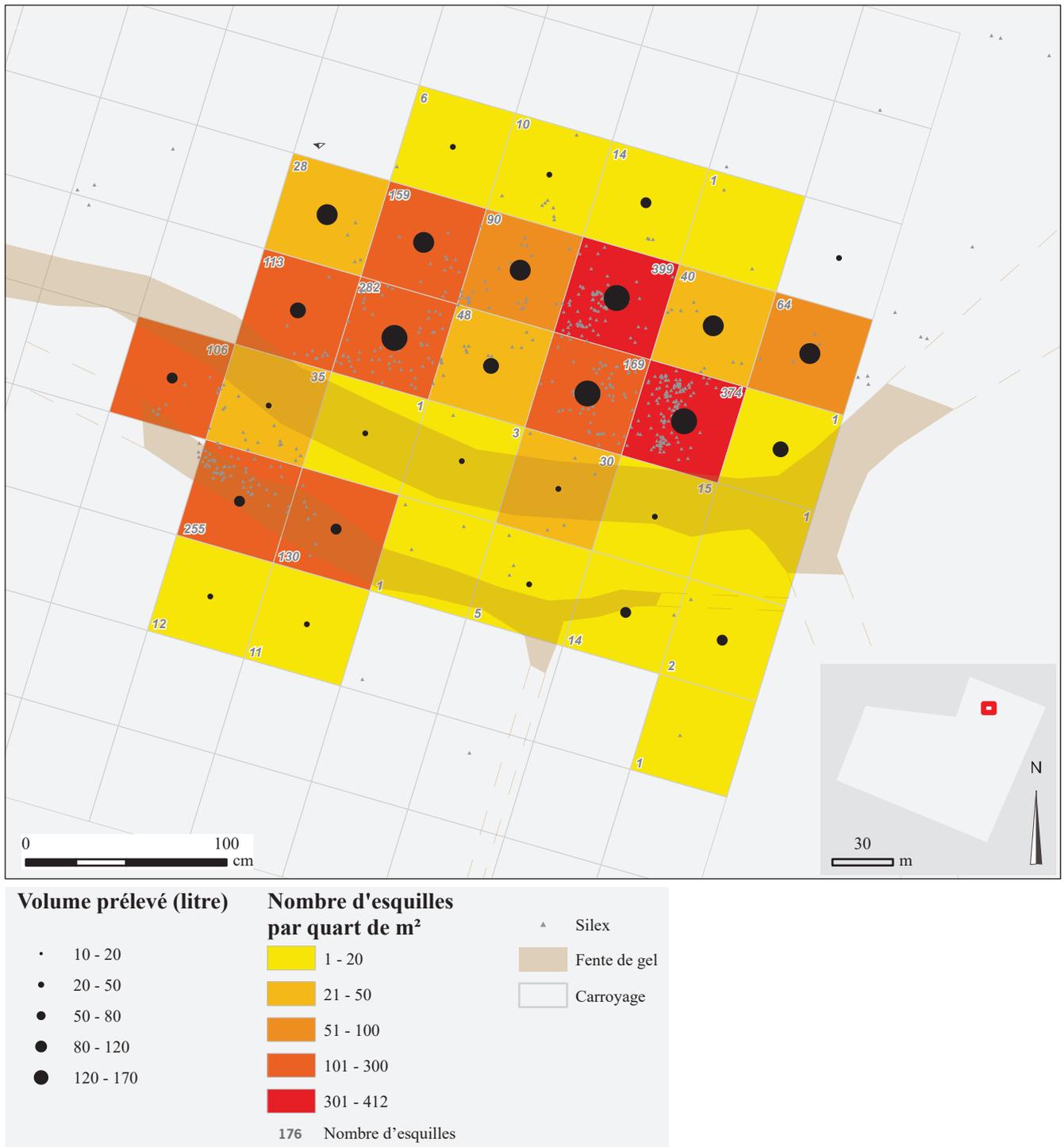


Figure 113 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 1 : plan de densité du nombre d'esquilles par quart de mètre carré (fouille manuelle et tri de refus de tamis) en fonction du volume de sédiments prélevés et tamisés (DAO : C. Font).

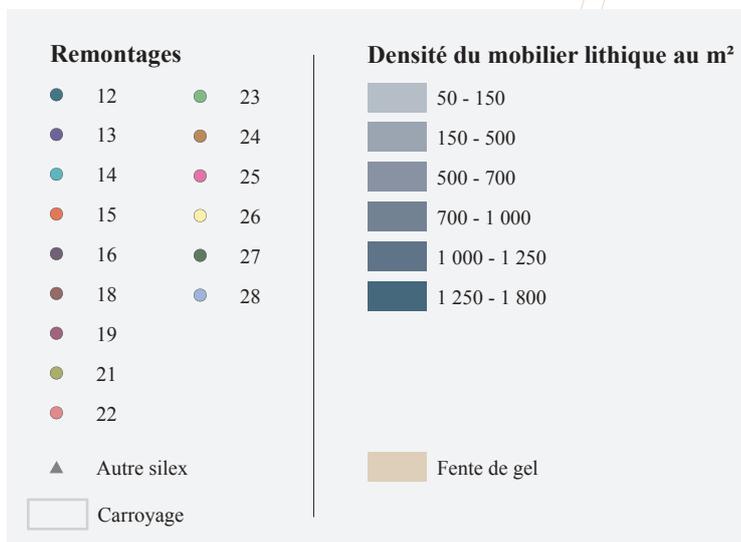
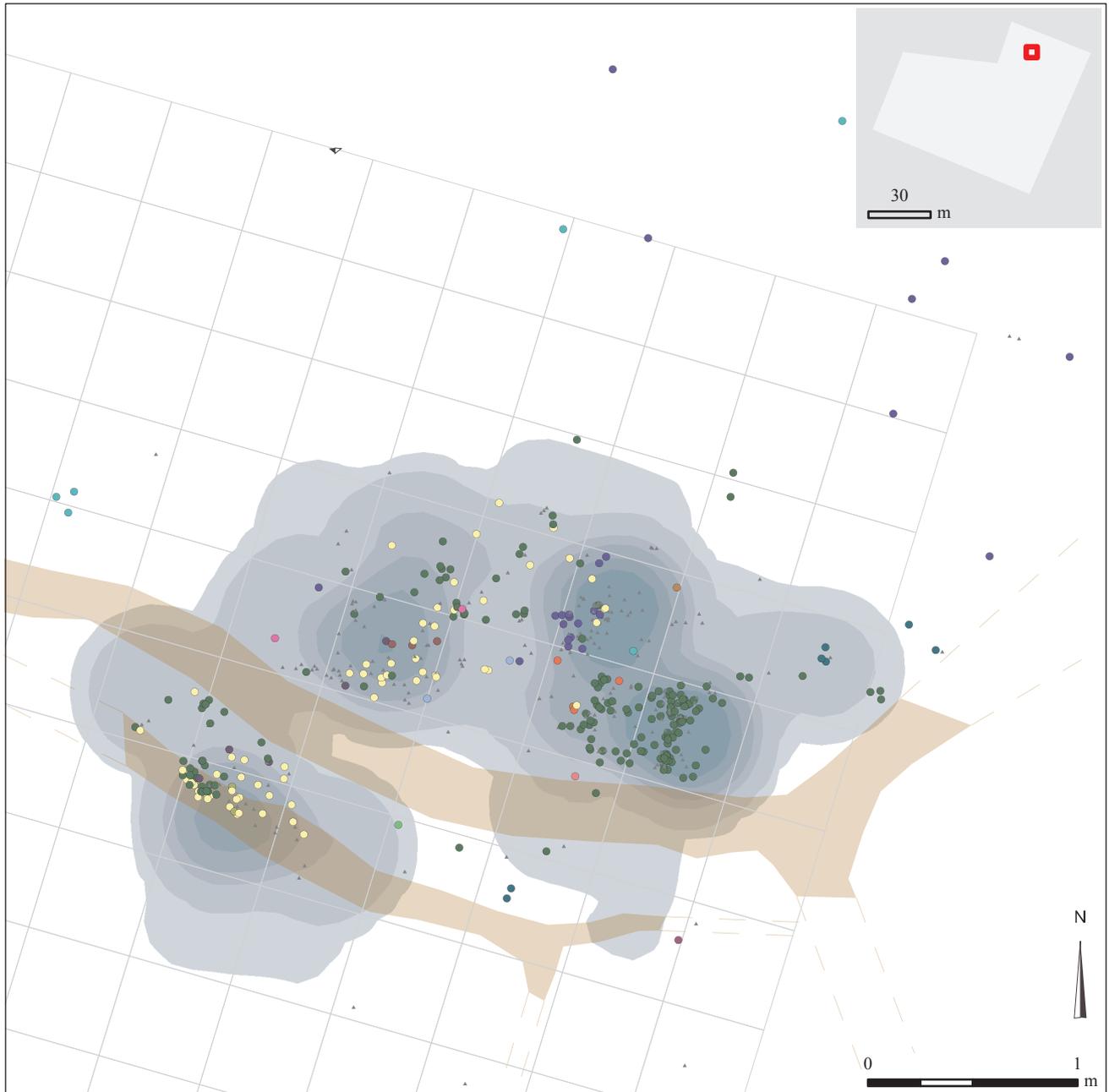
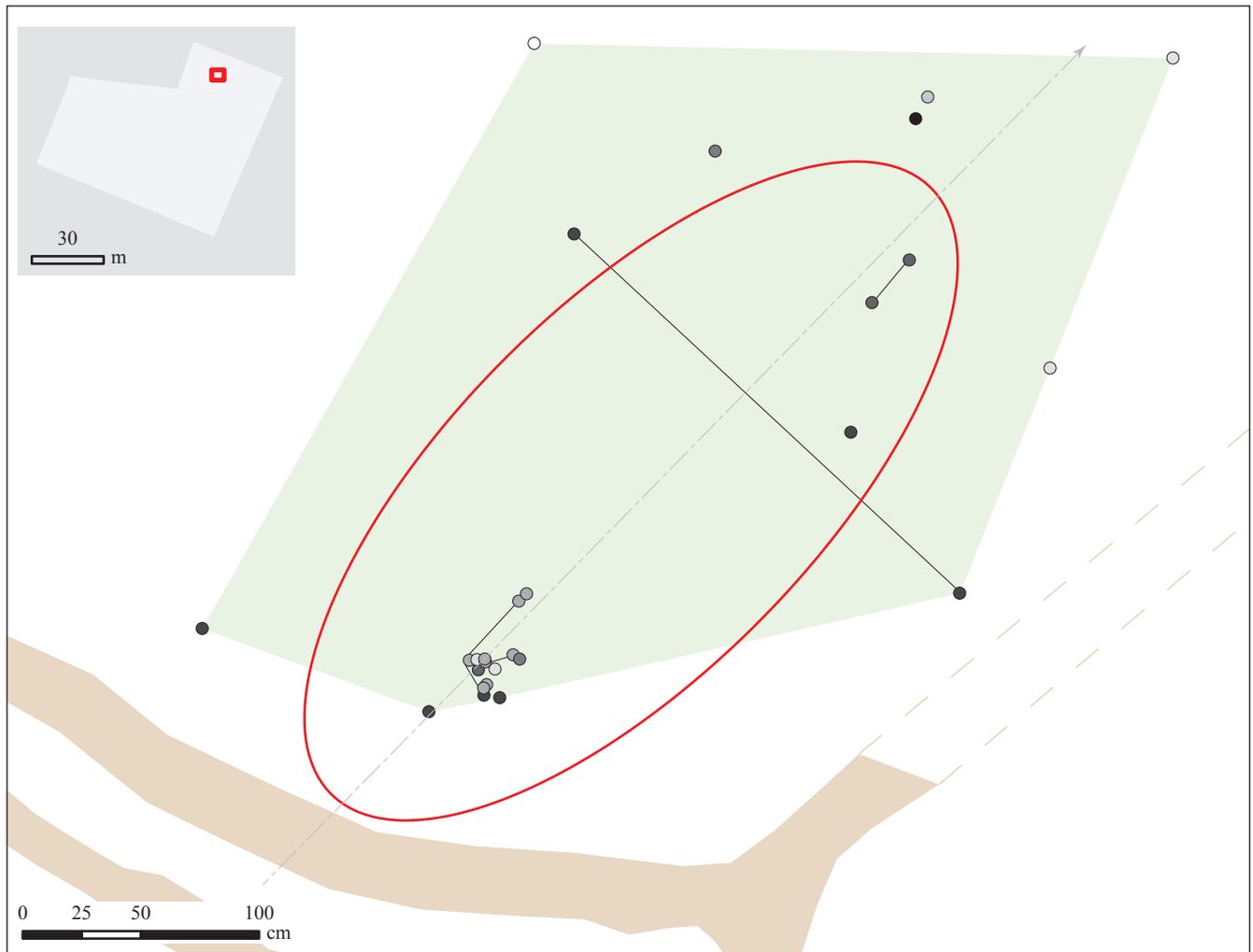


Figure 114 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 1 : plan d'isodensité de l'ensemble des artefacts lithiques et mise en évidence des remontages réalisés (DAO : C. Font).



Remontage 13 (33 silex)

Ordre (nombre)

○ 1 (1)	● 6 (3)
○ 2 (4)	● 7 (3)
○ 3 (1)	● 8 (11)
○ 4 (8)	● 9 (1)
○ 5 (1)	

— Raccord
 ↗ Axe de projection
 ■ Surface du remontage (7,63 m²)
 ○ Ellipse de déviation standard
 Ecart-type :
 Petit axe : 0,77 m
 Grand axe : 1,81 m
 Axe : 44°
 ■ Fente de gel

Statistiques de distances sur le remontage

Ordre	Nombre de correspondance	Distance minimale (m)	Distance maximale (m)	Distance moyenne (m)	Ecart-type	Variance
1->2	4	2.58	2.70	2.65	0.05	0.00
2->3	4	1.05	3.06	2.10	1.10	1.21
3->4	8	2.71	3.14	2.98	0.16	0.03
4->6	16	0.03	2.49	1.25	1.11	1.24
6->7	6	0.18	2.42	1.49	0.94	0.88
7->8	21	0.11	3.37	1.71	0.98	0.96
8->9	7	1.36	3.71	2.57	0.92	0.85

Les silex qui concernent l'ordre 5 n'ont pas été topographiés car ils sont issus des refus de tamis.

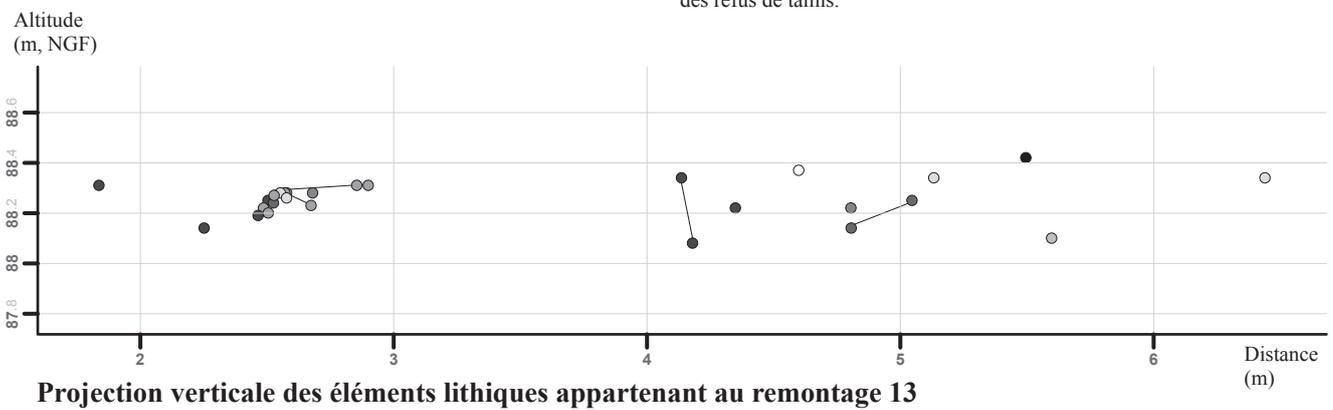
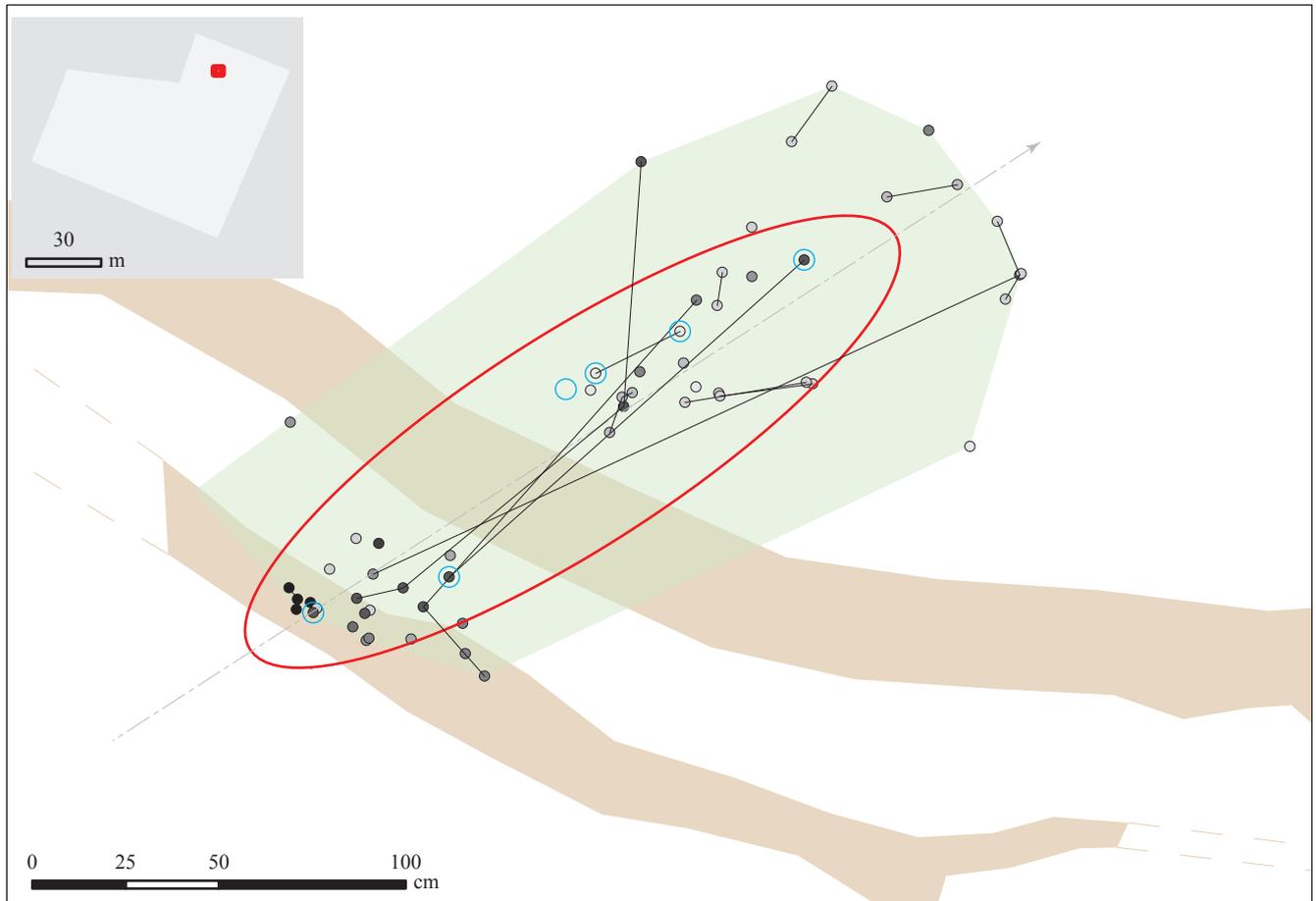


Figure 115 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant le remontage 13 par séquence de débitage (DAO : C. Font).



Remontage 26 (92 silex)

- 0 (9)
- 1 (9)
- 2 (19)
- 3 (9)
- 4 (2)
- 5 (12)
- 6 (10)
- 7 (1)
- 8 (15)
- 9 (1)
- 10 (5)
- (Lame)

— Raccord
 → Axe de projection

■ Surface du remontage (1,96 m²)
 ○ Ellipse de déviation standard
 Ecart-type :
 Petit axe : 0,29 m
 Grand axe : 1,03 m
 Axe : 60°

■ Fente de gel

Statistiques de distances sur le remontage

Ordre	Nombre de correspondance	Distance minimale (m)	Distance maximale (m)	Distance moyenne (m)	Ecart-type	Variance
1->2	85	0.05	1.81	0.72	0.39	0.16
2->3	102	0.11	2.06	0.74	0.45	0.20
3->4	12	0.54	1.91	1.09	0.49	0.24
4->5	10	0.12	1.91	0.82	0.66	0.43
5->6	35	0.01	2.04	0.96	0.60	0.36
6->7	7	0.05	2.05	0.77	0.71	0.51
7->8	9	0.05	1.56	0.54	0.62	0.38
8->9	9	0.14	1.37	0.50	0.49	0.24
9->10	4	0.24	0.28	0.27	0.02	0.00

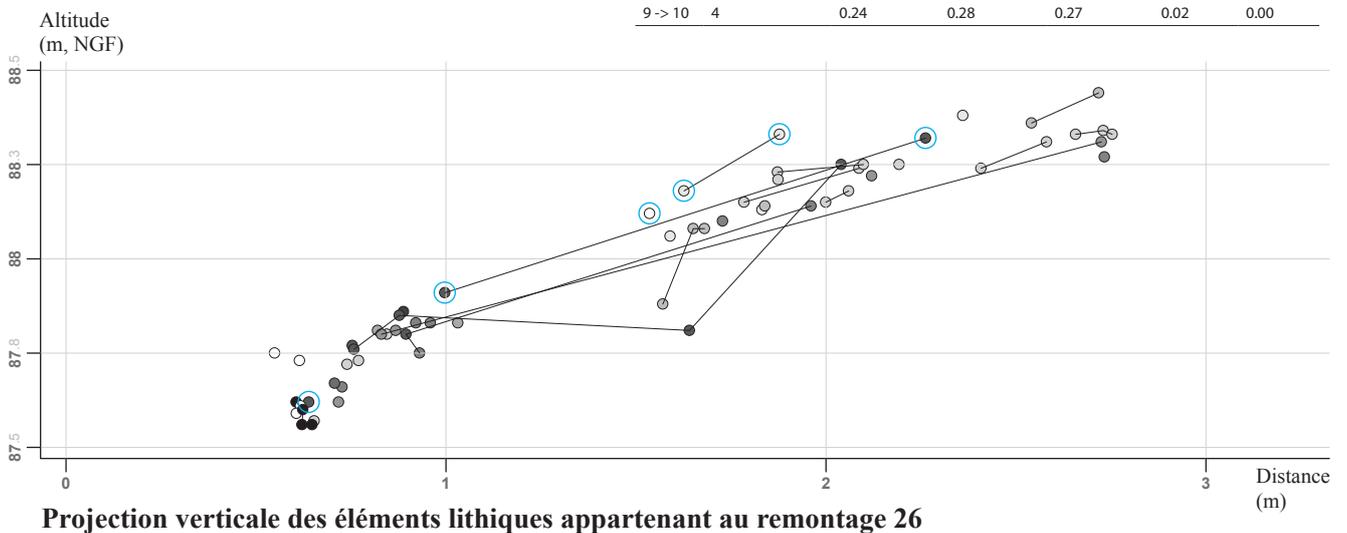


Figure 116 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant le remontage 26 par séquence de débitage (DAO : C. Font).

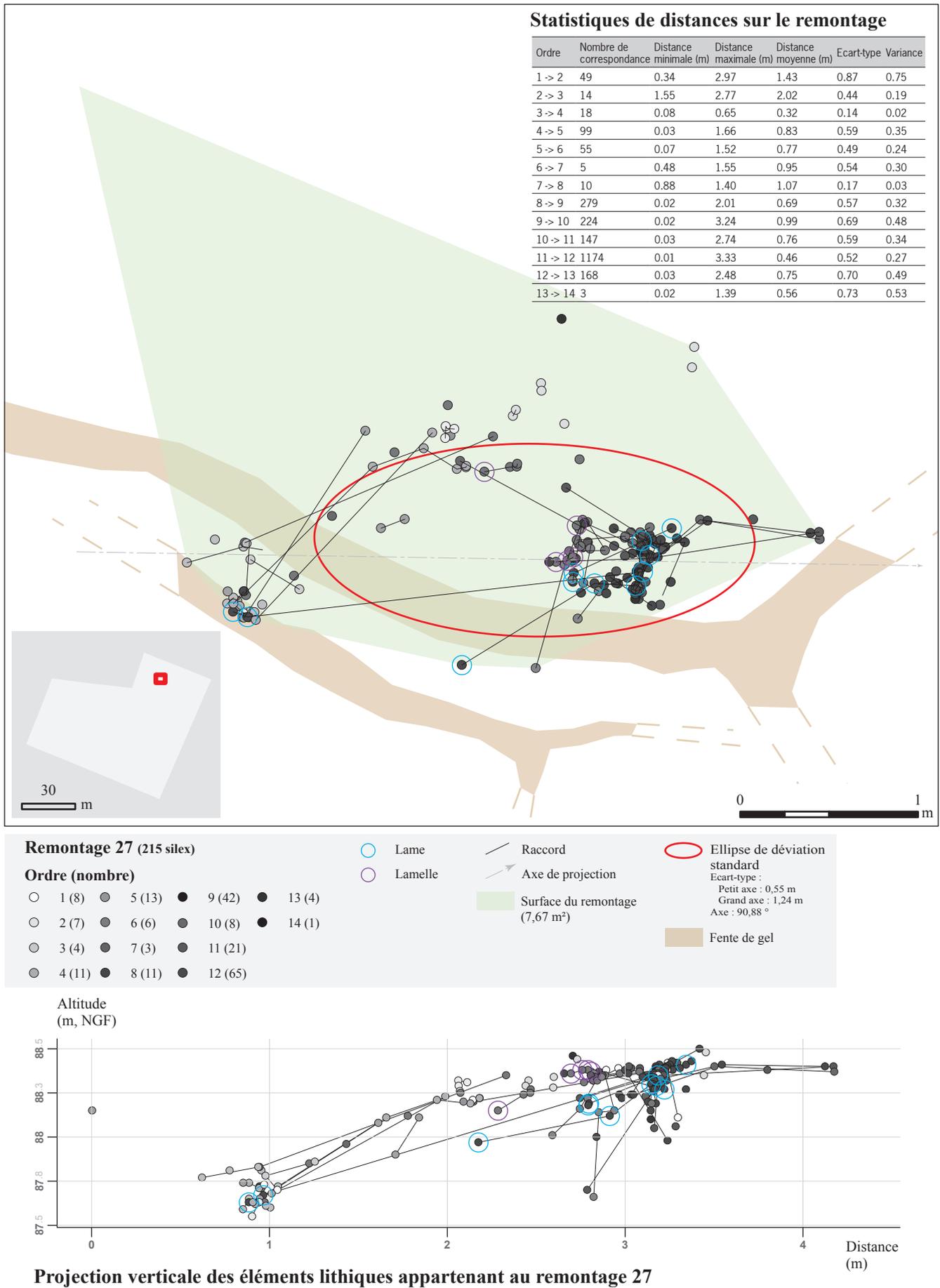
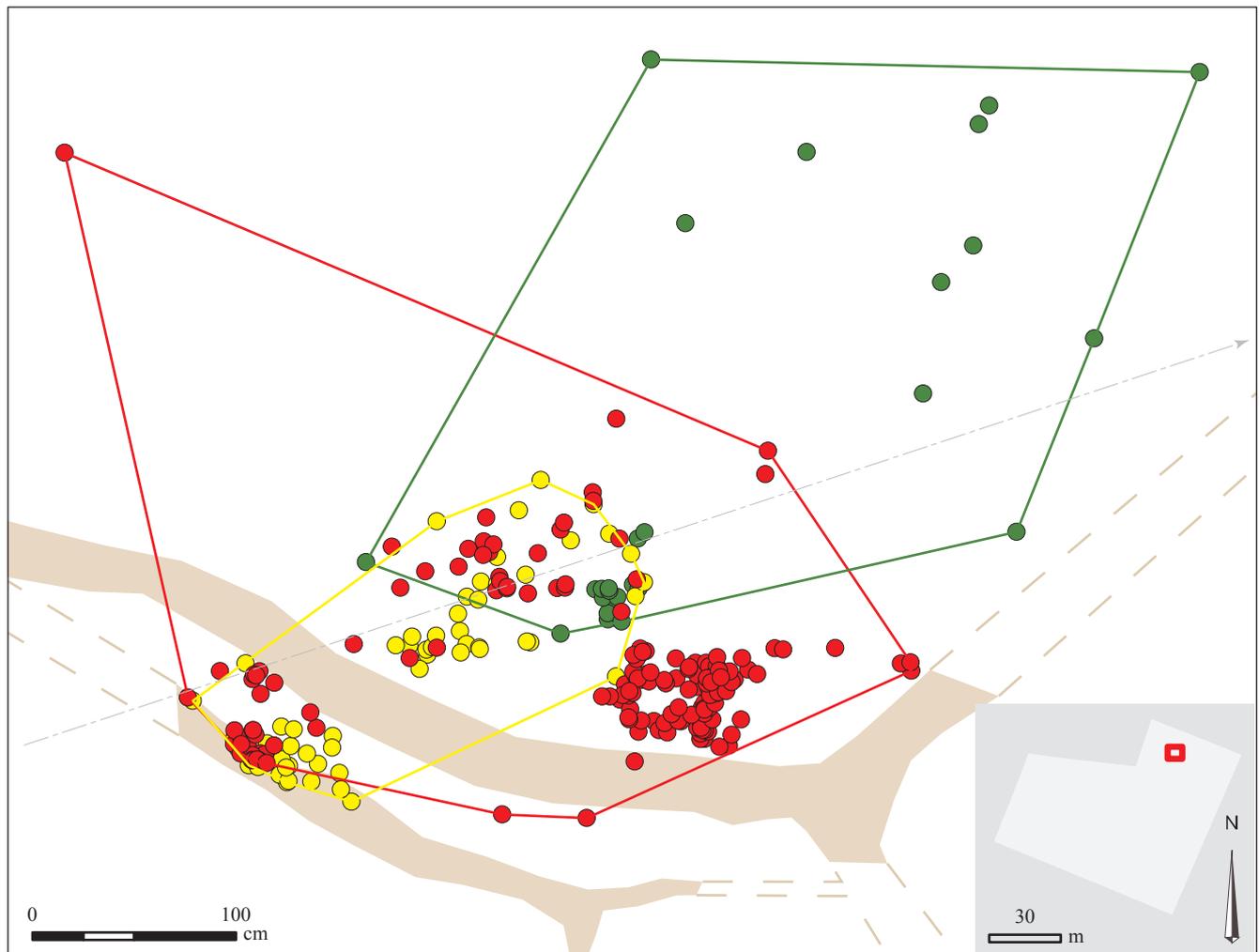


Figure 117 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant le remontage 27 par séquence de débitage (DAO : C. Font).



Remontages			
N°	Surface (m ²)		
● 13	13 (7,63)	—	Raccord
● 26	26 (1,96)	—	Axe de projection
● 27	27 (7,32)	■	Fente de gel

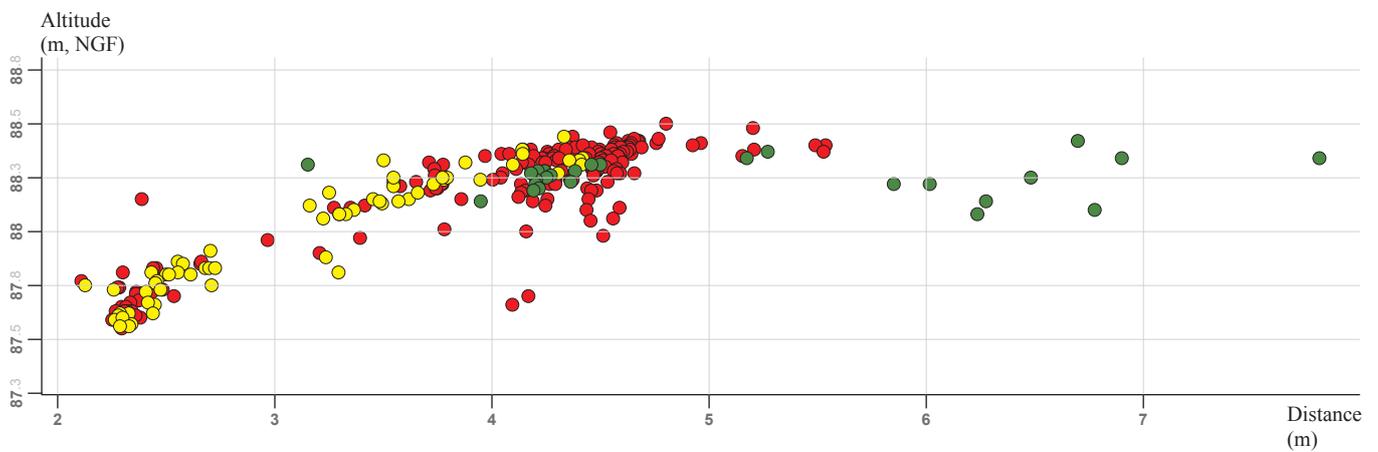


Figure 118 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant les remontages 13, 26 et 27 et projection verticale des éléments lithiques les composant (DAO : C. Font).

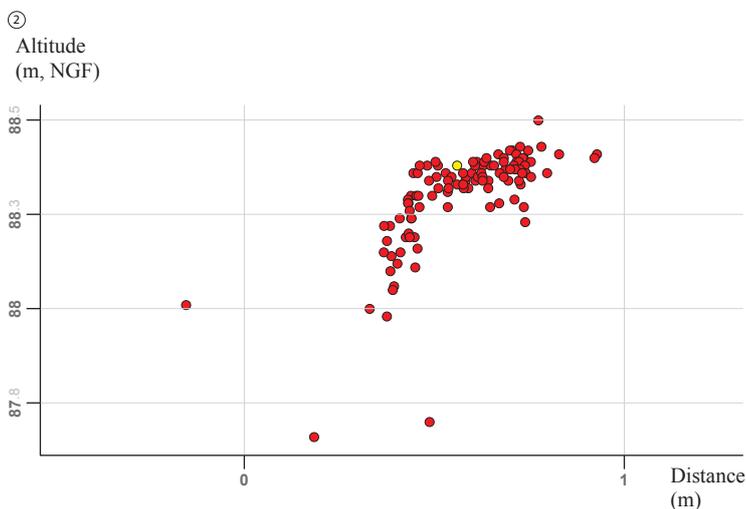
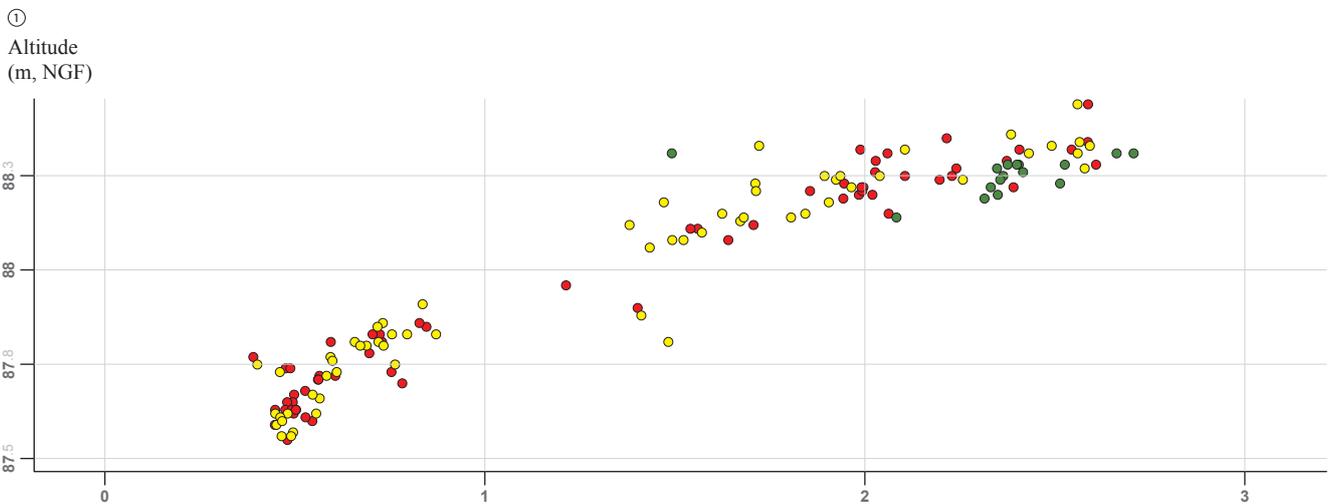
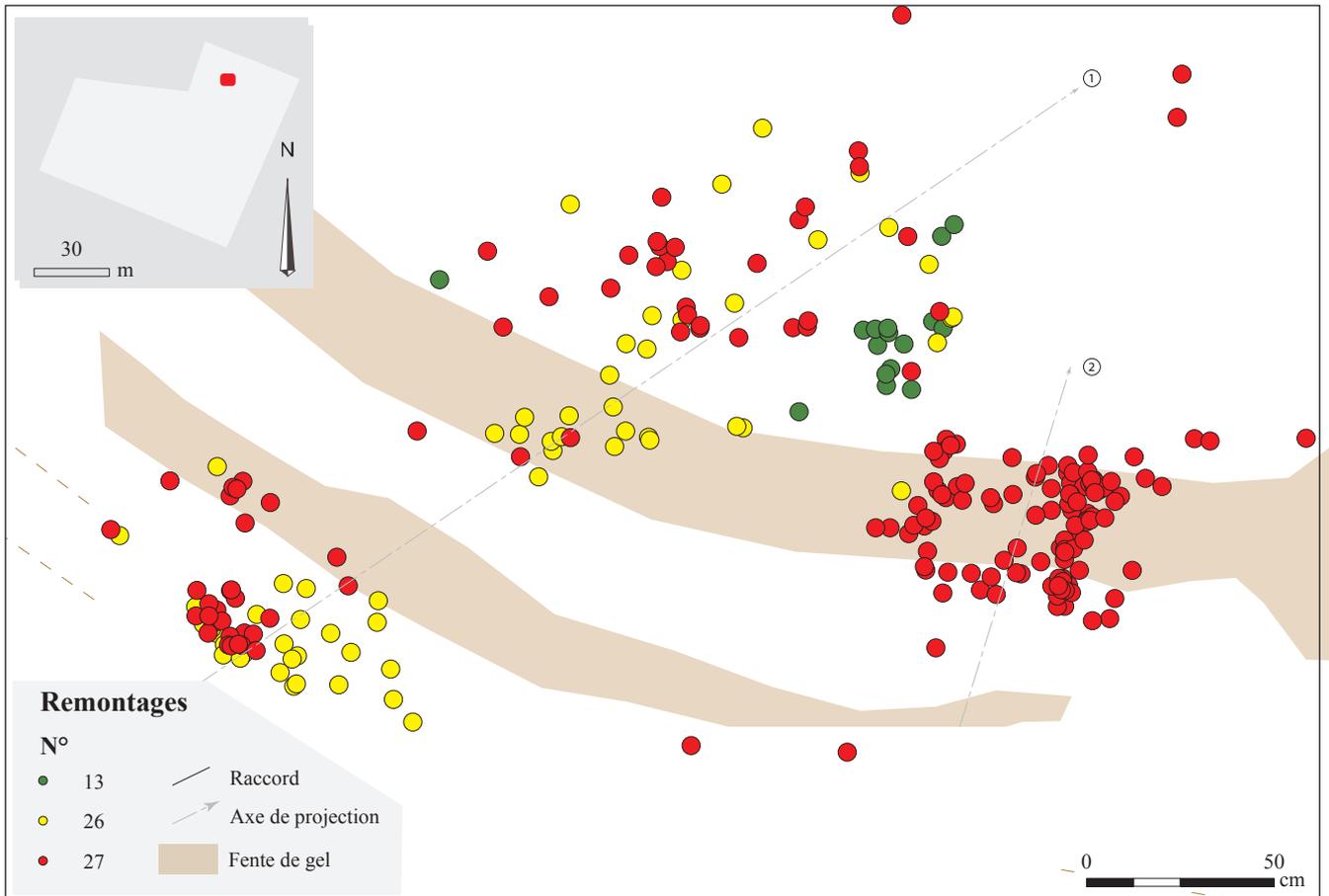


Figure 119 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant les remontages 13, 26 et 27 et projections verticales des éléments lithiques mettant en évidence la dispersion du matériel au sein des fentes de gel (DAO : C. Font).

Le locus 2

Ce second locus se compose de 1674 artefacts dont 1284 esquilles (produit de moins de 15 mm), 390 produits bruts, et 98 restes de faune répartis sur environ 50 m² (Figure 120). C'est parfois plus de 300 esquilles qui ont été récoltées pour un quart de mètre carré (Figure 121). Ainsi le ratio entre la proportion d'esquilles et le reste des artefacts se situe dans une moyenne «classique» (3,3 esquilles / produit brut). La présence de ces différents éléments confirme la succession, au sein de ce locus, de différentes séquences de débitage de la mise en forme du bloc jusqu'à l'obtention des produits recherchés. Au sein de ce locus plusieurs petites concentrations distinctes, dont la répartition est dictée par les remontages, ont pu être mises en évidence (Figure 122). A l'exception d'un amas localisé au nord-est du locus, chaque amas semble être le résultat du débitage d'un bloc de silex (Figure 122). Dix-huit remontages ont été réalisés et localisés au sein de ce locus, incluant 230 artefacts. Les remontages 20 et 29 sont les exemples les plus significatifs au sein de ce locus.

Le remontage 20 se répartit sur une surface de 7,61 m² (Figure 123). L'ensemble des artefacts est localisé sur une superficie restreinte, témoin d'une activité brève et d'un non remaniement post-dépositionnel (Figure 123). À l'observation du remontage, certains éléments de la séquence d'épannelage semblent avoir été enlevés *ex situ*. Les séquences d'initialisation, d'entretien et de production des lames sont réalisées au sein du locus sur une surface restreinte (Figure 123). Seul un fragment de tablette a été récolté à une distance de 4 mètres. Quelques éléments de très petites dimensions sont absents du remontage mais il n'est pas possible de prouver leur emport hors du locus.

En considérant que l'objectif de production est le support laminaire, il ne semble pas que ces lames soient emportées mais plutôt abandonnées sur place.

Le remontage 29 se répartit sur une surface de 3,25 m² (Figure 124). La répartition spatiale des éléments est déformée de part et d'autre de l'ouverture des fentes de gel (Figure 124). L'épannelage du bloc a été effectué sur place. Il consiste au débitage de séries d'éclats corticaux de grandes dimensions gélivés permettant d'éliminer les parties gélivées et de conserver la partie saine du bloc. Cette première séquence permet l'ouverture de deux plans de frappe opposés. Sur une partie du bloc, une première série d'éclats courts et de lames sont produits, la mauvaise qualité de la matière première ne permet pas l'obtention de produits très allongés. À l'opposé du bloc, une tablette est débitée afin d'asseoir une production de produits laminaires. L'ensemble de cette phase de production est absente au sein de la concentration. Dans le cas de ce remontage, une importante part de la production n'est plus présente dans le locus et n'a pas été retrouvée ailleurs sur le site.

Les quinze remontages restants sont constitués en moyenne de 2 à 4 artefacts. Les séquences sont courtes et il est fort probable que certains remontages s'insèrent au sein d'autres blocs remontés. Deux précisions doivent être apportées à ces observations.

Le remontage 45 se compose d'un grand nombre d'artefacts qui, à la vue de leur répartition spatiale, témoigne d'une importante production. Dans les faits, ce remontage ne se compose que de cinq artefacts, les pièces comportant de nombreux raccords. Quant au remontage 48, il s'agit d'un bloc gélivé qui, dès les premières phases d'épannelage, s'est fragmenté en de nombreux cassons.

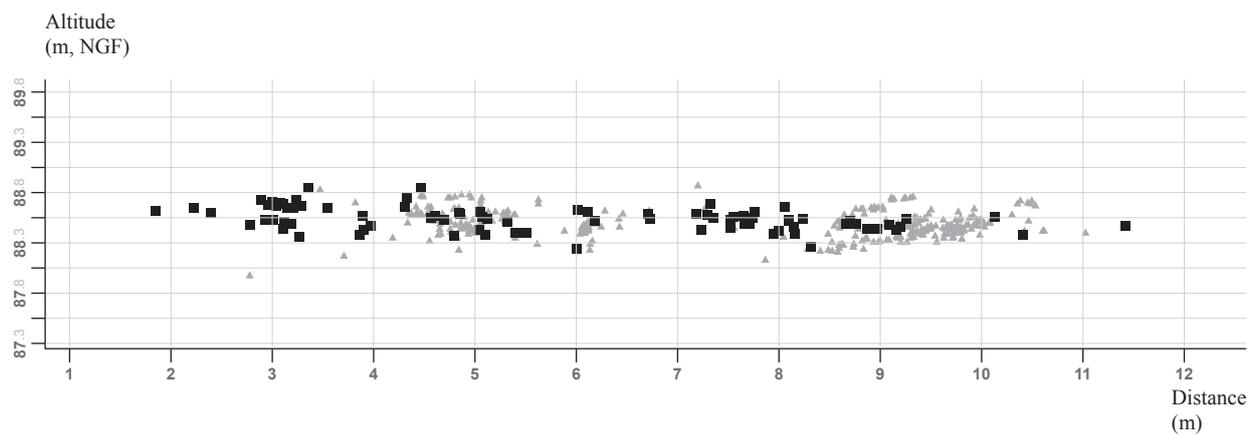
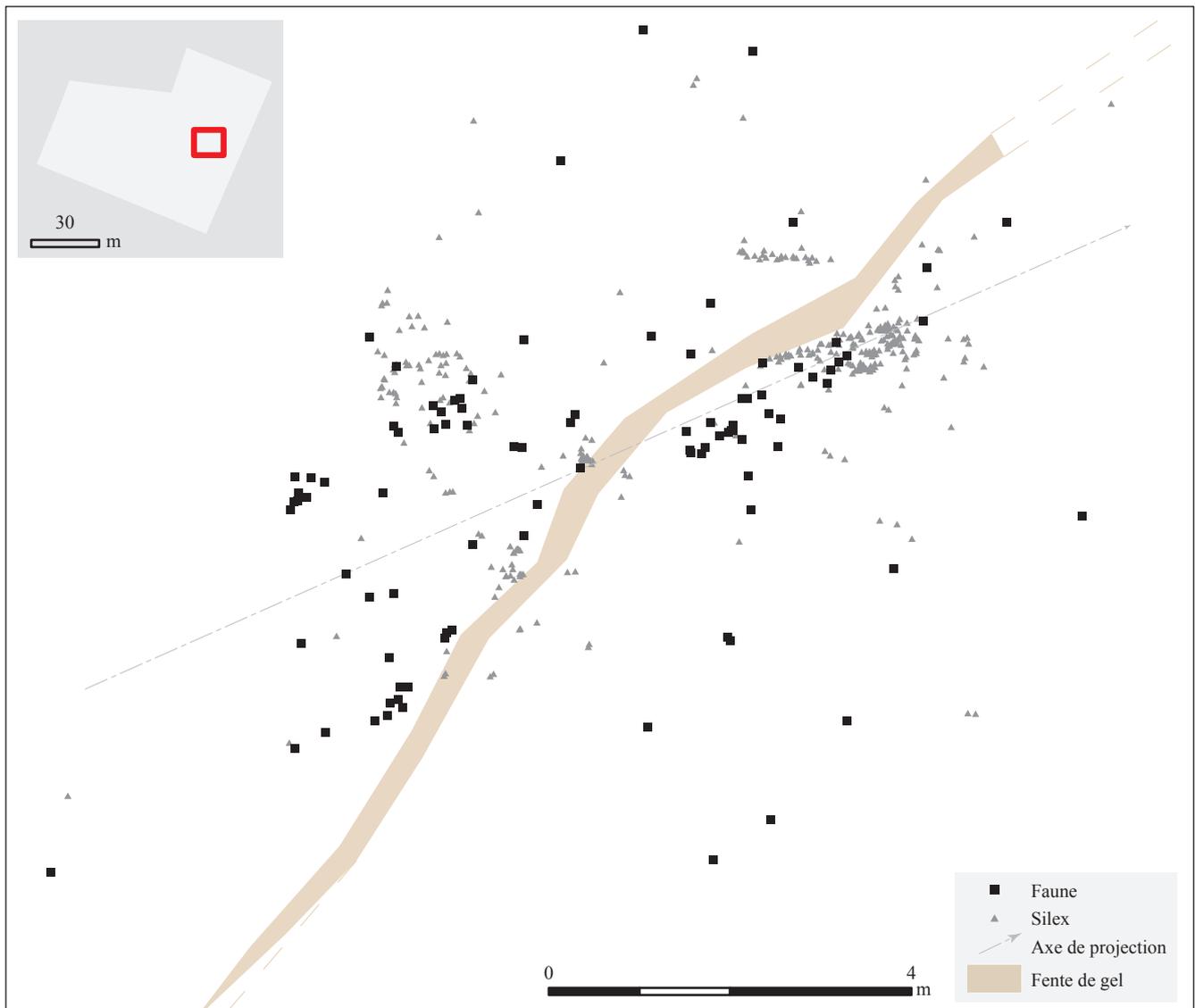


Figure 120 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 2 : répartition spatiale de l'ensemble des artefacts lithiques et des restes fauniques (DAO : C. Font).

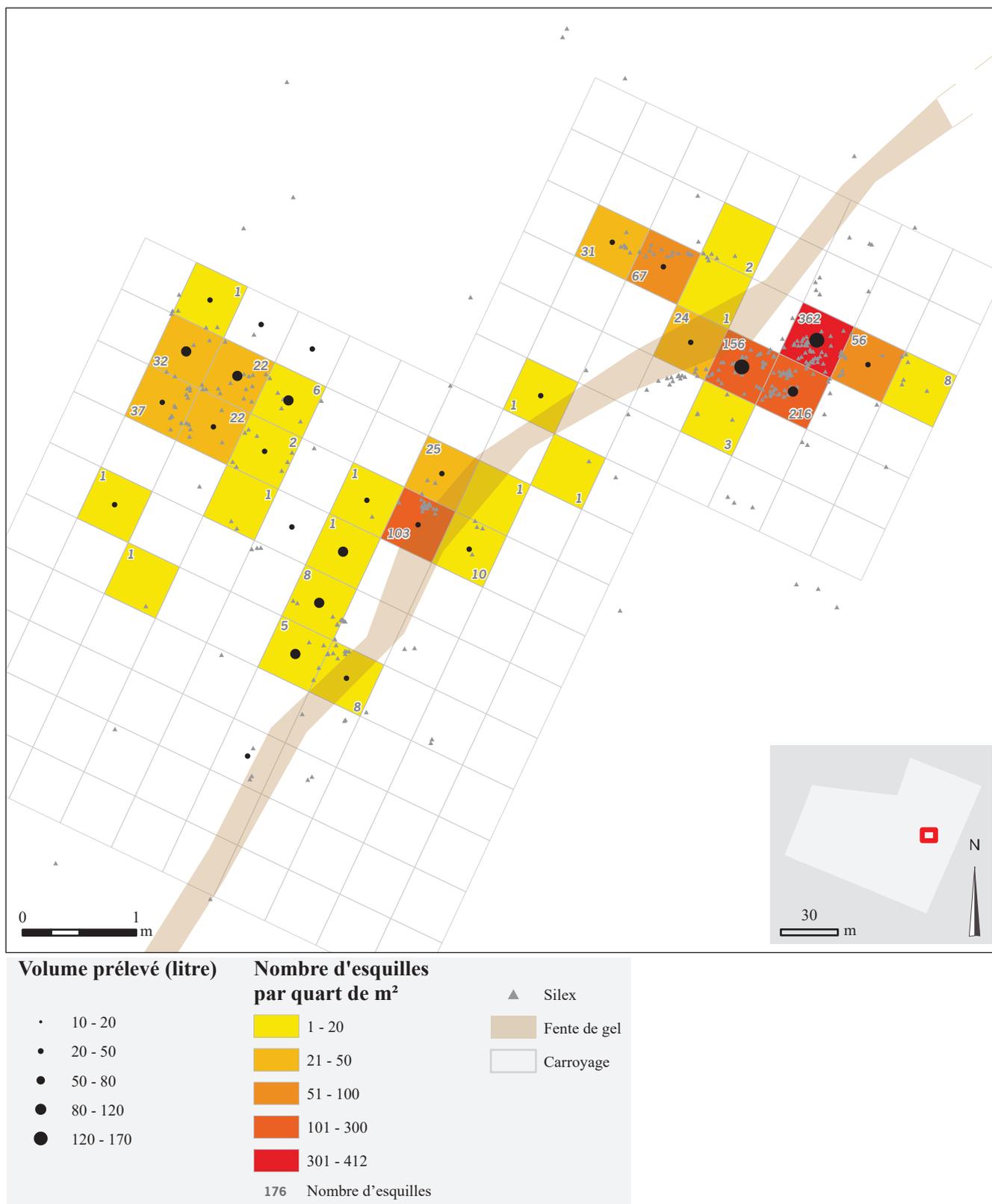


Figure 121 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 2 : plan de densité du nombre d'esquilles par quart de mètre carré (fouille manuelle et tri de refus de tamis) en fonction du volume de sédiments prélevés et tamisés (DAO : C. Font).

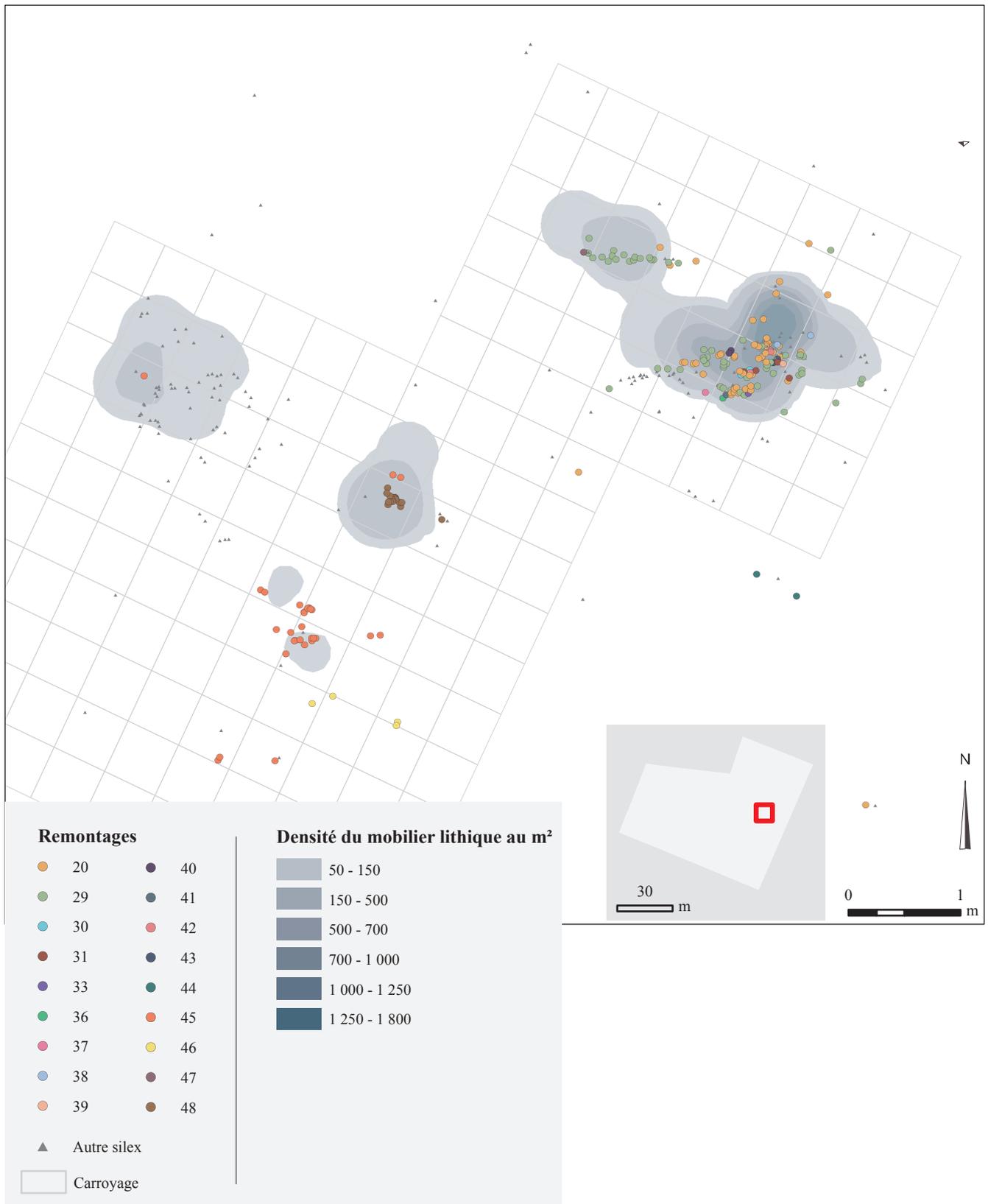


Figure 122 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 2 : plan d'isodensité de l'ensemble des artefacts lithiques et mise en évidence des remontages réalisés (DAO : C. Font).



Statistiques de distances sur le remontage

Ordre	Nombre de correspondance	Distance minimale (m)	Distance maximale (m)	Distance moyenne (m)	Ecart-type	Variance
1 -> 2	20	0.26	1.25	0.75	0.28	0.08
2 -> 3	48	0.24	1.54	1.06	0.28	0.08
3 -> 4	85	0.02	1.52	0.49	0.42	0.18
4 -> 5	14	0.01	0.59	0.24	0.20	0.04
5 -> 6	6	0.32	0.61	0.48	0.11	0.01
6 -> 7	45	0.01	1.06	0.56	0.23	0.05

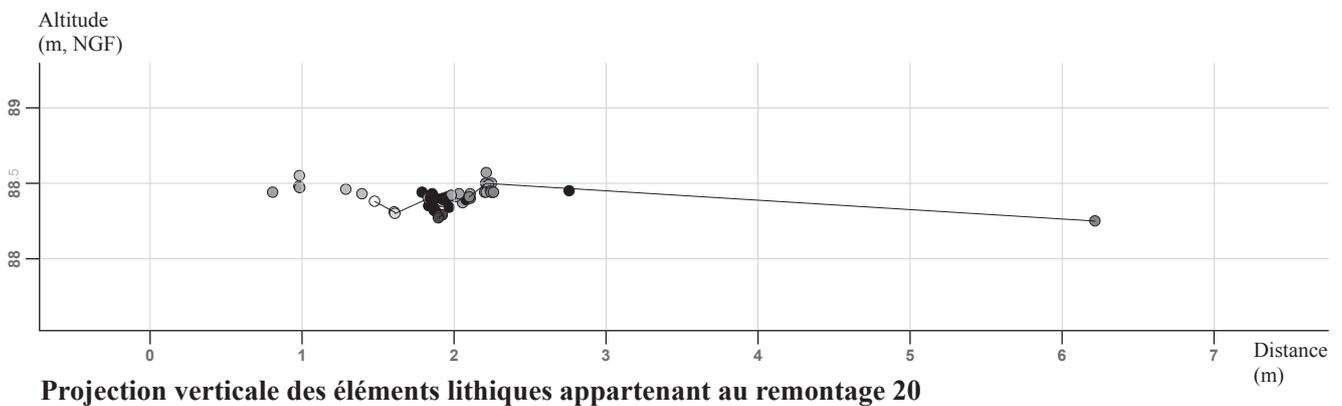
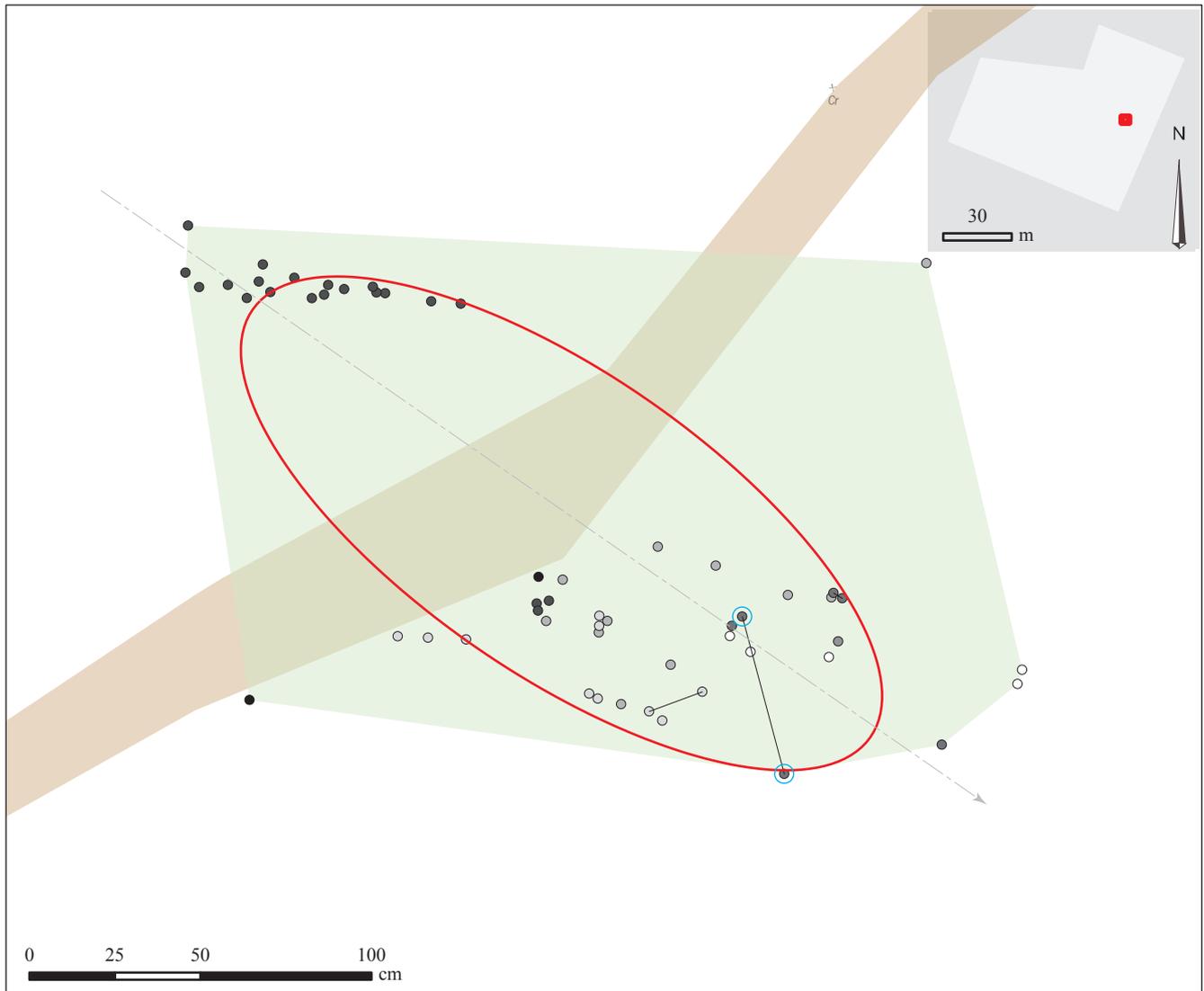


Figure 123 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant le remontage 20 par séquence de débitage (DAO : C. Font).



Remontage 29 (70 silex)

Ordre (nombre)

- 1 (5) ● 5 (9)
- 2 (11) ● 6 (24)
- 3 (17) ● 7 (2) (Nucleus)
- 4 (1)
- Lamelle

— Raccord
 ↗ Axe de projection

■ Surface du remontage (3,25 m²)

○ Ellipse de déviation standard
 Ecart-type :
 Petit axe : 0,44 m
 Grand axe : 1,10 m
 Axe : 125°

■ Fente de gel

Statistiques de distances sur le remontage

Ordre	Nombre de correspondance	Distance minimale (m)	Distance maximale (m)	Distance moyenne (m)	Ecart-type	Variance
1 > 2	50	0.18	1.83	0.90	0.46	0.21
2 > 3	98	0.02	1.90	0.53	0.40	0.16
3 > 4	11	0.13	1.14	0.61	0.29	0.09
4 > 5	6	0.13	0.43	0.29	0.13	0.02
5 > 6	126	0.54	2.69	1.72	0.47	0.23
6 > 7	42	0.04	1.46	1.08	0.32	0.10

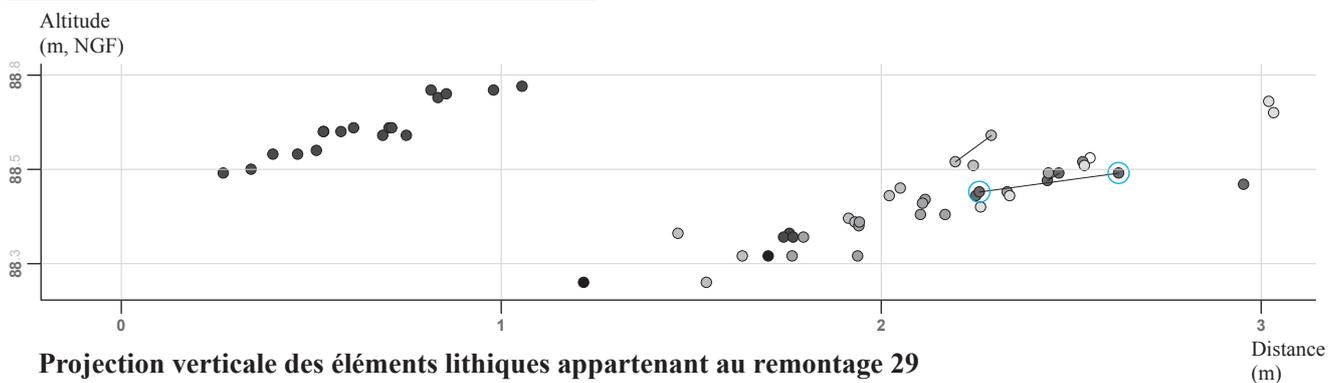
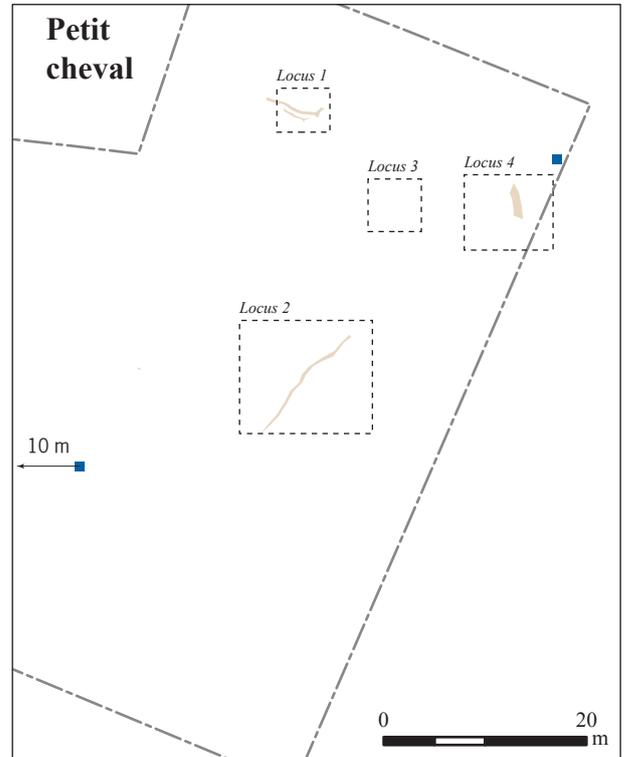
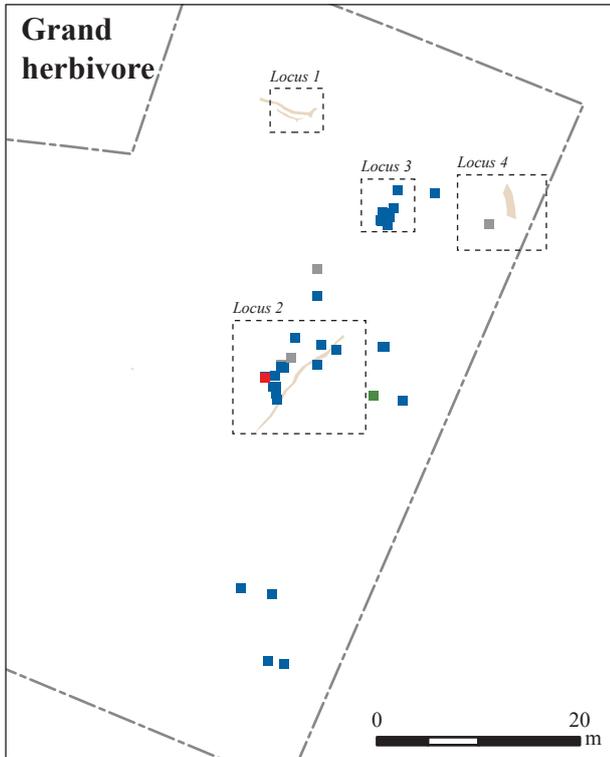
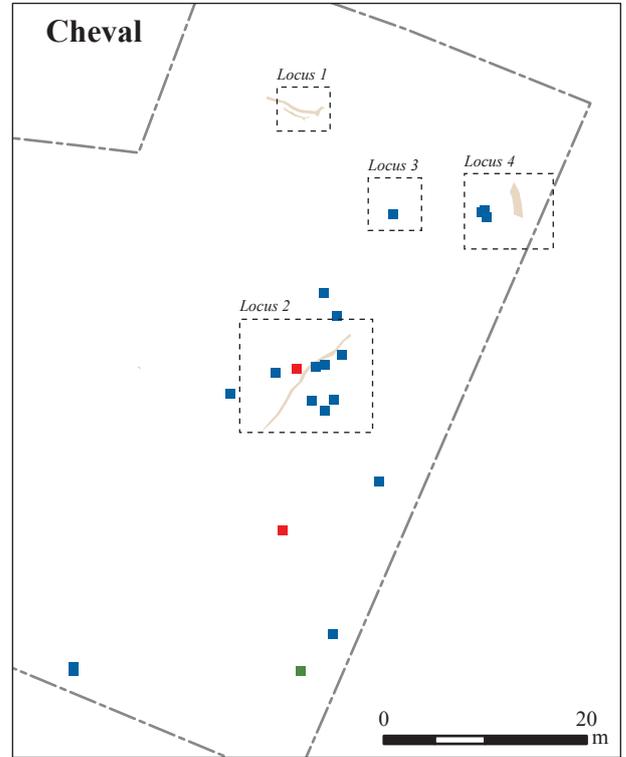
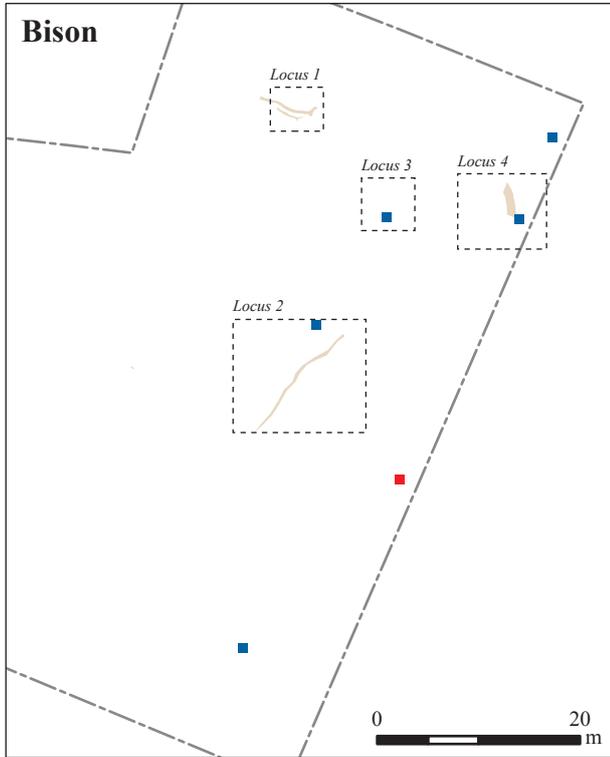
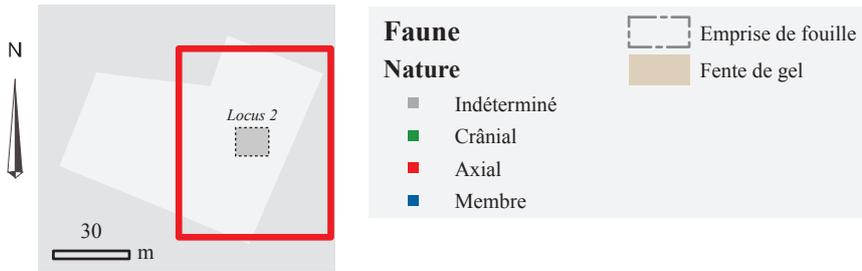


Figure 124 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition spatiale des artefacts composant le remontage 29 par séquence de débitage (DAO : C. Font).



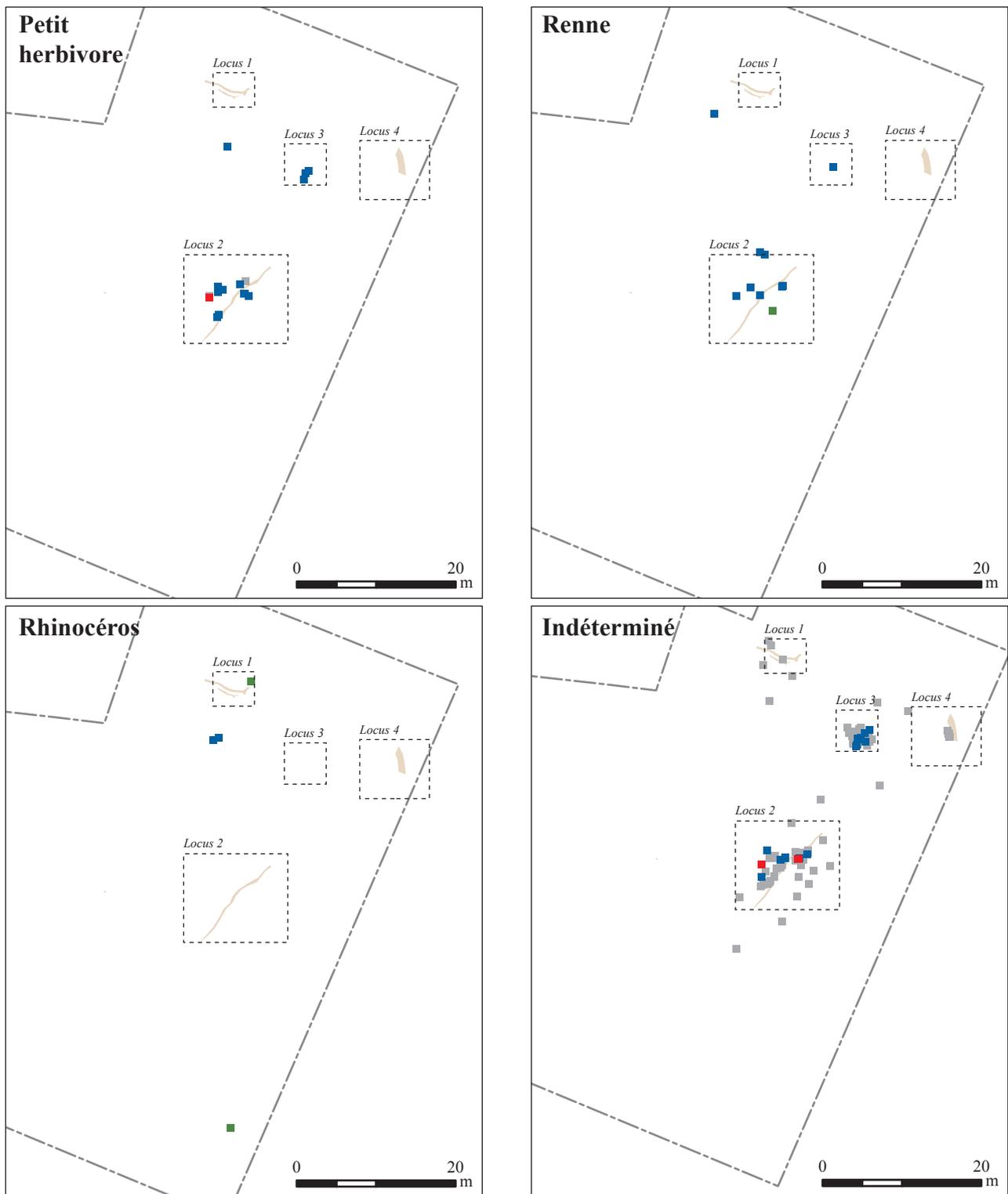


Figure 125 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition des restes fauniques par espèces et par type de restes (DAO : C. Font).

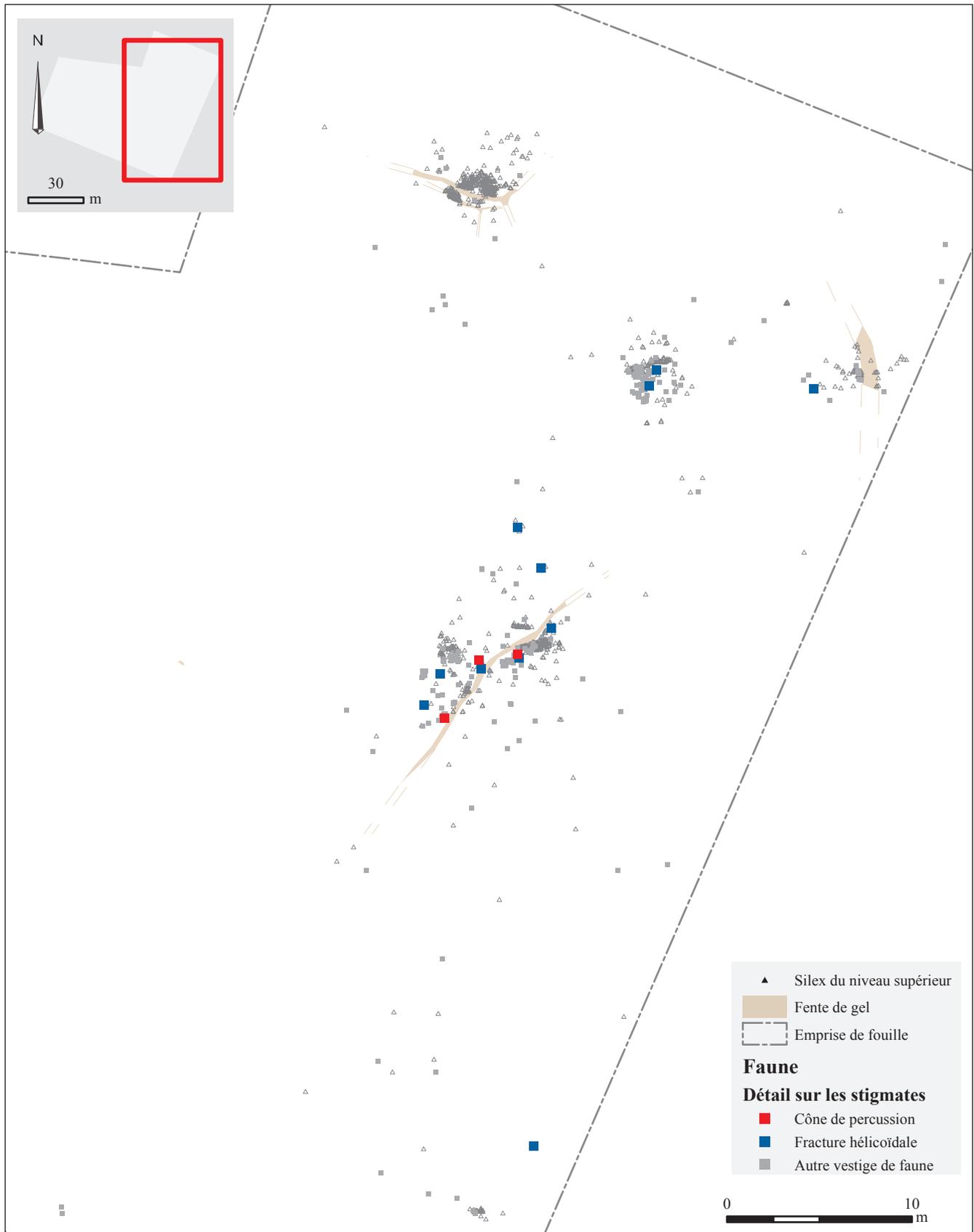


Figure 126 - Havrincourt, secteur 2 – N2 : répartition des restes fauniques par types de stigmates (DAO : C. Font).

Le locus 3

Le troisième locus se compose de 1233 artefacts dont 986 esquilles (produits de moins de 15 mm), 237 produits bruts, et 75 restes de faune répartis sur environ 12 m² (Figure 127). La répartition des esquilles est très disparate, si la moyenne est approximativement d'une cinquantaine d'esquilles par quart de mètre carré, l'un d'entre eux comporte plus de 400 esquilles (Figure 128).

Le ratio esquilles / produits bruts est ainsi à relativiser devant ces disparités spatiales, il s'élève à 4,1 esquilles par produit brut. Contrairement aux locus 1 et 2, outre des esquilles, la composition de ce locus 3 est surtout marquée par des cassons et des fragments de blocs de silex. Seul un nucléus a été dénombré, pour une cinquantaine d'éclats. À plus grande échelle, la répartition par densité des artefacts met en évidence la présence de deux concentrations au sein de ce locus (Figure 129).

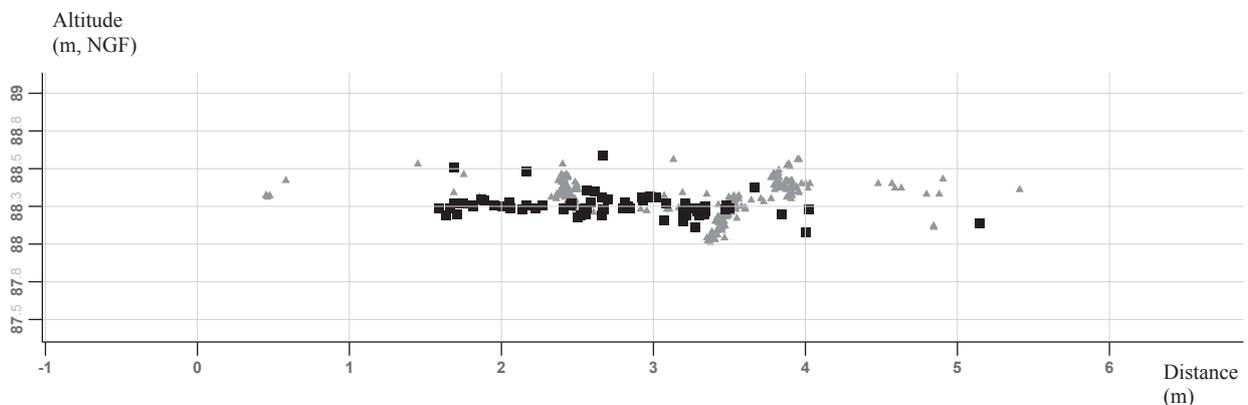
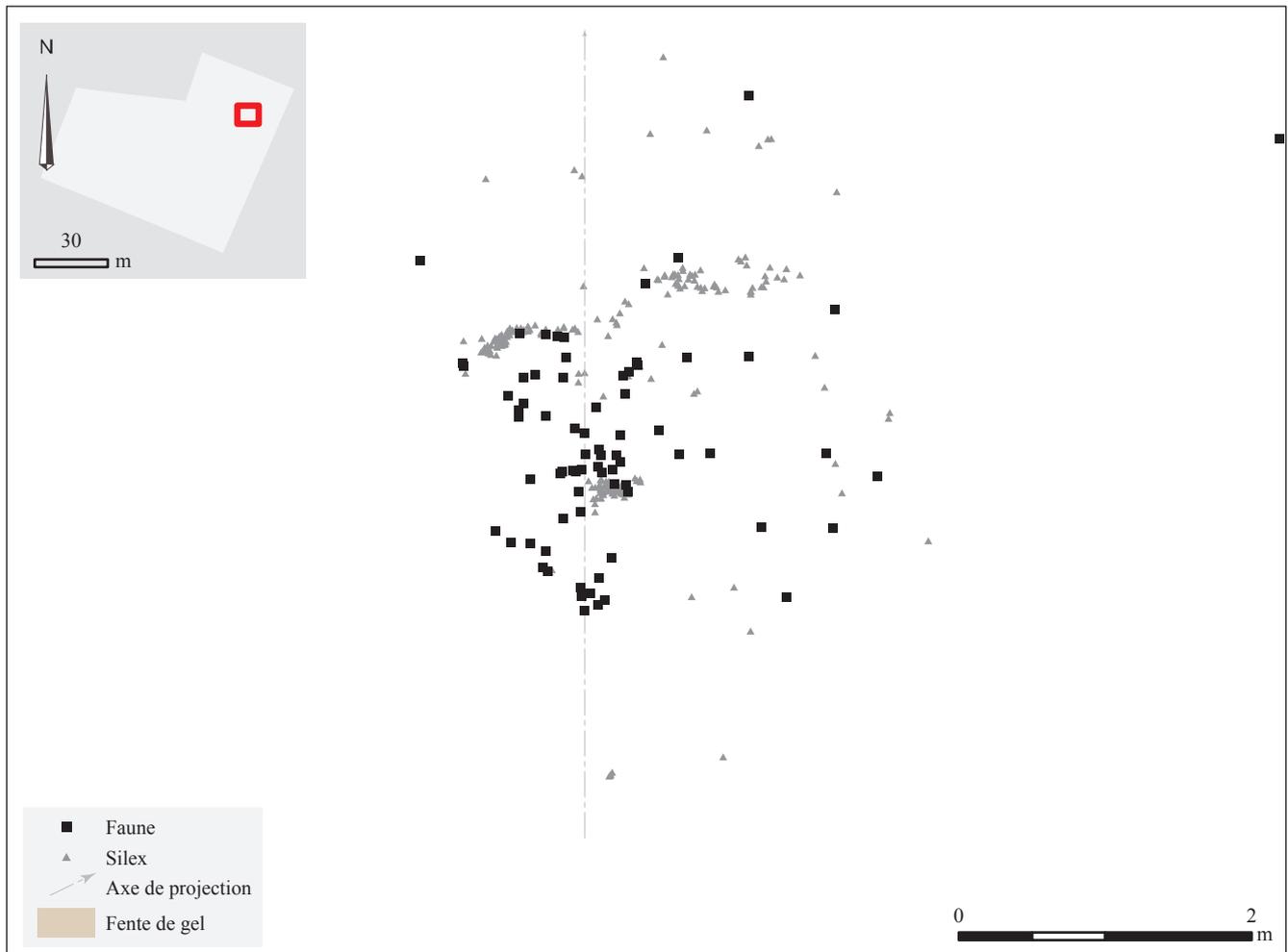


Figure 127 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 3 : répartition spatiale de l'ensemble des artefacts lithiques et des restes fauniques (DAO : C. Font).

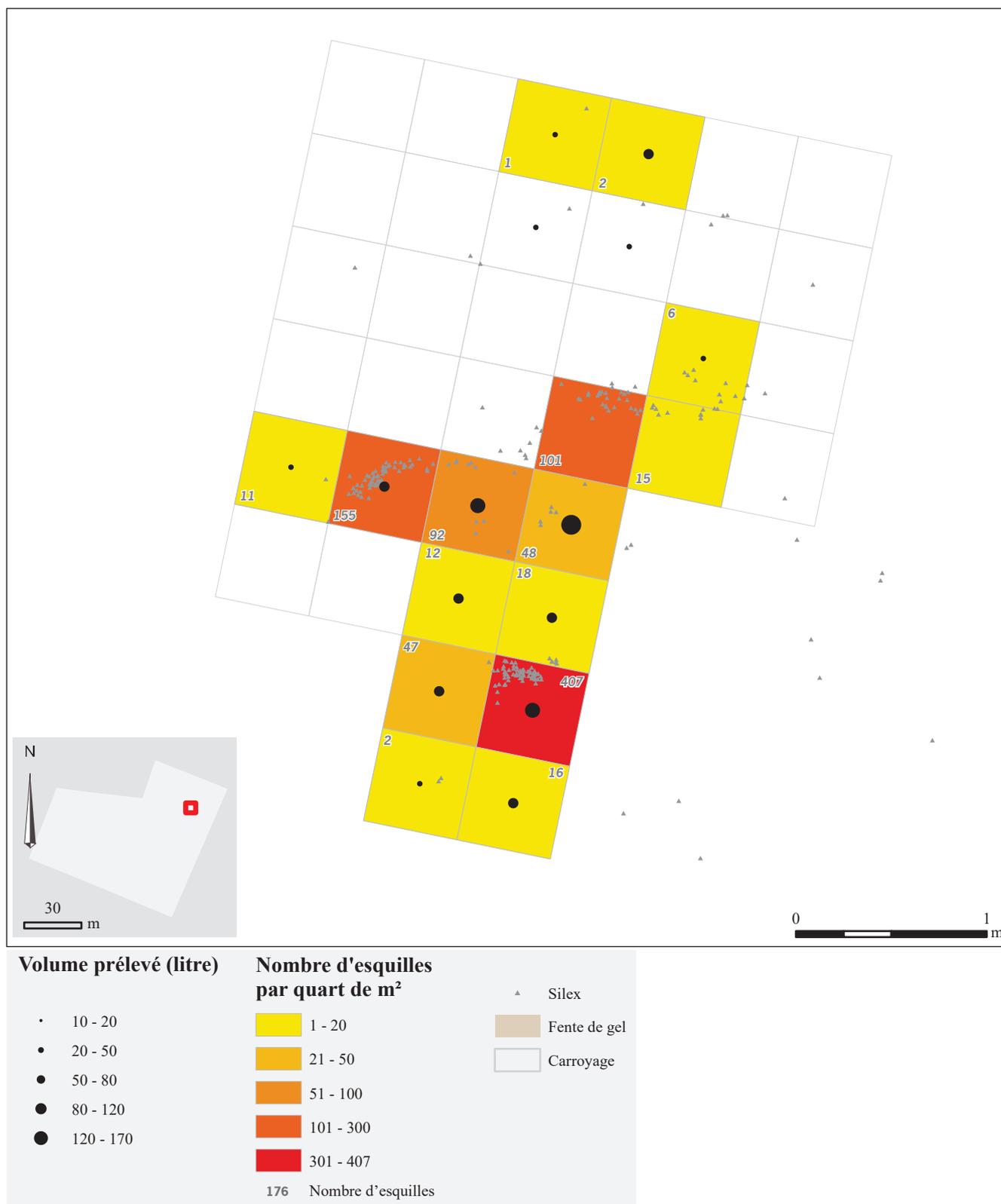


Figure 128 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 3 : plan de densité du nombre d'esquilles par quart de mètre carré (fouille manuelle et tri de refus de tamis) en fonction du volume de sédiments prélevés et tamisés (DAO : C. Font).

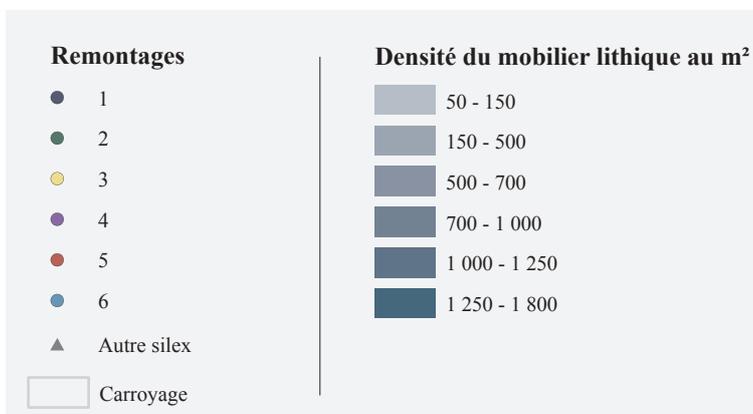
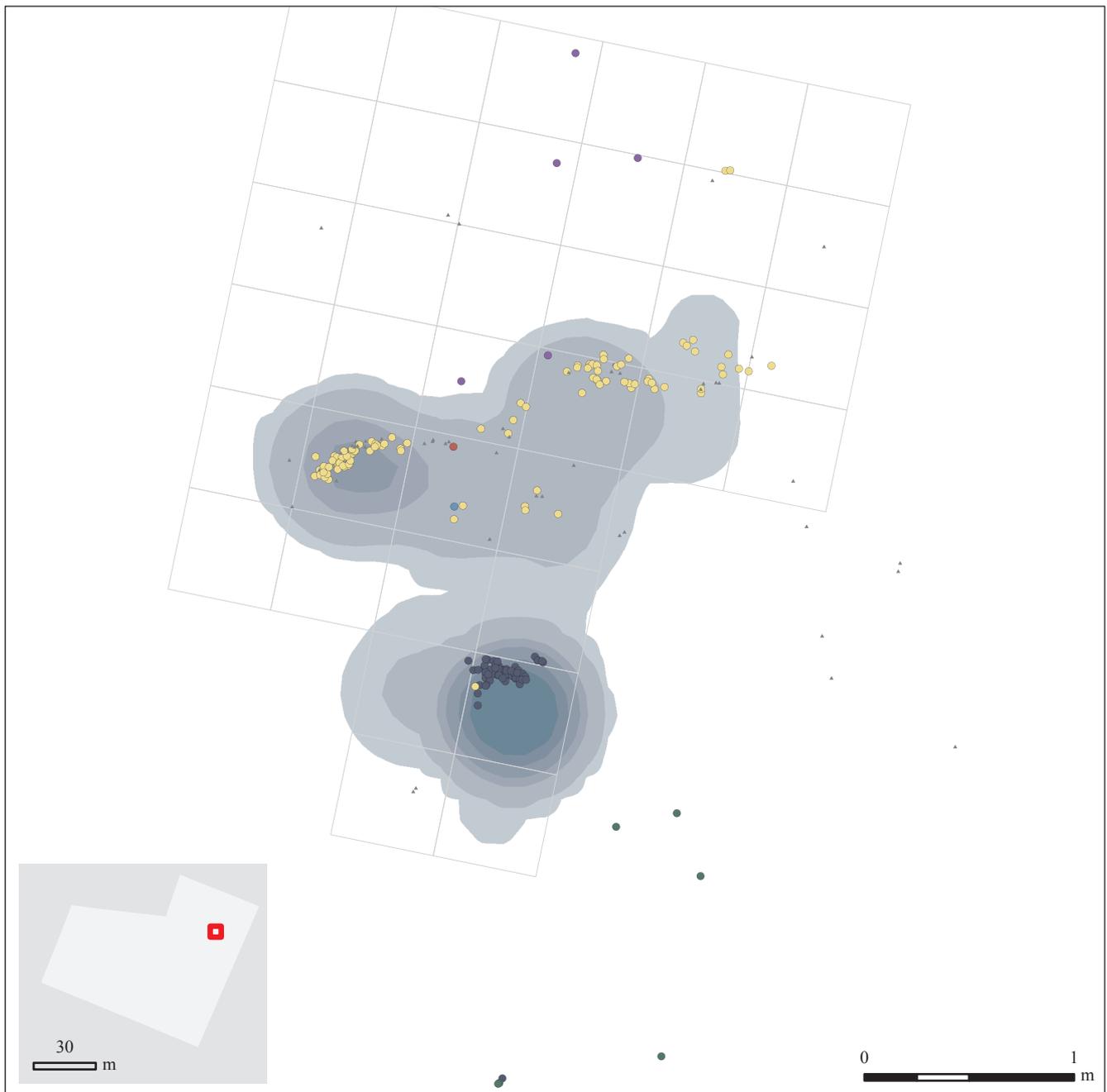


Figure 129 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 3 : plan d'isodensité de l'ensemble des artefacts lithiques et mise en évidence des remontages réalisés (DAO : C. Font).

Chacune de ces concentrations est le résultat du débitage d'un unique bloc de matière première. Six remontages ont été dénombrés dans le locus 3, incluant 211 artefacts. L'analyse et la répartition des artefacts témoignent du débitage au sein de ce locus d'au minimum trois blocs de silex, au maximum de cinq. Les remontages 1 et 3 sont les plus complets et les plus représentatifs de ce locus.

La disparition de l'ensemble des éléments a été déformée de manière post-dépositionnelle par le gley sus-jacent ayant pour conséquence une répartition verticale particulière des vestiges (Figure 130).

Trois espèces ont été identifiées au sein du locus 3 : le bison, le cheval et le renne (Figure 125). Quatre fragments d'os longs de grand herbivore portant des fractures hélicoïdales ont été mis au jour (Figure 126). Ce constat renforce l'idée de l'origine anthropique de l'apport de ces espèces et d'un traitement de boucherie systématique. Contrairement au locus 2 où des parties axiales du squelette de certaines espèces sont présentes, dans le locus 3, ce sont uniquement des membres antérieurs et postérieurs qui ont été apportés.

Le locus 4

Le quatrième et dernier locus est numériquement le moins important puisqu'il se compose de 387 artefacts dont 276 esquilles, 111 produits bruts et 13 restes de faune, répartis sur environ 3 m² (Figure 131 et Figure 132). Les esquilles se répartissent principalement sur un quart de mètre carré, lieu de débitage d'un bloc de silex gélif, ayant pour conséquence la production d'une vingtaine de cassons (remontage 9). Un nucléus dont le support est un casson gélivé a permis la production d'un éclat, puis a été abandonné (remontage 8).



Figure 130 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 3 : conséquence de la reprise des pièces lithiques par le gley sus-jacent.

De façon surprenante et alors qu'aucun éclat n'est propice à une quelconque utilisation, 13 restes de faune sont associés à ce locus. Il s'agit de restes de bison et de cheval (Figure 125). Majoritairement, ce sont des os longs de membres postérieurs fracturés. Un fragment de fémur de cheval présente une fracture hélicoïdale et atteste de la recherche possible de moelle.

Les artefacts lithiques et les restes fauniques en dehors de ces quatre loci

Six mille quatre-cent artefacts ont été dénombrés au sein du niveau N2 dont 96 % (n = 6159) ont été localisés dans un des quatre locus décrits précédemment, identifiés en tant que tel sur le terrain. Les pièces localisées en dehors des locus sont rarement éloignées de plus de cinq mètres de ces derniers, exception faite d'une vingtaine de pièces localisées à environ vingt-cinq mètres au sud du locus 2. Suite au traitement post-fouille, il s'avère que huit pièces sur la vingtaine, participent à deux remontages et que les seaux de sédiments prélevés sur le terrain recélaient 180 esquilles. La proportion d'esquilles face au nombre d'artefacts semble particulièrement élevée sans qu'aucune explication certaine puisse être avancée. Aucune pièce caractéristique n'est présente en dehors du locus (lamelle, lame, tablette).

Si deux petits morceaux de grès ont été récoltés au sein du locus 1, un bloc de grès aux dimensions plus importantes (L. = 92 mm, l. = 80 mm, ép. = 47 mm) était isolé à une quinzaine de mètres au sud du locus 2 (Figure 108).



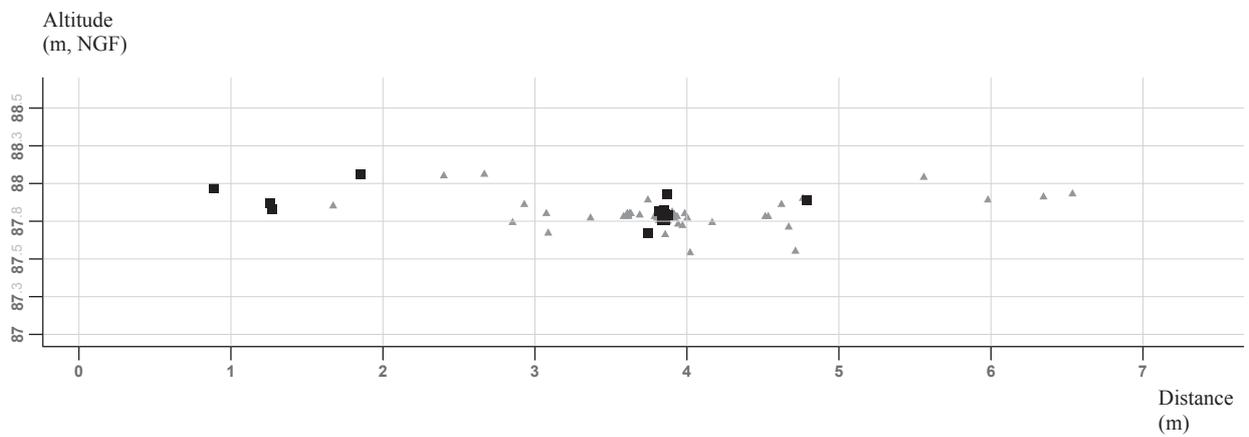
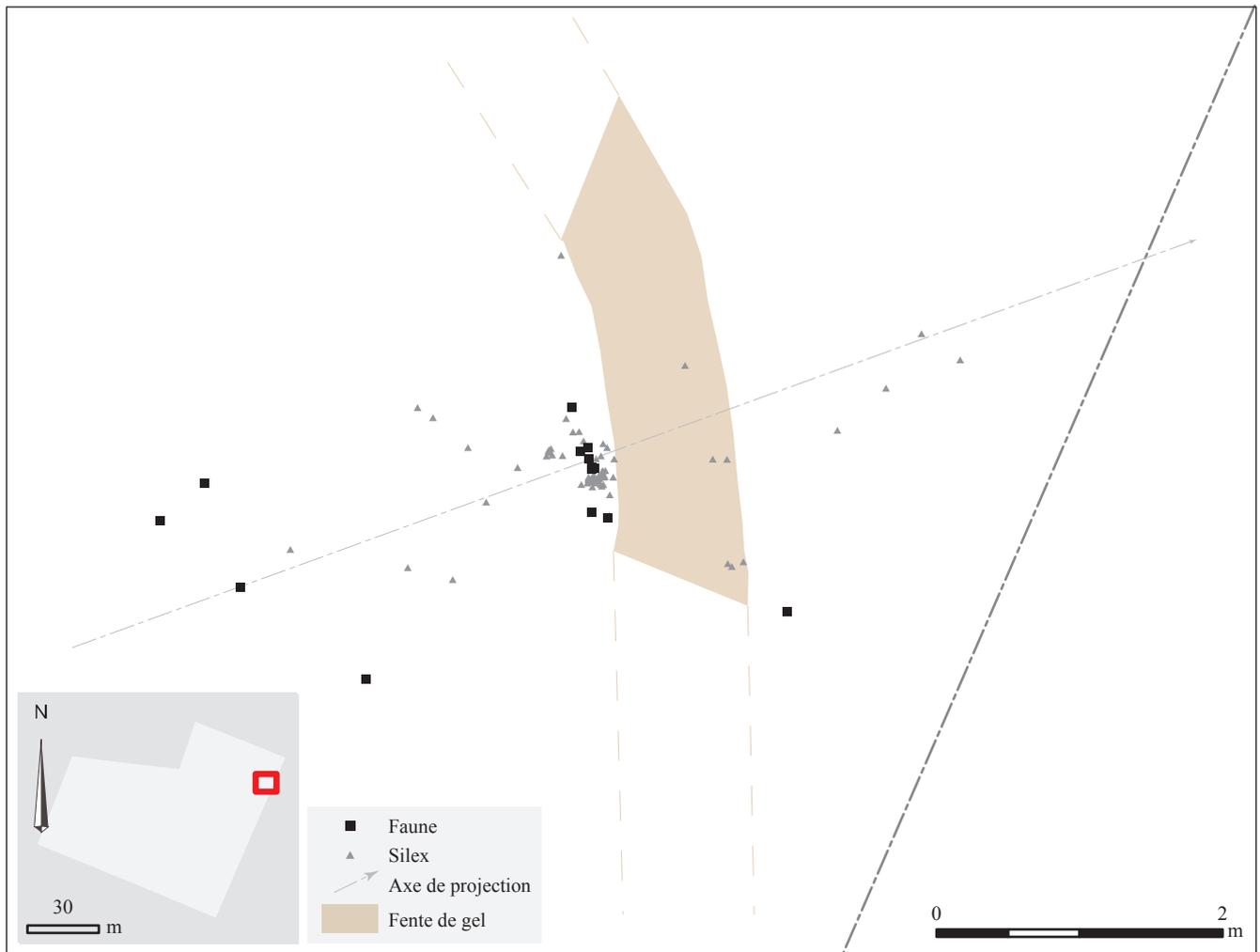


Figure 131 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 4 : répartition spatiale de l'ensemble des artefacts lithiques et des restes fauniques (DAO : C. Font).

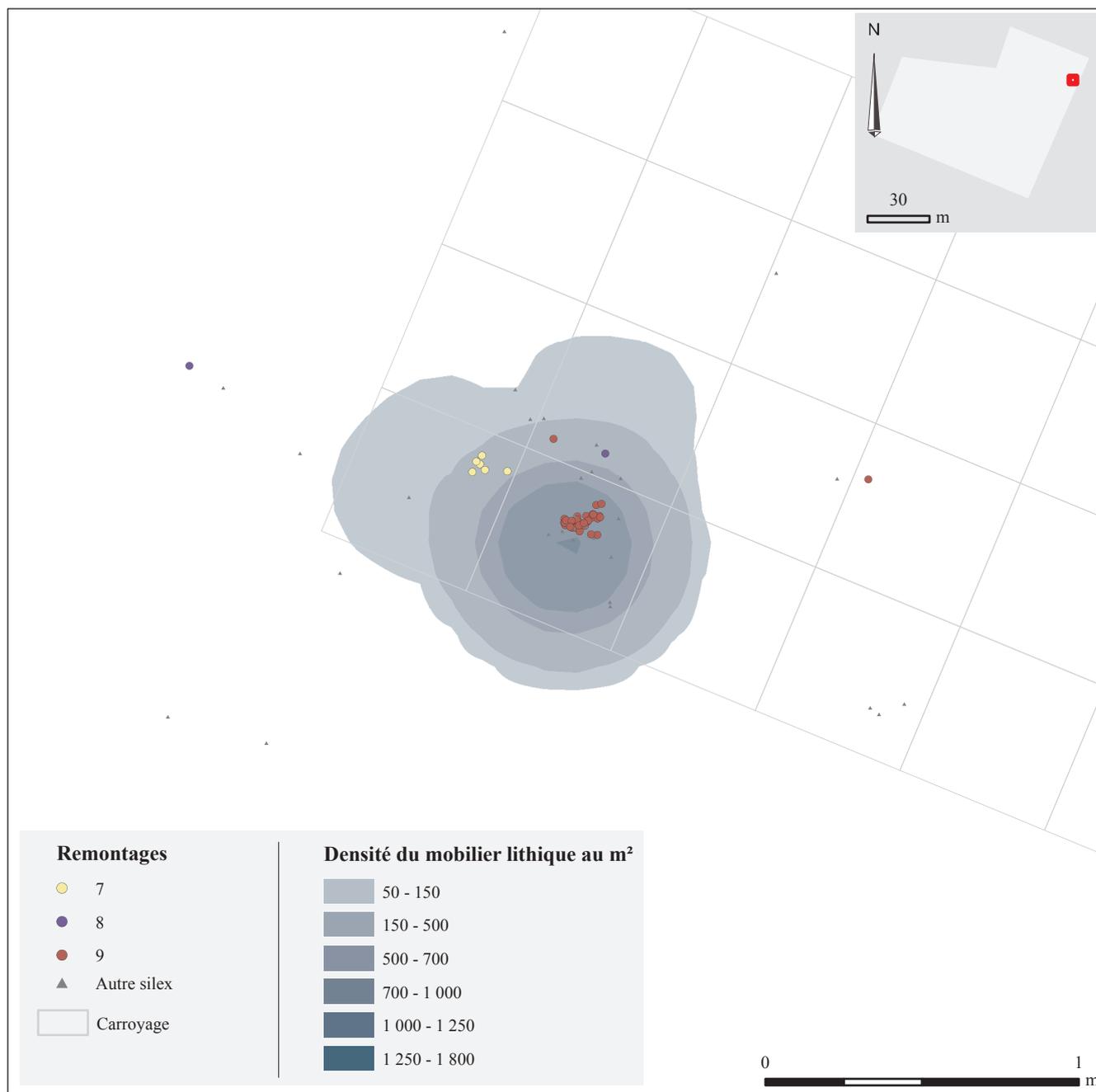


Figure 132 - Havrincourt, secteur 2 – N2, locus 4 : plan d'isodensité de l'ensemble des artefacts lithiques et mise en évidence des remontages réalisés (DAO : C. Font).

Exemples de comparaisons synchroniques dans le Nord-Ouest européen et attribution chronoculturelle

Clément PARIS

Les dates radiocarbone et OSL placent la série lithique Hav.2-N2 dans une fourchette chrono-culturelle qui englobe la fin de l'Aurignacien et le début du Gravettien (Tableau 2). Toutefois, malgré ce calage chronologique précis, l'attribution chrono-culturelle se heurte à un manque d'éléments typo-technologiques pertinents (outils ou armatures par exemple). Cela peut s'expliquer d'une part par le statut particulier du site (activités spécifiques et occupation sans doute de courte durée) qui se traduit par un besoin immédiat de lames utilisées brutes. D'autre part, la mauvaise qualité de la matière première et les nombreuses contraintes qui en résultent ont pu masquer les éventuels traits culturels qui auraient pu se dégager dans le débitage. En effet, les quelques spécificités observées sur l'industrie lithique sont relativement ubiquistes pour ce qui est de la production laminaire, ce qui complique sensiblement les comparaisons. On notera tout de même qu'il s'agit d'un débitage relativement simple, à tendance unipolaire, et mené à l'aide d'un percuteur minéral tendre.

Au niveau régional, la découverte d'un niveau en place attribuable au Paléolithique supérieur ancien dans un contexte stratigraphique développé est exceptionnelle. En effet, jusqu'au début des années 2000, cette période était particulièrement mal représentée dans le nord de la France avec seulement quelques sites hors contexte ou avec des séries quantitativement réduites (Fagnart, 1988 ; Fagnart *et al.*, 2013 ; Paris *et al.*, 2017). Cette lacune a longtemps contrasté avec les nombreuses découvertes de gisements effectuées depuis le XIX^e siècle, dans des pays limitrophes comme la Belgique ou l'Angleterre.

Les découvertes de sites du Paléolithique supérieur ancien se sont toutefois multipliées ces dernières années, grâce notamment à l'archéologie préventive, avec les fouilles des sites comme Amiens-Renancourt 1 et 2 (Somme) (Paris *et al.*, 2013), Catigny (Oise) et Havrincourt Hav.2-N2 (Pas-de-Calais). Aujourd'hui, une dizaine de sites peuvent être attribués à cette période, allant de simples indices issus de ramassages de surface à des gisements aux conditions de conservation exceptionnelles et en contexte stratigraphique. La fouille du niveau N2 d'Havrincourt s'insère donc dans une nouvelle dynamique de recherche sur les modalités de peuplement de la région durant cette période.

Parmi ces gisements, deux offrent des comparaisons particulièrement intéressantes. Le premier est situé à quelques kilomètres seulement d'Havrincourt, dans la commune d'Hermies au lieu-dit «le Cimetière» (Fagnart *et al.*, 2013). Il s'agit d'un petit lot de silex taillés contenu dans un gley de Toundra fortement cryoturbé. Une datation par thermoluminescence sur silex chauffé a livré un âge de $31,3 \pm 2,1$ ka BP (datation de N. Debenham, Fagnart *et al.*, 2013). Malgré une marge d'erreur assez importante, cette date se rapproche de celles obtenues à Havrincourt.

Toutefois, l'unité stratigraphique contenant l'industrie d'Hermies-Cimetière (gley de toundra) se différencie nettement de celle d'Havrincourt (sol de prairie arctique) et pourrait donc être légèrement diachronique (corrélation avec le gley supérieur ?).

Le deuxième rapprochement s'effectue avec le gisement d'Amiens-Renancourt 2. Découvert et fouillé récemment (2011-2012) dans le quartier Renancourt à Amiens, il se rapproche sur plusieurs aspects du niveau Hav.2-N2 d'Havrincourt. Bien que l'étude ne soit pas totalement achevée, on peut d'ores et déjà effectuer de multiples parallèles qui seront à approfondir (Font *et al.*, 2016). Comme Havrincourt Hav.2-N2, il s'agit d'un gisement très étendu, fouillé sur plus de 1 800 m², et composé de multiples petites concentrations avec des vestiges lithiques (principalement des zones de débitage) et osseux. La production est tournée vers l'obtention de lames rectilignes et élancées obtenues à l'aide d'un percuteur minéral tendre, sur des nucléus unipolaires et relativement cintrés. Si beaucoup de supports ont été emportés en dehors de la zone fouillée, une partie des lames produites a été utilisées sur place pour des travaux de boucherie. A ce propos, trois espèces animales sont identiques à Hav.2-N2 et à Renancourt 2. Le renne est majoritaire, suivi du cheval et de quelques éléments de bison.

Les datations radiocarbone placent l'occupation entre 28 500 BP et 27 000 BP, soit dans la même fourchette chronologique que le niveau Hav.2-N2 d'Havrincourt. Les positions stratigraphiques sont également assez similaires (sol de prairie arctique sous un gley de toundra). Toutefois, pour les mêmes raisons qu'à Havrincourt (statut du site/activités spécialisées dans la boucherie et la taille du silex), les «fossiles directeurs» sont absents. L'abondance et la bonne qualité de la matière première ont néanmoins offert plus de possibilités aux tailleurs avec un débitage mieux maîtrisé et l'obtention de lames standardisées. Les éléments technologiques sont, de ce fait, plus significatifs qu'à Havrincourt et permettent de proposer avec prudence un rapprochement avec la culture gravettienne sur des bases chronologiques et typo-technologiques.

C'est également vers la culture gravettienne que les comparaisons chronostratigraphiques avec les sites du nord-ouest de l'Europe nous orientent. En Belgique, le niveau archéologique le plus récent du site de Maisières-Canal présente des datations proches de celles d'Havrincourt, aux alentours de 28 000 BP (Jacobi *et al.*, 2010). Fouillé par de Heinzelin en 1966 et 1967 (de Heinzelin, 1973, Haesaerts et de Heinzelin, 1979), il a livré une occupation conservée dans un limon humifère qui se développe lors d'un court épisode interstadiaire froid médium (Haesaerts et de Heinzelin, 1979). P. Haesaerts nomme cet épisode «oscillation de Maisières» et le corrèle avec le GI-5 de la courbe de GRIP (Jacobi *et al.*, 2010). L'industrie est assez originale. Elle est composée de nombreux burins, mais surtout d'outils pédonculés et de pointes à retouches plates appelées «pointes de Maisières» (Haesaerts et de Heinzelin, 1979 ; Otte, 1979). La production est tournée vers l'obtention de lames larges et massives, extraites au percuteur de pierre tendre (Pesesse et Flas, 2012), de manière unipolaire ou bipolaire.

Le cortège faunique est classique pour cette époque : cheval, bison, renne et mammouth (Haesaerts et de Heinzelin, 1979). La place de cette industrie originale reste difficile à définir. M. Otte (Otte, 1979 ; Otte et Noiret, 2007) l'a rapprochée du Gravettien par la présence de pièces pédonculées qui sont observables dans des ensembles gravettiens plus récents. D'autres auteurs préfèrent la distinguer par un terme spécifique : Périgordien hennuyer pour de Heinzelin (1973), ou Maisérien pour Campbell (1980), et plus récemment Pesesse et Flas (2012). Sur ce même gisement, une reprise de fouilles en 2000 par M. Otte a mis au jour une occupation plus ancienne «l'atelier de taille aurignacien», attribuée à une phase moyenne ou récente de l'Aurignacien (Miller *et al.*, 2004). Aucune datation absolue n'a été réalisée mais P. Haesaerts propose par corrélation stratigraphique de placer l'occupation vers 32 000 BP (Haesaerts, 2004).

En Grande-Bretagne, les gisements en grottes ou abris qui ont été fouillés anciennement offre un contexte souvent lacunaire et des mélanges fréquents. On notera toutefois les dates récentes (Jacobi et Higham, 2008) de la sépulture de la «Red lady» aux alentours de 29 000 BP. Cette inhumation a été rapprochée de la culture gravettienne par son style et son mode de dépôt qui est similaire aux sépultures gravettiennes d'Europe centrale. Cette date concorde avec la fin de l'Aurignacien que certains auteurs placeraient vers 29 000 ou 30 000 BP dans le nord-ouest de l'Europe (Dinnis, 2013 ; Flas, 2004).

Dans le sud du Bassin parisien, deux gisements présentent des dates proches de celles d'Havrincourt : la Grande grotte à Arcy-sur-Cure, connue pour ses peintures pariétales, et le gisement des Bossats à Ormesson (Bodu *et al.*, 2011). Ils sont tous les deux rapprochés d'une phase ancienne ou moyenne du Gravettien, alors que les seuls gisements aurignaciens datés semblent pour l'instant beaucoup plus anciens (couche VII de la grotte du renne à Arcy-sur-Cure (Bodu *et al.*, 2013), Mareuil-sur-Cher (Kildea *et al.*, 2013). Un peu plus loin, dans le Jura souabe, de nombreux sites du Paléolithique supérieur ancien ont été mis au jour. Là encore, dans l'intervalle chronologique entre 29 000 BP et 27 000 BP, quelques sites attribués au Gravettien ancien (Moreau, 2012) se rapprochent des sites de la même période dans la région du sud-ouest de la France (percussion minérale tendre majoritaire, micro-gravettes nombreuses, etc...) (Pesesse, 2008).

Ainsi, malgré les difficultés d'attribution déjà évoquées pour Havrincourt N2, ce tour d'horizon régional et extra-régional montre des comparaisons possibles sur des bases chronologiques intéressantes avec des sites attribués à la culture gravettienne au sens large (Maisérien compris). Ce rapprochement concorde également avec les rares éléments technologiques significatifs observés sur l'industrie comme l'utilisation exclusive de la percussion minérale tendre qui, bien qu'elle soit reconnue sur des séries aurignaciennes (Michel, 2010), n'est majoritaire ou exclusive que sur des industries gravettiennes (Pesesse, 2008 ; Pesesse et Flas, 2012).

Toutefois, ce rapprochement reste aujourd'hui relativement fragile et une attribution générale au Paléolithique supérieur ancien sera préférée en attente de nouvelles données extrinsèques susceptibles de confirmer cette attribution.

Quoiqu'il en soit, le niveau Hav.2-N2 d'Havrincourt s'insère dans un contexte très lacunaire et apparaît aujourd'hui comme un gisement exceptionnel réunissant des données aux qualités solides : datations absolues, stratigraphie développée et détaillée, bonne conservation des vestiges lithiques et osseux et possibilité d'étude paléolithologique.